

FICHE D'INFORMATIONS LEGALES
Document d'Entrée en Relation

La présente fiche est un élément essentiel de la relation entre le client et son conseiller en gestion de patrimoine.

Elle résume toutes les informations légales que la SARL Tailored Finance doit avoir communiquées au client dès le début de la relation.

Vous avez choisi ou êtes sur le point de confier la mission de vous assister, à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire les éléments ci-dessous.

L'ENTREPRISE :

Dénomination sociale : SARL TAILORED FINANCE FRANCE Siège Social : 5 rue Fénelon – 33000 BORDEAUX SIREN : 789 252 590

NAF/APE : 7022Z

La SARL Tailored Finance a pour objet la gestion de patrimoine « sur mesure » et a été créée en Avril 2019 par Guillaume DE LONLAY, son co-gérant. Guillaume a auparavant passé 25 ans dans la gestion de patrimoine, notamment en fondant son cabinet sur Paris en 2004, avant de le céder et de venir fonder un nouveau cabinet sur Bordeaux.

Le cabinet est spécialisé dans le conseil et l'accompagnement patrimonial de la clientèle suivante :

1. Cadres et professions intellectuelles supérieurs
2. Clients particuliers disposant d'un patrimoine les assujettissant à l'IFI
3. Personnes âgées, fortunées et dont le patrimoine nécessite une attention et des précautions particulières
4. Personnes morales
5. Chefs d'entreprises

L'offre de Tailored Finance :

- Immobilier : SCPI, LMNP, EHPAD, Acquisition de Nue-Propriété avec Usufruit temporaire (démembrement).
- Assurance vie : France, Luxembourg....
- Placements en valeurs mobilières.
- Prévoyance
- Banques & organismes de crédits.
- Services :
 - Audit, missions particulières.
 - Partenariats liés au conseil, avec des avocats, des notaires, des experts-comptables spécialisés.
 - Suivi patrimonial (planning financier, fiscal, immobilier) défini au préalable avec le client.

CIF N° E008980 – ANACOFI, association agréée par l'AMF – Membre de l'ANACOFI – courtage, association agréée par l'ACPR
Intermédiaire en assurance sous le N° ORIAS : 13006174 (www.orias.fr)

RCP et garantie financière n° AIPR200027- contrat de groupe Add Value Assurances souscrit chez AIG Europe SA – Tour CBX – 1
Passerelle des Reflets – 92400 COURBEVOIE

Carte professionnelle immobilière (transactions immeubles et fonds de commerce – sans détention de fonds) n° CPI 9201
2021000000067 délivrée le 02/04/2024 par la CCI de Bordeaux

TAILORED FINANCE France – 5 RUE FENELON – 33000 BORDEAUX

Co-gérant : M. Guillaume DE LONLAY | Tél 06 65 09 17 73 | relations@tailored-finance.fr

SARL au capital de 1000 € – RCS BORDEAUX 789 252 590 – NAF 7022Z – TVA Intracommunautaire FR04789252590

PARAPHES

Page 1 sur 58



Notre cabinet prend en compte dans son processus de sélection des instruments financiers qui vont vous être proposés, les facteurs de durabilité tels :

- les questions environnementales, sociales et de personnel, en choisissant des producteurs de produits qui contribuent à la lutte contre le changement climatique et qui intègrent les facteurs ESG et ou ISR dans leurs politiques ;
- le respect des droits de l'homme, en choisissant des producteurs de produits qui affichent ce critère dans leurs politiques et processus de création de valeur.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Guillaume DE LONLAY pour le bon déroulement des missions de la SARL Tailored Finance. Elles sont utiles tout au long de la relation contractuelle, et seront conservées pendant 5 ans après la fin de la relation contractuelle.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition et de portabilité des données vous concernant et les faire rectifier en contactant Guillaume DE LONLAY / gdelonlay@tailored-finance.fr / Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL.

STATUTS LEGAUX ET AUTORITES DE TUTELLE

Votre conseiller est enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et Membre de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (ANACOFI-CIF). Il y est enregistré sous le numéro E008980 et par ailleurs :

Nous sommes également Courtiers en opérations d'assurance ou de réassurance de type B fournissant un conseil de niveau I (approprié) enregistré à l'ORIAS sous le n° 13006174 (www.orias.fr), placé sous le contrôle de l'ACPR, adresse courrier : 61 rue Taitbout, 75009 PARIS.
Agent immobilier : Carte professionnelle immobilière n°920120210000 00067 délivrée le 02/04/2024 par la CCI de BORDEAUX (transactions immeubles et fonds de commerce – sans détention de fonds). Cette activité est contrôlable par la DGCCRF.

Votre conseiller dispose, conformément à la loi et au code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du code monétaire et financier et du code des assurances. Votre conseiller s'est engagé à respecter intégralement le code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF disponible au siège de l'association ou sur www.anacofi.asso.fr. Votre conseiller est à ce titre contrôlable par, l'ACPR, l'AMF et l'Anacofi-CIF.

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

RCP et garantie financière n° AIPR200027- contrat de groupe Add Value Assurances souscrit chez AIG Europe SA – Tour CBX – 1 Passerelle des Reflets – 92400 COURBEVOIE pour des montants de :

En responsabilité civile professionnelle :

- 300 000 € par sinistre et 600 000 € par période d'assurance pour ses activités de conseiller en investissement Financier.
- 150 000 € par sinistre et par période d'assurance pour ses activités d'intermédiation immobilière (Transaction).

CIF N° E008980 – ANACOFI, association agréée par l'AMF – Membre de l'ANACOFI – courtage, association agréée par l'ACPR
Intermédiaire en assurance sous le N° ORIAS : 13006174 (www.orias.fr)

RCP et garantie financière n° AIPR200027- contrat de groupe Add Value Assurances souscrit chez AIG Europe SA – Tour CBX – 1 Passerelle des Reflets – 92400 COURBEVOIE

Carte professionnelle immobilière (transactions immeubles et fonds de commerce – sans détention de fonds) n° CPI 9201 202100000067 délivrée le 02/04/2024 par la CCI de Bordeaux

TAILORED FINANCE France – 5 RUE FENELON – 33000 BORDEAUX

Co-gérant : M. Guillaume DE LONLAY | Tél 06 65 09 17 73 | relations@tailored-finance.fr

SARL au capital de 1000 € – RCS BORDEAUX 789 252 590- NAF 7022Z – TVA Intracommunautaire FR04789252590

PARAPHES

Page 2 sur 58

-1 500 000 € par sinistre et 2 000 000 € par période d'assurance pour ses activités d'intermédiation en assurance de personnes (sans encaissement de fonds).

En garantie financière :

- 1 500 000 € pour ses activités d'intermédiation en assurance de personnes (sans encaissement de fonds).
- 150 000 € pour ses activités pour ses activités d'intermédiation immobilière (Transaction).

| |
|--|
| PARTENAIRES COMPAGNIES et FOURNISSEURS |
|--|

| |
|----------------------------|
| Nos partenaires Financiers |
|----------------------------|

| Nom | Nature | Type d'accord | Mode de rémunération |
|-----------------------------|--|---------------------------|----------------------|
| Cardif | Gestion d'actifs | Convention de partenariat | Commission |
| Swisslife | Gestion d'actifs | Convention de partenariat | Commission |
| ABEILLE Assurances | Gestion d'actifs | Convention de partenariat | Commission |
| EDMOND DE ROTHSCHILD | Capital investissement Fonds d'investissement | Convention de partenariat | Commission |
| JP MORGAN | Fonds d'investissement | Convention de partenariat | Rétrocessions |
| COMGEST | Fonds d'investissement | Convention de partenariat | Rétrocessions |
| FIDELITY | Fonds d'investissement | Convention de partenariat | Rétrocessions |
| M&G | Fonds d'investissement | Convention de partenariat | Rétrocessions |
| MEESCHAERT AMILTON | Fonds d'investissement | Convention de partenariat | Rétrocessions |
| Mandarine Gestion | Fonds d'investissement | Convention de partenariat | Rétrocessions |
| MIROVA | Fonds d'investissement | Convention de partenariat | Rétrocessions |
| ODDO BHF AM | Fonds d'investissement | Convention de partenariat | Rétrocessions |
| PICTET AM | Fonds d'investissement | Convention de partenariat | Rétrocessions |
| NATIXIS IM | Fonds d'investissement | Convention de partenariat | Rétrocessions |
| IRBIS GESTION | Produits structurés | Convention de partenariat | Commission |
| IKAPITAL | Produits structurés | Convention de partenariat | Commission |
| ELITE CLUB PATRIMOINE PRIVÉ | Produits structurés | Convention de partenariat | Commission |
| | Produits structurés | Convention de partenariat | Commission |

| |
|-----------------------------|
| Nos partenaires Immobiliers |
|-----------------------------|

| | | | |
|---------------|--------------------------------------|---------------------------|------------|
| PRAEMIAREM | Investissement SCPI, démembrement... | Convention de partenariat | Commission |
| EURYALE | Investissement SCPI, démembrement... | Convention de partenariat | Commission |
| SAS MEDICIS | Investissement immobilier | Mandats commercialisation | Commission |
| Perial | Investissement SCPI, démembrement... | Convention de partenariat | Commission |
| France Valley | Investissement GFI et GFF (forêts) | Convention de partenariat | Commission |
| Atland Voisin | Investissement SCPI, démembrement... | Convention de partenariat | Commission |
| Sofidy | Investissement SCPI, démembrement... | Convention de partenariat | Commission |
| PAREF Gestion | Investissement SCPI, démembrement... | Convention de partenariat | Commission |
| Sogenial | Investissement SCPI, démembrement... | Convention de partenariat | Commission |
| ALTIXIA REIM | Investissement SCPI, démembrement... | Convention de partenariat | Commission |
| NORMA CAPITAL | Investissement SCPI, démembrement... | Convention de partenariat | Commission |
| ARKEA REIM | Investissement SCPI, démembrement... | Convention de partenariat | Commission |

CIF N° E008980 – ANACOFI, association agréée par l'AMF – Membre de l'ANACOFI – courtage, association agréée par l'ACPR
Intermédiaire en assurance sous le N° ORIAS : I3006174 (www.orias.fr)

RCP et garantie financière n° AIPR200027- contrat de groupe Add Value Assurances souscrit chez AIG Europe SA – Tour CBX – 1
Passerelle des Reflets – 92400 COURBEVOIE

Carte professionnelle immobilière (transactions immeubles et fonds de commerce – sans détention de fonds) n° CPI 9201
202100000067 délivrée le 02/04/2024 par la CCI de Bordeaux

TAILORED FINANCE France – 5 RUE FENELON – 33000 BORDEAUX

Co-gérant : M. Guillaume DE LONLAY | Tél 06 65 09 17 73 | relations@tailored-finance.fr

SARL au capital de 1 000 € – RCS BORDEAUX 789 252 590– NAF 7022Z – TVA Intracommunautaire FR04789252590

PARAPHES

Page 3 sur 58

| | | | |
|-----------------------------------|--------------------------------------|-----------------------------|------------|
| CORUM AM | Investissement SCPI, démembrement... | Convention de partenariat | Commission |
| NOS PARTENAIRES PREVOYANCE | | | |
| ABEILLE ASSURANCES | Assureur/Prévoyance | Convention de collaboration | Commission |

MODE DE FACTURATION ET REMUNERATION DU PROFESSIONNEL

Tailored Finance délivrera un conseil, dans le respect de l'obligation d'œuvrer au mieux des intérêts du client, mais définie comme non indépendant au sens de l'article 325-5 du RGAMF. Ainsi, notre rémunération sera constituée de commissions versées par nos partenaires (compagnies d'assurance, sociétés de gestion, fournisseurs d'instruments financiers, etc.) et dépendra de l'investissement que vous réaliserez. Le détail des commissions perçues vous sera indiqué avant tout investissement.

Sur les investissements financiers (assurance vie, compte titres, etc.) : Le cabinet Tailored Finance se rémunère sur une partie des droits d'entrée et les encours reversés par les compagnies d'assurance et/ou les sociétés de gestion.

Cet encours est fonction du montant des actifs en gestion à la date de constatation et du taux rétrocédé.

Sur les investissements immobiliers ou les opérations de défiscalisation : Le client est informé que pour tout acte d'intermédiation, la SARL Tailored Finance est rémunérée par la totalité des frais d'entrée déduction faite de la part acquise à la société qui l'autorise à commercialiser les produits, auxquels s'ajoutent une fraction des frais de gestion.

En fonction du type de mission, La SARL Tailored Finance pourra percevoir des honoraires directement par la société chargée de l'opération immobilière ou de défiscalisation ou des frais d'ingénierie du client (montant indiqué dans la lettre de mission préalable), apport en marché de travaux ou des honoraires liés aux mandat de recherche de biens immobiliers, dont le montant sera préalablement librement négocié avec le client.

Le détail de la rémunération de la SARL Tailored Finance peut également être obtenu par le client en s'adressant à la société qui autorise la commercialisation par le conseiller de ses produits. La SARL Tailored Finance s'engage à assister le client dans l'obtention de ces informations. Enfin, la SARL Tailored Finance s'engage à envoyer au client au moins une fois par an, la fiche d'informations légales mise à jour. Le présent document peut être mis à disposition du client sur simple demande.

MODE DE COMMUNICATION

Les modes de communication qui seront favorisés sont les suivants :

- Par voie postale : 5 rue Fénelon – 33000 BORDEAUX
- Par mail : relations@tailored-finance.fr
- Par téléphone : 06.65.09.17.73

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

Pour toute réclamation votre conseiller (ou le service réclamation de l'Entreprise) peut être contacté selon les modalités suivantes (Article 325-12-1 du RGAMF et Instruction AMF n° 2012-07 du 13/07/2012) :

CIF N° E008980 – ANACOFI, association agréée par l'AMF – Membre de l'ANACOFI – courtage, association agréée par l'ACPR
Intermédiaire en assurance sous le N° ORIAS : 13006174 (www.orias.fr)

RCP et garantie financière n° AIPR200027- contrat de groupe Add Value Assurances souscrit chez AIG Europe SA – Tour CBX – 1
Passerelle des Reflets – 92400 COURBEVOIE

Carte professionnelle immobilière (transactions immeubles et fonds de commerce – sans détention de fonds) n° CPI9201
2021000000067 délivrée le 02/04/2024 par la CCI de Bordeaux

TAILORED FINANCE France – 5 RUE FENELON – 33000 BORDEAUX

Co-gérant : M. Guillaume DE LONLAY | Tél 06 65 09 17 73 | relations@tailored-finance.fr

SARL au capital de 1000 € – RCS BORDEAUX 789 252 590 – NAF 7022Z – TVA Intracommunautaire FR04789252590



Par courrier : SARL Tailored Finance – 5 rue Fénelon – 33 000 BORDEAUX Par tél : 06.65.09.17.73.

Par mail : relations@tailored-finance.fr ou gdelonlay@tailored-finance.fr

Votre Conseiller s'engage à traiter vos réclamations dans les délais suivants :

- 10 jours ouvrables maximum à compter de l'envoi de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- Deux mois maximums entre la date d'envoi de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées. Une charte de la médiation est disponible sur simple demande.

Le cas échéant indiquez les coordonnées du Médiateur de l'Entreprise et obligatoirement celles des Médiateurs de l'ANACOFI et de l'AMF :

Médiateur compétent litiges avec une entreprise : Médiateur de l'Anacofi – 92 rue d'Amsterdam 75009 Paris

Médiateur compétents litiges avec un consommateur : Pour les activités CIF : Mme Marielle Cohen-Branche Médiateur de l'AMF – Autorité des Marchés Financiers – 17 Place de la Bourse – 75082 Paris Cedex 02

Site : <http://www.amf-france.org/Le-mEDIATEUR-de-l-AMF/Le-mEDIATEUR-mode-d-emploi/Modes-de-saisine.html>

Pour les activités d'assurance : La Médiation de l'Assurance – TSA 50110 -75441 Paris Cedex 09.
Site : <http://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur>

Pour les activités d'IOBSP et Immobilières :

Médiation de la consommation – ANM Conso – 2 rue Colmar, 94300 Vincennes

Site IOBSP : www.anm-conso.com/anacofi-iobsp

Site Immobilier : www.anm-conso.com/anacofi-immo

Par la présente, vous reconnaissiez avoir pris connaissance de la fiche d'informations légales de la SARL Tailored Finance, la présentation des services ainsi que les modes de rémunération.

Rédigé en deux exemplaires, dont l'un a été remis au client

| | |
|---|---|
| Les clients, | Le conseiller, |
| A Bordeaux le 19/09/2024 Signature : | A Bordeaux le 19/09/2024 Signature : |

CIF N° E008980 – ANACOFI, association agréée par l'AMF – Membre de l'ANACOFI – courtage, association agréée par l'ACPR
Intermédiaire en assurance sous le N° ORIAS : 13006174 (www.orias.fr)

RCP et garantie financière n° AIPR200027- contrat de groupe Add Value Assurances souscrit chez AIG Europe SA – Tour CBX – 1 Passerelle des Reflets – 92400 COURBEVOIE

Carte professionnelle immobilière (transactions immeubles et fonds de commerce – sans détention de fonds) n° CPI 9201
2021000000067 délivrée le 02/04/2024 par la CCI de Bordeaux

TAILORED FINANCE France – 5 RUE FENELON – 33000 BORDEAUX

Co-gérant : M. Guillaume DE LONLAY | Tél 06 65 09 17 73 | relations@tailored-finance.fr

SARL au capital de 1000 € – RCS BORDEAUX 789 252 590- NAF 7022Z – TVA Intracommunautaire FR04789252590

PARAPHES

Page 5 sur 58

RECUEIL DES INFORMATIONS RELATIVES A LA CONNAISSANCE PERSONNE PHYSIQUE

MISES EN GARDE ET INFORMATIONS PREALABLES

Lors de la commercialisation d'un placement financier, Tailored finance est tenu de s'enquérir des exigences et besoins de son client, de sa situation financière, de ses objectifs, ainsi que de ses connaissances et de son expérience en matière financière, afin de délivrer un conseil adapté.

A cet effet, nous vous soumettons ce recueil d'informations patrimoniales en deux parties : la première étant consacrée à votre situation patrimoniale et familiale ; la seconde nous permettant de déterminer votre profil de risque.

Nous attirons votre attention sur le fait que vous vous engagez à une communication exhaustive et sincère des informations et que dans le cas contraire, le conseil délivré pourrait ne pas être totalement adapté.

Toute modification peut avoir une incidence sur la prestation fournie et doit donc être signalée à votre conseiller afin d'actualiser le présent document.

Enfin, nous vous invitons à apporter les modifications nécessaires au cas où les informations fournies présenteraient entre elles des incohérences manifestes ou seraient incomplètes.

Les informations recueillies dans le présent formulaire peuvent faire l'objet d'un traitement Informatique destiné à établir un diagnostic de votre situation, et à vous conseiller relativement à la gestion de votre patrimoine. Ces informations sont nécessaires pour permettre à Tailored Finance de réaliser ses missions.

Le défaut de réponse peut entraîner des conséquences sur la réalisation conforme des missions de Tailored finance.

En outre, les informations recueillies seront traitées en vue de la bonne réalisation de cette dernière et des obligations réglementaires de Tailored Finance, notamment en matière de lutte Anti-blanchiment.

Elles seront conservées pendant cinq ans à compter de la fin de la relation contractuelle entre nous (10 ans en matière immobilière), ou de la fin des investissements réalisés à la suite des préconisations que nous vous aurons faites. Elles pourront être transmises à nos partenaires dans le cadre du suivi administratif des dossiers de nos clients.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition et de portabilité des données vous concernant et les faire rectifier en contactant : Tailored Finance, 5 rue Fénelon, 33000 bordeaux, 06 65 09 17 73, gdelonlay@tailored-finance.fr.

Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du Traitement de vos données auprès de la CNIL.

CIF N° E008980 – ANACOFI, association agréée par l'AMF – Membre de l'ANACOFI – courtage, association agréée par l'ACPR
Intermédiaire en assurance sous le N° ORIAS : 13006174 (www.orias.fr)
RCP et garantie financière n° AIPIR200027- contrat de groupe Add Value Assurances souscrit chez AIG Europe SA – Tour CBX – 1
Passerelle des Reflets – 92400 COURBEVOIE
Carte professionnelle immobilière (transactions immeubles et fonds de commerce – sans détention de fonds) n° CPI 9201
202100000067 délivrée le 02/04/2024 par la CCI de Bordeaux

TAILORED FINANCE France – 5 RUE FENELON – 33000 BORDEAUX
Co-gérant : M. Guillaume DE LONLAY | Tél 06 65 09 17 73 | relations@tailored-finance.fr
SARL au capital de 1000 € – RCS BORDEAUX 789 252 590 – NAF 7022Z – TVA Intracommunautaire FR04789252590
PARAPHES

DOCUMENT DE CONNAISSANCE CLIENT

Joindre au minimum

- Document d'identité en cours de validité
- Justificatif de domicile
- Dernier avis d'imposition

Toute autre pièce que vous estimez pertinente à l'étude de votre situation.

ELEMENTS GENERAUX

VOUS

| | |
|------------------------------------|--------------------------|
| Nom ; Prénom | |
| Date et lieu de naissance | 09/12/1976 à SAINT FLOUR |
| Profession | Directeur de projet |
| Adresse (résidence fiscale) | |
| Numéro de téléphone | |
| Adresse mail | |

VOTRE CONJOINT

| | |
|--|--------------------------|
| Nom ; Prénom | |
| Date et lieu de naissance | |
| Profession | Relations commerciales |
| Numéro de téléphone | |
| Adresse mail | |
| Forme légale de l'union (mariage – préciser le régime matrimonial/PACS) | Mariés communauté légale |
| Depuis quand | 09/07/2005 |

VOS ENFANTS

| Nom / Prénom | Date de naissance | A charge | Remarques |
|---------------------|--------------------------|-----------------|------------------|
| AGATHE | 2010 | oui | |
| JULIETTE | 2008 | oui | |
| | | | |
| | | | |

AUTRES PERSONNES A CHARGE

| Nom / Prénom | Date de naissance | Remarques |
|---------------------|--------------------------|------------------|
| | | |
| | | |

PRATIQUE /DETENTION DES PRODUITS D'EPARGNE ET D'INVESTISSEMENT

Vous

CIF N° E008980 – ANACOFI, association agréée par l'AMF – Membre de l'ANACOFI – courtage, association agréée par l'ACPR
 Intermédiaire en assurance sous le N° ORIAS : I3006174 (www.orias.fr)

RCP et garantie financière n° AIPIR200027- contrat de groupe Add Value Assurances souscrit chez AIG Europe SA – Tour CBX – 1
 Passerelle des Reflets – 92400 COURBEVOIE

Carte professionnelle immobilière (transactions immeubles et fonds de commerce – sans détention de fonds) n° CPI 9201
 2021000000067 délivrée le 02/04/2024 par la CCI de Bordeaux

TAILORED FINANCE France – 5 RUE FENELON – 33000 BORDEAUX

Co-gérant : M. Guillaume DE LONLAY | Tél 06 65 09 17 73 | relations@tailored-finance.fr

SARL au capital de 1 000 € – RCS BORDEAUX 789 252 590 – NAF 7022Z – TVA Intracommunautaire FR04789252590

PARAPHES

Page 7 sur 58

| | |
|--|---|
| Actuelle : <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | Passée : <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| Si oui, précisez les modes de gestion : <input type="checkbox"/> directe <input checked="" type="checkbox"/> conseillée <input type="checkbox"/> sous mandat | |
| Votre conjoint | |
| Actuelle : <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non | Passée : <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| Si oui, précisez les modes de gestion : <input type="checkbox"/> directe <input checked="" type="checkbox"/> conseillée <input type="checkbox"/> sous mandat | |

| | | |
|-----------------------------------|---|--------------------------------|
| CONNAISSANCES FINANCIERES | | |
| Vous | | |
| <input type="checkbox"/> Mauvaise | <input checked="" type="checkbox"/> Moyenne | <input type="checkbox"/> Bonne |
| Votre conjoint | | |
| <input type="checkbox"/> Mauvaise | <input checked="" type="checkbox"/> Moyenne | <input type="checkbox"/> Bonne |

| | | | | | | |
|---|------------------------------|------------------------------|---|------------------------------|------------------------------|---|
| PROFIL DE RISQUE ESTIMÉ | | | | | | |
| Vous | | | | | | |
| <input type="checkbox"/> 1/7 | <input type="checkbox"/> 2/7 | <input type="checkbox"/> 3/7 | <input checked="" type="checkbox"/> 4/7 | <input type="checkbox"/> 5/7 | <input type="checkbox"/> 6/7 | <input type="checkbox"/> 7/7 |
| A risque plus faible Rendement potentiellement plus faible | | | | | | A risque plus élevé Rendement potentiellement plus élevé |
| Votre conjoint | | | | | | |
| <input type="checkbox"/> 1/7 | <input type="checkbox"/> 2/7 | <input type="checkbox"/> 3/7 | <input checked="" type="checkbox"/> 4/7 | <input type="checkbox"/> 5/7 | <input type="checkbox"/> 6/7 | <input type="checkbox"/> 7/7 |
| A risque plus faible Rendement potentiellement plus faible | | | | | | A risque plus élevé Rendement potentiellement plus élevé |

| | | |
|---|----|---|
| OBJECTIFS DU CLIENT | | |
| Parmi les propositions suivantes, classez les objectifs déclarés dans leur ordre de priorité : | | Horizon d'investissement en années : |
| 1 Préparation à la retraite | 30 | |
| 3 Transmission d'un capital au moment du décès | 40 | |
| 4 Constitution d'une épargne de précaution | 10 | |
| 5 Investissement à long/moyen/court terme | 10 | |
| 2 Autres objectifs déclarées (le cas échéant) : création patrimoine | 10 | |

CRITERES DE DURABILITE

Les critères ESG regroupent trois critères différents :

- Environnementaux ;
- Sociaux
- Gouvernance.

Ces critères permettent de mesurer la prise en compte du développement durable et des enjeux de long terme des entreprises.

Ces critères sont associés à un certain nombre de bonnes ou de mauvaises pratiques à éviter dont voici quelques exemples :

CIF N° E008980 – ANACOFI, association agréée par l'AMF – Membre de l'ANACOFI – courtage, association agréée par l'ACPR
 Intermédiaire en assurance sous le N° ORIAS : 13006174 (www.orias.fr)
 RCP et garantie financière n° AIPIR200027- contrat de groupe Add Value Assurances souscrit chez AIG Europe SA – Tour CBX – 1
 Passerelle des Reflets – 92400 COURBEVOIE
 Carte professionnelle immobilière (transactions immeubles et fonds de commerce – sans détention de fonds) n° CPI 9201
 202100000067 délivrée le 02/04/2024 par la CCI de Bordeaux

- Critères Environnementaux : bilan carbone, stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre, consommation énergétique, gestion des déchets et valorisation, prévention des impacts sur la biodiversité (rejets polluants par exemple), etc.
- Critères Sociaux : parité, inclusivité des minorités et handicaps, respect du Droit du Travail, qualité du dialogue avec les parties prenantes, formation des collaborateurs, sécurité au travail, etc.
- Critères de Gouvernance : prise en compte de l'avis des parties prenantes dans la direction de l'entreprise, vérification des comptes par un tiers, diversité au sein du conseil d'administration, transparence des salaires, lutte contre la corruption, etc.

Le **règlement Taxonomie** établit une classification pour qu'une activité économique soit considérée comme durable (poursuivant des objectifs environnementaux) :

- Atténuation du risque climatique ;
- Utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines ;
- Prévention et réduction de la pollution ;
- Adaptation au changement climatique ;
- Transition vers une économie circulaire ;
- Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Un investissement est considéré comme "durable" s'il respecte 3 conditions cumulatives :

- Correspondre à l'un des 6 objectifs du tableau
- Ne pas avoir d'impact négatif significatif sur l'un des 5 autres
- Respect des garanties minimales sociales (ex. : droits sociaux)

Le **règlement SFDR** établit des règles et obligations de transparence quant à la publication d'informations sur la durabilité des placements :

- Placements poursuivant un objectif d'investissement durable (art. 9)
- Placements promouvant des critères sociaux et/ou environnementaux réalisés dans des entreprises suivant des bonnes pratiques de gouvernance (art. 8)
- Placements n'ayant pas d'objectif d'investissement durable et ne déclarant pas prendre en compte les critères ESG (art. 6)

Un investissement est considéré comme "durable" s'il :

- contribue à un objectif environnemental ou social ;
- sans causer de préjudice significatif à d'autres objectifs environnementaux ou sociaux ;
- dans une entreprise appliquant de bonnes pratiques de gouvernance.

Les **principales incidences négatives (PAI)**, article 4 SFDR :

Il s'agit de la prise en compte des impacts négatifs des décisions d'investissement d'un point de vue environnemental, social ou de bonne gouvernance avec pour précision les actions mises en œuvre pour les atténuer.

Etes-vous susceptible d'être intéressé par l'investissement durable ?

- Non
 Oui

CIF N° E008980 – ANACOFI, association agréée par l'AMF – Membre de l'ANACOFI – courtage, association agréée par l'ACPR
 Intermédiaire en assurance sous le N° ORIAS : I3006174 (www.orias.fr)

RCP et garantie financière n° AIPR200027- contrat de groupe Add Value Assurances souscrit chez AIG Europe SA – Tour CBX – 1
 Passerelle des Reflets – 92400 COURBEVOIE

Carte professionnelle immobilière (transactions immeubles et fonds de commerce – sans détention de fonds) n° CPI 9201
 202100000067 délivrée le 02/04/2024 par la CCI de Bordeaux

TAILORED FINANCE France – 5 RUE FENELON – 33000 BORDEAUX

Co-gérant : M. Guillaume DE LONLAY | Tél 06 65 09 17 73 | relations@tailored-finance.fr

SARL au capital de 1 000 € – RCS BORDEAUX 789 252 590 - NAF 7022Z - TVA Intracommunautaire FR04789252590

PARAPHES

Page 9 sur 58

Si vous avez sélectionné non, vous reconnaisez ne pas avoir d'exigence minimum concernant l'intégration de produits financiers durables à vos investissements. Leurs proportions dans les recommandations d'investissements seront donc librement définies par votre conseiller.

Si oui, souhaitez-vous que votre conseiller prenne en compte des critères relatifs à la réglementation Taxonomie ?

- Oui
 Non

Souhaitez-vous que votre conseiller prenne en compte des critères relatifs à la réglementation SFDR (investissements durables) ?

- Oui
 Non

Souhaitez-vous que votre conseiller prenne en compte les principales incidences négatives (PAI) ?

- Oui
 Non

Êtes-vous prêt à accepter des performances moindres en cas d'investissements ESG ?

- Oui
 Non

Si oui : Pour votre investissement, quel est en pourcentage votre objectif environnemental / durabilité / social souhaité : _____ %.

Si pas d'objectif précis l'indiquer ici : pas d'objectif précis (sinon supprimer)

| Attentif | | Intéressé | | Impulsif | | |
|----------|----------|-----------|-----------|-----------|--------|-----------|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 1 – 15% | 16 – 30% | 31– 45% | 46 – 50 % | 51 – 60 % | 61-81% | 82 – 100% |

Au sein de l'ensemble de votre patrimoine, avez-vous un souhait en pourcentage ? si oui :%

Si pas d'objectif précis l'indiquer ici : pas d'objectif précis (sinon supprimer)

| Attentif | | Intéressé | | Impulsif | | |
|----------|----------|-----------|-----------|-----------|--------|-----------|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
| 1 – 15% | 16 – 30% | 31– 45% | 46 – 50 % | 51 – 60 % | 61-81% | 82 – 100% |

Sans objectif « patrimoine global », le conseiller se contentera de s'intéresser à ce que vous aurez indiqué pour l'investissement spécifiquement objet de la mission.

Si vous avez exprimé la volonté de promouvoir des caractéristiques ESG, merci de préciser lesquelles seraient prioritaires :

- **Indicateurs environnementaux**
- L'atténuation du changement climatique
- L'adaptation au changement climatique
- L'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines

CIF N° E008980 – ANACOFI, association agréée par l'AMF – Membre de l'ANACOFI – courtage, association agréée par l'ACPR
 Intermédiaire en assurance sous le N° ORIAS : 13006174 (www.orias.fr)

RCP et garantie financière n° AIPIR200027- contrat de groupe Add Value Assurances souscrit chez AIG Europe SA ~ Tour CBX – 1
 Passerelle des Reflets – 92400 COURBEVOIE

Carte professionnelle immobilière (transactions immeubles et fonds de commerce – sans détention de fonds) n° CPI 9201
 202100000067 délivrée le 02/04/2024 par la CCI de Bordeaux

TAILORED FINANCE France – 5 RUE FENELON – 33000 BORDEAUX

Co-gérant : M. Guillaume DE LONLAY | Tél 06 65 09 17 73 | relations@tailored-finance.fr

SARL au capital de 1000 € - RCS BORDEAUX 789 252 590 - NAF 7022Z - TVA Intracommunautaire FR04789252590

PARAPHES

Page 10 sur 58

- La transition vers une économie circulaire
- La prévention et la réduction de la pollution
- La protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

➤ **Indicateurs sociaux :**

- Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies et des orientations de l'OCDE applicables aux multinationales
- Absence de processus et de mécanismes de contrôle de la conformité aux principes et orientations susvisés.
- Écart de rémunération non ajusté entre les sexes.
- Diversité des genres dans les conseils d'administration
- Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)

- Avez-vous d'autres objectifs et besoins, ou d'horizons d'investissement en matière d'investissement durable ?

| REVENUS | | | | | |
|-----------------------|----------------|---------|-----------|-------------|-----------|
| | MONTANT | NATURE | FREQUENCE | HORS FRANCE | REMARQUES |
| VOUS | 61600 | salaire | annuel | non | |
| | 3300 | foncier | annuel | non | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | NOTES : | | | | |
| VOTRE CONJOINT | 50050 | salaire | annuel | non | |
| | 3300 | foncier | annuel | non | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | NOTES : | | | | |
| ENFANTS | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | NOTES : | | | | |

CIF N° E008980 – ANACOFI, association agréée par l'AMF – Membre de l'ANACOFI – courtage, association agréée par l'ACPR
 Intermédiaire en assurance sous le N° ORIAS : 13006174 (www.orias.fr)

RCP et garantie financière n° AIPR200027- contrat de groupe Add Value Assurances souscrit chez AIG Europe SA – Tour CBX – 1
 Passerelle des Reflets – 92400 COURBEVOIE

Carte professionnelle immobilière (transactions immeubles et fonds de commerce – sans détention de fonds) n° CPI 9201
 2021000000067 délivrée le 02/04/2024 par la CCI de Bordeaux

TAILORED FINANCE France – 5 RUE FENELON – 33000 BORDEAUX

Co-gérant : M. Guillaume DE LONLAY | Tél 06 65 09 17 73 | relations@tailored-finance.fr

SARL au capital de 1000 € – RCS BORDEAUX 789 252 590- NAF 7022Z – TVA Intracommunautaire FR04789252590

PARAPHES

Page 11 sur 58

| IRPP FOYER | | | | | |
|-----------------------------------|-------|--|--|--|--|
| Année dernière | 16665 | | | | |
| Année jugée moyenne par le client | | | | | |
| Evolutions prévisibles | | | | | |
| AUTRES | | | | | |

| IFI | |
|-----------------------------------|---------|
| Année dernière | |
| Année jugée moyenne par le client | |
| Evolutions prévisibles | |
| IMPOTS FONCIERS | |
| BIEN | NATURE |
| Maison Clermont | RP |
| Apt Clermont x2 | Locatif |

AUTRES IMPOTS ACQUITTES

| |
|----------------------|
| Foncier locatif 1135 |
|----------------------|

| PATRIMOINE | |
|------------|--|
| EPARGNE | |

| | Vous | | Votre conjoint | |
|-------------------------|---------|--------------|----------------|--------------|
| | Montant | Depuis quand | Montant | Depuis quand |
| Compte courant | 6500 | | 5500 | |
| Compte sur livret 1 | 50000 | | 50000 | |
| PEE | 25000 | | 67000 | |
| PERCO | 43000 | | | |
| Retraite complémentaire | 8200 | | | |
| Actions Michelin | 12000 | | | |

CIF N° E008980 – ANACOFI, association agréée par l'AMF – Membre de l'ANACOFI – courtage, association agréée par l'ACPR
 Intermédiaire en assurance sous le N° ORIAS : 13006174 (www.orias.fr)

RCP et garantie financière n° AIPR200027- contrat de groupe Add Value Assurances souscrit chez AIG Europe SA – Tour CBX – 1
 Passerelle des Reflets – 92400 COURBEVOIE

Carte professionnelle immobilière (transactions immeubles et fonds de commerce – sans détention de fonds) n° CPI 9201
 202100000067 délivrée le 02/04/2024 par la CCI de Bordeaux

TAILORED FINANCE France – 5 RUE FENELON – 33000 BORDEAUX

Co-gérant : M. Guillaume DE LONLAY | Tél 06 65 09 17 73 | relations@tailored-finance.fr

SARL au capital de 1000 € - RCS BORDEAUX 789 252 590 - NAF 7022Z - TVA Intracommunautaire FR04789252590

PARAPHES

Page 12 sur 58

| | | | |
|----------------------|--|--|--|
| Assurance Vie | | | |
| Portefeuille | | | |

IMMOBILIER

| Vous | | | Votre conjoint | | |
|-----------------------|--------------------------|---------------------|-----------------------|--------------------------|---------------------|
| Localisation | Valeur indicative | Depuis quand | Localisation | Valeur indicative | Depuis quand |
| Vous | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| Votre conjoint | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| Commun | | | | | |
| Maison Clermont | 300000 | | | | |
| Locatif Clermont | 280000 | | | | |

PASSIF

| Nature de Crédits en cours | Capital restant dû | Remboursement annuel | Durée restante |
|---|---------------------------|-----------------------------|-----------------------|
| Vous | | | |
| | | | |
| | | | |
| Votre conjoint | | | |
| | | | |
| | | | |
| Communs | | | |
| Crédit locatif | 175000 | 21600 | |
| | | | |
| Autre passif (ex : loyers) : | | | |
| CAPACITE D'EPARGNE / D'INVESTISSEMENT | | | |
| Montant : 300/mois & 130 000 | | | |
| Périodicité : | | | |
| Quote-part du patrimoine que le client envisage d'investir : 7% | | | |
| Endettement global (%) : 17 | | | |

CIF N° E008980 – ANACOFI, association agréée par l'AMF – Membre de l'ANACOFI – courtage, association agréée par l'ACPR
 Intermédiaire en assurance sous le N° ORIAS : 13006174 (www.orias.fr)

RCP et garantie financière n° AIPR200027- contrat de groupe Add Value Assurances souscrit chez AIG Europe SA – Tour CBX – 1
 Passerelle des Reflets – 92400 COURBEVOIE

Carte professionnelle immobilière (transactions immeubles et fonds de commerce – sans détention de fonds) n° CPI 9201
 202100000067 délivrée le 02/04/2024 par la CCI de Bordeaux

TAILORED FINANCE France – 5 RUE FENELON – 33000 BORDEAUX

Co-gérant : M. Guillaume DE LONLAY | Tél 06 65 09 17 73 | relations@tailored-finance.fr

SARL au capital de 1000 € – RCS BORDEAUX 789 252 590- NAF 7022Z – TVA Intracommunautaire FR04789252590

PARAPHES

Page 13 sur 58



REMARQUES

Indiquer ci-dessous

Rédigé en deux exemplaires, dont l'un a été remis au client.

Les clients,

A BORDEAUX , le 19/09/2024

Signature :

✓ Certified by yousign

✓ Certified by yousign

CIF N° E008980 – ANACOFI, association agréée par l'AMF – Membre de l'ANACOFI – courtage, association agréée par l'ACPR
Intermédiaire en assurance sous le N° ORIAS : 13006174 (www.orias.fr)
RCP et garantie financière n° AIPR200027– contrat de groupe Add Value Assurances souscrit chez AIG Europe SA – Tour CBX – I
Passerelle des Reflets – 92400 COURBEVOIE
Carte professionnelle immobilière (transactions immeubles et fonds de commerce – sans détention de fonds) n° CPI 9201
202100000067 délivrée le 02/04/2024 par la CCI de Bordeaux

TAILORED FINANCE France – 5 RUE FENELON – 33000 BORDEAUX

Co-gérant : M. Guillaume DE LONLAY | Tél 06 65 09 17 73 | relations@tailored-finance.fr

SARL au capital de 1 000 € – RCS BORDEAUX 789 252 590 – NAF 7022Z – TVA Intracommunautaire FR04789252590

PARAPHES

Page 14 sur 58

QUESTIONNAIRE PROFIL INVESTISSEUR

| | |
|----------------------|----------------------------|
| LES CLIENTS : | LE CONSEILLER : |
| Nom : | Nom : DE LONLAY |
| Prénom : | Prénom : Guillaume |
| Adresse : | Société : Tailored Finance |
| Billom | |
| E-mail : | |

CONNAISSANCE ET EXPERIENCE EN MATIERE D'INVESTISSEMENT

Question 1 – En matière de placements financiers, vous connaissez :

- Uniquement les placements bancaires traditionnels (Livret A, PEL, LDD...) - *Novice*
- Quelques-uns principaux placements (actions, obligations, OPCVM, SCPI...) - *Informé*
- Les principaux placements et comment ils fluctuent - *Informé*
- Tous les placements, y compris les placements spéculatifs et comment ils fluctuent - *Expérimenté*

Question 2 – Quel est votre niveau d'expertise concernant les produits financiers ?

- Je suis néophyte ; je ne connais pas ces domaines - *Novice*
- Je suis moyennement expérimenté ; j'ai quelques connaissances dans ces domaines - *Informé*
- Je suis expérimenté ; j'ai de bonnes connaissances dans ces domaines - *Expérimenté*

Question 3 – Quelle est votre expérience des placements financiers en général ?

- Je n'ai aucune expérience préalable - *Novice*
- J'ai un peu d'expérience en matière d'opérations financières - *Informé*
- J'ai une bonne expérience - *Expérimenté*

| | | |
|----------------------------|-------------------------------------|---------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Investisseur Novice | Investisseur Informé | Investisseur Expérimenté |

Investisseur Novice : Vous connaissez uniquement certains produits financiers simples.

Investisseur informé : Vous connaissez le fonctionnement de produits financiers simples et de certains produits financiers complexes.

Investisseur expérimenté : Vous comprenez le fonctionnement des marchés financiers et de certains produits complexes.

CIF N° E008980 – ANACOFI, association agréée par l'AMF – Membre de l'ANACOFI – courtage, association agréée par l'ACPR
Intermédiaire en assurance sous le N° ORIAS : 13006174 (www.orias.fr)

RCP et garantie financière n° AIPIR200027– contrat de groupe Add Value Assurances souscrit chez AIG Europe SA – Tour CBX – 1
Passerelle des Reflets – 92400 COURBEVOIE

Carte professionnelle immobilière (transactions immeubles et fonds de commerce – sans détention de fonds) n° CPI9201
202100000067 délivrée le 02/04/2024 par la CCI de Bordeaux

TAILORED FINANCE France – 5 RUE FENELON – 33000 BORDEAUX

Co-gérant : M. Guillaume DE LONLAY | Tél 06 65 09 17 73 | relations@tailored-finance.fr

SARL au capital de 1 000 € – RCS BORDEAUX 789 252 590 – NAF 7022Z – TVA Intracommunautaire FR04789252590

PARAPHES

Page 15 sur 58

Confirmation du profil

Question 4 – À quels modes de gestion avez-vous eu recours ?

- Gestion directe : vous vous occupez vous-même de votre gestion**
- Gestion conseillée : vous êtes conseillé par un professionnel pour faire vos choix**
- Gestion sous mandat : votre gestion est déléguée à une société de gestion**

Question 5 – Combien d'opérations avez-vous réalisées au cours des 12 derniers mois ?

| | Aucune | De 1 à 5 | Plus de 5 |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------|
| Fonds en euros | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Produit obligataires | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Produits actions (OPCVM, titres vifs...) | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Immobilier direct | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Immobilier indirect (SCPI, OPCI...) | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Question 6 – Quelles sont vos connaissances et expérience dans les produits financiers ?

| | Je connais les principales caractéristiques et les risques associés | J'ai déjà investi au cours des 3 dernières années |
|---|---|---|
| Fonds Euros | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Livret A, LDD.. | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Assurance vie, contrat de capitalisation | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| PER, Madelin... | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Actions / obligations | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| OPCVM | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| SCPI, OPCI | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| SCI | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Trackers/ETF | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Produits structurés | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Private Equity / Capital investissement | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| FIP | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| FCPI | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| FPS | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Autres :PEE | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| Aucun | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

***NOTA: Afin de pouvoir investir dans un produit donné, vous devez à minima connaître les principales caractéristiques et les risques associés.**

CIF N° E008980 – ANACOFI, association agréée par l'AMF – Membre de l'ANACOFI – courtage, association agréée par l'ACPR
 Intermédiaire en assurance sous le N° ORIAS : 13006174 (www.orias.fr)

RCP et garantie financière n° AIPIR200027- contrat de groupe Add Value Assurances souscrit chez AIG Europe SA – Tour CBX – 1
 Passerelle des Reflets – 92400 COURBEVOIE

Carte professionnelle immobilière (transactions immeubles et fonds de commerce – sans détention de fonds) n° CPI 9201
 202100000067 délivrée le 02/04/2024 par la CCI de Bordeaux

TAILORED FINANCE France – 5 RUE FENELON – 33000 BORDEAUX

Co-gérant : M. Guillaume DE LONLAY | Tél 06 65 09 17 73 | relations@tailored-finance.fr

SARL au capital de 1000 € – RCS BORDEAUX 789 252 590- NAF 7022Z – TVA Intracommunautaire FR04789252590

PARAPHES

Page 16 sur 58

PROFIL DE RISQUE

Question 1 – Quel âge avez-vous ?

- Moins de 25 ans (4pts) Moins de 50 ans (3pts) Moins de 60 ans (2pts) Plus de 60 ans (1pt)

Question 2 – Suite à une chute des marchés, votre investissement baisse de 10%.

Que faites-vous ?

- Vous profitez de la baisse pour réinvestir (3pts)
 Vous attendez une amélioration des marchés (2pts)
 Vous désinvestissez (1pt)

Question 3 – Plus la rentabilité potentielle d'un placement est grande, plus son risque est élevé. Vous recherchez :

- Un investissement sans risque sans espérance de gain (1pt)
 Un niveau de risque faible avec une espérance rendement faible (2pts)
 Un niveau de risque modéré avec une espérance rendement modéré (3pts)
 Un niveau de risque important avec une espérance rendement important (4pts)

Question 4 – Quel est votre horizon de placement ?

- Moins de 3 ans (1pt) 3-8 ans (2pts) 8-15 ans (3pts) Plus de 15 ans (4pts)

Question 5 – Le critère de liquidité est-il important dans le cadre de vos placements ?

- Oui, je dois pouvoir disposer de mon argent à tout moment (1pt)
 Non, j'ai d'autres liquidités disponibles rapidement, une partie seulement doit rester disponible, que j'évalue à :
 Moins de 25 % (4pts)
 Entre 25 % et 50 % (3pts)
 Entre 50 % et 75 % (2pts)
 Entre 75 % et 99% (1pt)

Question 6 – Quels sont vos objectifs de placement ? (Plusieurs réponses possibles)

- Préservation du capital (1pt)
 Croissance du capital (2pts)
 Investissements générateurs de revenus (2pts)
 Exposition à effet de levier (5pts)
 Vous n'avez rien coché ci-dessus, parce que tous ces objectifs peuvent vous convenir (3pts)

CIF N° E008980 – ANACOFI, association agréée par l'AMF – Membre de l'ANACOFI – courtage, association agréée par l'ACPR
Intermédiaire en assurance sous le N° ORIAS : 13006174 (www.orias.fr)

RCP et garantie financière n° AIPR200027- contrat de groupe Add Value Assurances souscrit chez AIG Europe SA – Tour CBX – 1
Passerelle des Reflets – 92400 COURBEVOIE

Carte professionnelle immobilière (transactions immeubles et fonds de commerce – sans détention de fonds) n° CPI 9201
2021000000067 délivrée le 02/04/2024 par la CCI de Bordeaux

TAILORED FINANCE France – 5 RUE FENELON – 33000 BORDEAUX

Co-gérant : M. Guillaume DE LONLAY | Tél 06 65 09 17 73 | relations@tailored-finance.fr

SARL au capital de 1 000 € – RCS BORDEAUX 789 252 590- NAF 7022Z – TVA Intracommunautaire FR04789252590

PARAPHES

Page 17 sur 58

Question 7 – Pour les placements financiers, pensez-vous plutôt que :

- Il ne faut pas prendre de risques ; il ne faut investir que dans des placements sûrs (1pt)
- On peut placer une petite partie de son patrimoine sur des actifs risqués (2pts)
- On peut placer une part importante de son patrimoine sur des actifs risqués, si le gain attendu est également important (3pts)
- On doit placer l'essentiel de son patrimoine dans des actifs risqués, dès qu'il y a des chances de gains très importants (4pts)

| <input type="checkbox"/> 1 | <input type="checkbox"/> 2 | <input type="checkbox"/> 3 | <input type="checkbox"/> 4 | <input checked="" type="checkbox"/> 5 | <input type="checkbox"/> 6 |
|--|--|----------------------------|----------------------------|---------------------------------------|----------------------------|
| Risque plus faible ← → Risque plus élevé | | | | | |
| Espérance de rendement plus faible ← → Esperance de rendement plus élevé | | | | | |
| TYPOLOGIE DE PROFIL | DESCRIPTION | | | | |
| 1 – Profil Opposé au risque (de 0 à 8 points) | Je souhaite limiter au strict minimum les variations de rendement même si cela limite aussi la rentabilité attendue | | | | |
| 2 – Profil Sécuritaire (de 9 à 11 points) | J'accepte occasionnellement de faibles variations de rendement en échange d'un peu de rentabilité | | | | |
| 3 – Profil Défensif (de 12 à 14 points) | J'accepte une faible variation de rendement et je tolère des pertes occasionnelles en capital pour pouvoir espérer une rentabilité raisonnable | | | | |
| 4 – Profil Equilibré Prudent (de 15 à 17 points) | J'accepte des variations de rendements modérées et tolère des pertes faibles pour une meilleure rentabilité attendue | | | | |
| 5 – Profil Equilibré Dynamique (de 18 à 21 points) | J'accepte des variations assez fortes de rendements et tolère des pertes assez fortes pour une rentabilité attendue importante | | | | |
| 6 – Profil Dynamique (de 22 à 25 points) | J'accepte de fortes variations de rendements et des fortes pertes en vue de tirer la meilleure rentabilité attendue | | | | |
| 7 – Profil Offensif (plus de 25 points) | J'accepte de très fortes variations des rendements et de très fortes pertes en capital en vue de d'avoir la plus forte rentabilité possible | | | | |
| Confirmation du profil | | | | | |

Question 8 – Avez-vous déjà subi des pertes sur vos placements financiers ?

- Non
- Oui et vous avez tout vendu
- Oui et vous avez patienté
- Oui et vous avez réinvesti.

Question 9 – Selon quelle fréquence suivez-vous vos placements actuels ?

- Hebdomadaire
- Mensuelle
- Trimestrielle
- Annuelle

Question 10 – Les placements auxquels s'appliquent ce questionnaire représentent quel pourcentage de votre patrimoine, en excluant votre résidence principale ?

CIF N° E008980 – ANACOFI, association agréée par l'AMF – Membre de l'ANACOFI – courtage, association agréée par l'ACPR
Intermédiaire en assurance sous le N° ORIAS : 13006174 (www.orias.fr)

RCP et garantie financière n° AIPR200027- contrat de groupe Add Value Assurances souscrit chez AIG Europe SA – Tour CBX – 1
Passerelle des Reflets – 92400 COURBEVOIE

Carte professionnelle immobilière (transactions immeubles et fonds de commerce – sans détention de fonds) n° CPI 9201
202100000067 délivrée le 02/04/2024 par la CCI de Bordeaux

TAILORED FINANCE France – 5 RUE FENELON – 33000 BORDEAUX

Co-gérant : M. Guillaume DE LONLAY | Tél 06 65 09 17 73 | relations@tailored-finance.fr

SARL au capital de 1 000 € – RCS BORDEAUX 789 252 590- NAF 7022Z – TVA Intracommunautaire FR04789252590



Sans objet. Moins de 25 %. Entre 25 % et 50 % Entre 50 % et 75 %. Plus de 75 %.

CIF N° E008980 – ANACOFI, association agréée par l'AMF – Membre de l'ANACOFI – courtage, association agréée par l'ACPR
Intermédiaire en assurance sous le N° ORIAS : 13006174 (www.orias.fr)

RCP et garantie financière n° AIPR200027- contrat de groupe Add Value Assurances souscrit chez AIG Europe SA – Tour CBX – 1
Passerelle des Reflets – 92400 COURBEVOIE
Carte professionnelle immobilière (transactions immeubles et fonds de commerce – sans détention de fonds) n° CPI 9201
202100000067 délivrée le 02/04/2024 par la CCI de Bordeaux

TAILORED FINANCE France – 5 RUE FENELON – 33000 BORDEAUX

Co-gérant : M. Guillaume DE LONLAY | Tél 06 65 09 17 73 | relations@tailored-finance.fr

SARL au capital de 1000 € – RCS BORDEAUX 789 252 590 – NAF 7022Z – TVA Intracommunautaire FR04789252590

PARAPHES

Page 19 sur 58

CAPACITE A SUBIR DES PERTES

Question 1 – Quelle variation annuelle du capital investi, à la hausse ou à la baisse, acceptez-vous ?

- Je n'accepte qu'une perte très faible (Aucune perte)
- De moins 10 % à plus 10 % (Faible)
- De moins 20 % à plus 20 % (Moyenne)
- De moins 40 % à plus 40 % (Élevée)

Question 2 – Compte tenu de vos revenus et de votre patrimoine, quel niveau de pertes pouvez-vous supporter financièrement pour les opérations envisagées ?

- Vous ne pouvez supporter aucune perte financière (Aucune perte)
- Vous pouvez supporter des pertes financières limitées (Faible)
- Vous pouvez supporter des pertes financières à concurrence du montant investi (Moyenne)
- Vous pouvez supporter des pertes financières au-delà du montant investi (Élevée)

Question 3 : Lequel des énoncés suivants correspond le mieux à la situation financière globale de votre famille ?

- Pas d'économies et des dettes importantes (Aucune perte)
- Peu d'économies et des dettes relativement importantes (Faible)
- Quelques économies et quelques dettes (Moyenne)
- Peu de dettes et très à l'aise financièrement (Elevé)
- Autre (préciser) : quelques dettes et à l'aise financièrement

| | | | |
|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Aucune perte en capital | Faible | Moyenne | Elevée |

Aucune perte en capital : vous souhaitez uniquement investir sur des placements sans risques

Faible : Vous ne souhaitez pas prendre de risques avec vos placements

Moyenne : Vous acceptez une certaine volatilité

Elevée : Vous acceptez une forte volatilité de vos placements

Confirmation du profil

Question 3 – Imaginez que l'ensemble de votre patrimoine soit investi dans un placement sans risque, qui vous rapporte un revenu certain de 10.000 € par an.

On vous propose réaliser votre capital pour l'investir sur des supports plus risqués qui ont :

- 50% de chances de vous procurer un revenu annuel double, de 20.000 €.
- 50% de chances de vous procurer un revenu annuel diminué d'un tiers, donc de 6.333 €.

CIF N° E008980 – ANACOFI, association agréée par l'AMF – Membre de l'ANACOFI – courtage, association agréée par l'ACPR
 Intermédiaire en assurance sous le N° ORIAS : 13006174 (www.orias.fr)

RCP et garantie financière n° AIPR200027- contrat de groupe Add Value Assurances souscrit chez AIG Europe SA – Tour CBX – 1
 Passerelle des Reflets – 92400 COURBEVOIE

Carte professionnelle immobilière (transactions immeubles et fonds de commerce – sans détention de fonds) n° CPI 9201
 202100000067 délivrée le 02/04/2024 par la CCI de Bordeaux

TAILORED FINANCE France – 5 RUE FENELON – 33000 BORDEAUX

Co-gérant : M. Guillaume DE LONLAY | Tél 06 65 09 17 73 | relations@tailored-finance.fr

SARL au capital de 1000 € - RCS BORDEAUX 789 252 590- NAF 7022Z - TVA Intracommunautaire FR04789252590

PARAPHES

Page 20 sur 58



- Vous acceptez le placement
 Vous refusez le placement

Question 4 - Imaginez que l'ensemble de votre patrimoine soit investi dans un placement sans risque, qui vous rapporte un revenu certain de 10.000 € par an.

On vous propose réaliser votre capital pour l'investir sur des supports plus risqués qui ont :

- 50% de chances de vous procurer un revenu annuel augmenté de 20% soit de 12.000 €.
- 50% de chances de vous procurer un revenu annuel diminué de 20% soit 8000 €.

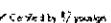
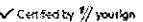
- Vous acceptez le placement
 Vous refusez le placement

REMARQUES

| | OUI | NON |
|-------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------|
| Cohérence des données | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Complétude des données | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| Avertissement RGPD envoyé au client | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Nota : les dénominations employées pour désigner le profil peuvent être différentes de celles utilisées par les compagnies d'assurances. Par la signature de ce document, j'atteste de l'exactitude des informations fournies et je reconnaissais que celles-ci sont nécessaires au traitement de l'opération envisagée et à l'élaboration de mon profil de risque.

Rédigé en deux exemplaires, dont l'un a été remis au client.

| | |
|--|--|
| Les clients, A BORDEAUX, le 19/09/2024 Signature : | Le conseiller, A BORDEAUX, le 19/09/2024 Signature : |
| ✓ Certified by  yousign | ✓ Certified by  yousign Guillaume DE LONLAY ✓ Certified by  yousign |

CIF N° E008980 – ANACOFI, association agréée par l'AMF – Membre de l'ANACOFI – courtage, association agréée par l'ACPR

Intermédiaire en assurance sous le N° ORIAS : 13006174 (www.orias.fr)

RCP et garantie financière n° AIPR200027- contrat de groupe Add Value Assurances souscrit chez AIG Europe SA – Tour CBX – 1
Passerelle des Reflets – 92400 COURBEVOIE

Carte professionnelle immobilière (transactions immeubles et fonds de commerce – sans détention de fonds) n° CPI 9201
2021000000067 délivrée le 02/04/2024 par la CCI de Bordeaux

TAILORED FINANCE France – 5 RUE FENELON – 33000 BORDEAUX

Co-gérant : M. Guillaume DE LONLAY | Tél 06 65 09 17 73 | relations@tailored-finance.fr

SARL au capital de 1 000 € – RCS BORDEAUX 789 252 590- NAF 7022Z – TVA Intracommunautaire FR04789252590

PARAPHES

Page 21 sur 58

LETTRE DE MISSION

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

Tailored Finance, SARL, au capital de 1 000 € immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 789 252 590 dont le siège social est sis au 5 rue Fénelon – 33000 BORDEAUX, Conseiller en investissements financiers soumis au régime des articles L 541-1 et suivants du Code Monétaire et Financier, adhérent à l'Association professionnelle ANACOFI agréée par l'AMF, enregistré sous le n°E008980 et à l'ORIAS sous le n°13006174.

Ci-après dénommé « Le Conseiller »,

D'une part,

ET :

| | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Madame | <input checked="" type="checkbox"/> Monsieur |
| Nom : | Nom : |
| Nom de naissance (si différent) : | Nom de naissance (si différent) : |
| Prénom : | Prénom : |
| Adresse de correspondance : | |
| Investisseur qualifié (tel que défini dans les articles D411.1 à 4 du Code Monétaire et Financier ou tout texte qui se substituerait) : | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Oui (Fournir justificatifs) |
| Résidence fiscale : <input checked="" type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> Étranger (préciser le pays) : | |
| Client Pro / Non Pro : <input type="checkbox"/> Professionnel <input checked="" type="checkbox"/> Non-Professionnel | |
| Profil de risque : Équilibré Dynamique (5/7) | |

Ci-après dénommé « le Client »

D'autre part,

Le Conseiller et le Client, communément dénommés « les Parties ».

À la suite de vos rendez-vous avec le Conseiller vous trouverez ci-dessous les détails de la mission de conseil en gestion de patrimoine que vous souhaitez confier au cabinet Tailored Finance et nous vous remercions de votre confiance.

Nous avons le plaisir de vous adresser cette lettre de mission qui a pour objet de confirmer nos précédents entretiens et de définir les conditions de notre collaboration.

Dans ce cadre, vous reconnaîtrez avoir reçu la Fiche d'Informations Légales de notre entreprise, le questionnaire définissant votre profil de risque ainsi que la synthèse de notre offre de produits récapitulant les différentes catégories de couts et frais par produits.

En cas de relation durable, votre conseiller vous informera de tout changement lié à la structure de Tailored Finance (notamment la nature du conseil et l'identité des partenaires) par l'envoi d'un Document d'Entrée en Relation actualisé.

CIF N° E008980 – ANACOFI, association agréée par l'AMF – Membre de l'ANACOFI – courtage, association agréée par l'ACPR
Intermédiaire en assurance sous le N° ORIAS : 13006174 (www.orias.fr)

RCP et garantie financière n° AIPIR200027- contrat de groupe Add Value Assurances souscrit chez AIG Europe SA – Tour CBX – 1
Passerelle des Reflets – 92400 COURBEVOIE

Carte professionnelle immobilière (transactions immeubles et fonds de commerce – sans détention de fonds) n° CPI 9201
202100000067 délivrée le 02/04/2024 par la CCI de Bordeaux

TAILORED FINANCE France – 5 RUE FENELON – 33000 BORDEAUX

Co-gérant : M. Guillaume DE LONLAY | Tél 06 65 09 17 73 | relations@tailored-finance.fr

SARL au capital de 1 000 € – RCS BORDEAUX 789 252 590- NAF 7022Z – TVA Intracommunautaire FR04789252590

PARAPHES

Page 22 sur 58

Lors de notre entretien, vous nous avez précisé votre souhait d'obtenir une assistance au placement, dont :

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Assurance | <input checked="" type="checkbox"/> Réception / Transmission d'ordres |
| <input checked="" type="checkbox"/> Conseil en Investissement financier | <input type="checkbox"/> Conseil portant sur la fourniture des services d'investissement |
| <input type="checkbox"/> Conseil sur biens divers | <input type="checkbox"/> Autre – à préciser : |

Lors de nos entretiens récents, vous nous avez confiés les objectifs généraux sur lesquels vous souhaitez être conseillé. Ainsi, vous souhaitez disposer d'un accompagnement patrimonial global pouvant notamment comprendre les sujets suivants par ordre d'importance :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Se constituer une épargne de précaution | <input type="checkbox"/> Déléguer à un professionnel la gestion financière de son épargne |
| <input type="checkbox"/> Placer des liquidités à court terme | <input type="checkbox"/> Optimiser sa fiscalité |
| <input type="checkbox"/> Constituer, valoriser, diversifier un capital sur le long terme | <input type="checkbox"/> Réduire son IFI |
| <input type="checkbox"/> Obtenir des revenus complémentaires | <input type="checkbox"/> Financer un achat immobilier |
| <input checked="" type="checkbox"/> Se constituer un patrimoine | <input checked="" type="checkbox"/> Aider ses enfants |
| <input type="checkbox"/> Optimiser la rentabilité de ses placements | <input type="checkbox"/> Anticiper sa mobilité géographique |
| <input type="checkbox"/> Convertir immédiatement en revenus réguliers et viagers un capital disponible | <input type="checkbox"/> Se prémunir contre les accidents de la vie |
| <input type="checkbox"/> Accéder à l'univers d'investissement luxembourgeois (multi-devises-multi-gestionnaires, FID et FAS) | <input type="checkbox"/> Protéger son conjoint survivant |
| | <input type="checkbox"/> Protéger ses proches |
| | <input checked="" type="checkbox"/> Préparer sa retraite |
| | <input type="checkbox"/> Préparer la transmission de son patrimoine |
| | <input type="checkbox"/> Préparer la transmission de son entreprise |

Notre mission débutera à réception d'un exemplaire de la présente lettre de mission remise en double exemplaire signée par vos soins.

La présente convention est prévue pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction. Chacune des parties pourra y mettre fin avant le terme (anniversaire du contrat) par LR/AR. Nous exécuterons la mission dans le respect des règles déontologiques de notre profession, avec discrétion et confidentialité.

CIF N° E008980 – ANACOFI, association agréée par l'AMF – Membre de l'ANACOFI – courtage, association agréée par l'ACPR
Intermédiaire en assurance sous le N° ORIAS : 13006174 (www.orias.fr)

RCP et garantie financière n° AIPIR200027- contrat de groupe Add Value Assurances souscrit chez AIG Europe SA – Tour CBX – 1
Passerelle des Reflets – 92400 COURBEVOIE

Carte professionnelle immobilière (transactions immeubles et fonds de commerce – sans détention de fonds) n° CPI 9201
202100000067 délivrée le 02/04/2024 par la CCI de Bordeaux

TAILORED FINANCE France – 5 RUE FENELON – 33000 BORDEAUX

Co-gérant : M. Guillaume DE LONLAY | Tél 06 65 09 17 73 | relations@tailored-finance.fr

SARL au capital de 1 000 € – RCS BORDEAUX 789 252 590 – NAF 7022Z – TVA Intracommunautaire FR04789252590

PARAPHES

Page 23 sur 58

Synthèse des offres proposées par le Conseiller

| Missions possibles | Risque | Frais possibles | Mode de paiement | Mise en garde | ESG – Critères de durabilité pris en compte |
|----------------------------|--------|-------------------|-----------------------------------|---|---|
| Audit patrimonial | NC | NC | NC | NC | NC |
| Suivi patrimonial | NC | NC | NC | NC | NC |
| Conseil patrimonial | NC | NC | NC | NC | NC |
| Investissement dans OPC | 2 à 7 | 0,5 % à 4%* | Frais d'entrée + frais de gestion | Selon les OPC, perte en capital possible. | Labels, Taxonomie, incidences négatives, SFDR |
| Investissement Immo direct | 2 à 4 | De 4% HT à 6% HT* | Commission et rétrocession | L'immobilier reste un secteur où des variations sont possibles. | Labels, Taxonomie, incidences négatives, SFDR |

* Ces frais sont déjà prélevés par le partenaire au sein de ses conditions générales. Le conseil que nous vous fournissons n'entraîne aucun surcoût.

Nous nous engageons à vous présenter notre analyse, nos conclusions et/ou nos préconisations dans un audit écrit et circonstancié. Nos conseils reposent sur une analyse large des différents types d'instruments financiers mais défini comme non-indépendant dont les conséquences relatives à la rémunération sont mentionnées dans le document d'entrée en relation.

Nous baserons nos études sur l'ensemble des informations que vous nous avez communiquées dans le cadre de nos échanges et des documents Gestion Globale (GG). Nous reviendrons vers vous pour des questions complémentaires si nécessaires. Par ailleurs, vous vous engagez par la signature de ce document à un devoir d'information et de coopération sincère et exhaustive. Vous reconnaîtrez également que la société élite Patrimoine est réglementé par le droit français et ainsi que les conseils sont donnés en France.

Le conseil que nous vous délivrerons répond à une stratégie définie à un moment donné et est susceptible de modifications en fonction de changements, qu'ils soient d'ordre professionnel ou personnel. Seule une actualisation de ces préconisations permettra un ajustement. Ainsi, afin de pouvoir vous fournir une évaluation périodique du caractère adéquat des instruments financiers recommandés, vous vous engagez à nous informer des changements significatifs de votre situation personnelle et professionnelle. L'évaluation de l'adéquation de votre patrimoine et de votre situation nous permettra d'agir au mieux de vos intérêts.

Tailored Finance délivrera des conseils et recommandations personnalisées, dans le respect de l'obligation d'œuvrer au mieux des intérêts du client, mais défini comme non indépendant au sens de l'article 325-5 du RGAMF. Ainsi, Tailored Finance n'est pas soumis à une relation d'exclusivité

CIF N° E008980 – ANACOFI, association agréée par l'AMF – Membre de l'ANACOFI – courtage, association agréée par l'ACPR
Intermédiaire en assurance sous le N° ORIAS : 13006174 (www.orias.fr)

RCP et garantie financière n° AIPR200027- contrat de groupe Add Value Assurances souscrit chez AIG Europe SA – Tour CBX – 1
Passerelle des Reflets – 92400 COURBEVOIE

Carte professionnelle immobilière (transactions immeubles et fonds de commerce – sans détention de fonds) n°CPI 9201
202100000067 délivrée le 02/04/2024 par la CCI de Bordeaux

TAILORED FINANCE France – 5 RUE FENELON – 33000 BORDEAUX

Co-gérant : M. Guillaume DE LONLAY | Tél 06 65 09 17 73 | relations@tailored-finance.fr

SARL au capital de 1 000 € – RCS BORDEAUX 789 252 590– NAF 7022Z – TVA Intracommunautaire FR04789252590

PARAPHES

Page 24 sur 58



avec ses fournisseurs de produits financiers et d'assurances. Nos conseils seront fondés sur une analyse objective du marché de façon à pouvoir recommander des produits adaptés aux besoins et situations de nos clients.

Notre rémunération sera constituée de commissions versées par nos partenaires (compagnies d'assurance, sociétés de gestion, fournisseurs d'instruments financiers, etc.) et dépendra de l'investissement que vous réaliserez. Le détail des commissions perçues vous sera indiqué avant tout investissement. Votre conseil, représentant de Tailored Finance, pourra percevoir directement une part de ces commissions. Une convention d'honoraires correspondant au respect et à la garantie de l'objectivité du conseil et à la recherche d'économie des frais d'intermédiation, pourra être annexée à la présente lettre de mission dans le cas où vous feriez le choix de ces prestataires. Enfin, dans le cas où vous souhaiteriez notre assistance sur des missions particulières, nous vous ferons parvenir une lettre de mission complémentaire détaillant notre mode d'intervention ainsi que le détail de nos honoraires le cas échéant.

Nous tenons à votre disposition la procédure de résolution des conflits d'intérêts signée entre Tailored Finance, ses filiales et participations liées aux dirigeants, destinée à évaluer que les rémunérations perçues n'aillent à l'encontre de leur obligation d'agir au mieux des intérêts des clients. Nous nous engageons ainsi à informer nos clients d'éventuels conflits d'intérêts.

Le cas échéant, afin de déterminer avec précision les conséquences d'un investissement, vous acceptez par la présente que les informations fiscales à notre disposition puissent être communiquées à nos avocats partenaires pour l'étude des questions relatives à votre situation.

Conformément à la loi il est précisé les points suivants :

Afin de respecter les dispositions de l'article 335-3 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), vous reconnaisssez avoir reçu la fiche d'informations légales comprenant notre n° d'enregistrement en tant que Conseil en Investissement Financier, référencé par l'Association Nationale des Conseils Financiers (ANACOFI-CIF) agréé par l'AMF, ainsi que nos autres statuts légaux. Tous les documents et éléments qui nous seront transmis seront traités avec la plus extrême confidentialité et dans le cadre strict de l'exécution de la mission décrite ci-dessus. Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous pourrez exercer un droit d'accès et de rectification de ces informations au siège social de notre Cabinet. Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Tailored Finance SARL dans un cloud personnalisé et sécurisé, géré par la société OCI (<https://www.OCI.fr>).

Les données permettant l'analyse et le suivi de votre situation patrimoniale et fiscale sont conservées. Elles sont conservées pendant 5 ans (dans le cas d'un arrêt de nos services vos données devront être supprimées dans les 3 ans) et sont destinées à la direction, aux services commerciaux, d'ingénierie patrimoniale et back-office. Toutes fuites de données ou piratage vous sera communiqué dans les 72h. Conformément à la loi « Informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès, de modification, de portabilité, suppression et d'opposition aux données vous concernant en contactant : gdelonlay@tailored-finance.fr ou au 06 65 09 17 73.

Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL.

Dans le cas où la lettre de mission serait le résultat d'un acte de démarchage tel que défini, vous bénéficiez d'un délai de rétractation de 14 jours, à compter de la date de réception de la présente lettre de mission. Durant cette période, vous aurez la liberté de renoncer purement et simplement à votre engagement en nous faisant

CIF N° E008980 – ANACOFI, association agréée par l'AMF – Membre de l'ANACOFI – courtage, association agréée par l'ACPR
Intermédiaire en assurance sous le N° ORIAS : 13006174 (www.orias.fr)

RCP et garantie financière n° AIPR200027- contrat de groupe Add Value Assurances souscrit chez AIG Europe SA – Tour CBX – 1
Passerelle des Reflets – 92400 COURBEVOIE

Carte professionnelle immobilière (transactions immeubles et fonds de commerce – sans détention de fonds) n°CPI 9201
2021000000067 délivrée le 02/04/2024 par la CCI de Bordeaux

TAILORED FINANCE France – 5 RUE FENELON – 33000 BORDEAUX

Co-gérant : M. Guillaume DE LONLAY | Tél 06 65 09 17 73 | relations@tailored-finance.fr

SARL au capital de 1000 € – RCS BORDEAUX 789 252 590 – NAF 70222 – TVA Intracommunautaire FR04789252590

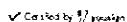
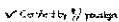
PARAPHES

Page 25 sur 58



parvenir par courrier recommandé avec accusé de réception une lettre de renonciation suivant le modèle ci-après : « Je, soussigné, Nom Prénom déclare renoncer au contrat de prestation de service en matière de conseil en investissements financiers conclu le avec le représentant légal du Cabinet Tailored Finance SARL ». Si malgré les soins apportés à notre mission, un litige venait à opposer les parties à la présente, celles-ci s'engagent à rechercher en premier lieu un arrangement amiable. Ce n'est qu'en cas d'échec de cet arrangement amiable que l'affaire serait alors portée devant les tribunaux compétents.

Rédigé en deux exemplaires, dont l'un a été remis aux clients

| | |
|---|---|
| Les clients, A BORDEAUX, le 19/09/2024 | Le conseiller, A BORDEAUX, le 19/09/2024 |
| Signature : | Signature : |
|  <small>✓ Certified by // yousign</small> |  <small>✓ Certified by // yousign</small> |

Guillaume DE LONLAY

✓ Certified by // yousign

MANDAT DE RECEPTION/TRANSMISSION D'ORDRES

CIF N° E008980 – ANACOFI, association agréée par l'AMF – Membre de l'ANACOFI – courtage, association agréée par l'ACPR
Intermédiaire en assurance sous le N° ORIAS : 13006174 (www.orias.fr)
RCP et garantie financière n° AIPIR200027- contrat de groupe Add Value Assurances souscrit chez AIG Europe SA – Tour CBX – 1
Passerelle des Reflets – 92400 COURBEVOIE
Carte professionnelle immobilière (transactions immeubles et fonds de commerce – sans détention de fonds) n°CPI 9201
202100000067 délivrée le 02/04/2024 par la CCI de Bordeaux

TAILORED FINANCE France – 5 RUE FENELON – 33000 BORDEAUX

Co-gérant : M. Guillaume DE LONLAY | Tél : 06 65 09 17 73 | relations@tailored-finance.fr

SARL au capital de 1 000 € – RCS BORDEAUX 789 252 590 – NAF 7022Z – TVA Intracommunautaire FR04789252590

PARAPHES

Page 26 sur 58

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

Tailored Finance France, SARL, au capital de 1 000 € immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le numéro 789 252 590 dont le siège social est sis au 5 rue Fénelon – 33000 BORDEAUX, Conseiller en investissements financiers soumis au régime des articles L 541-1 et suivants du Code Monétaire et Financier, adhérent à l'Association professionnelle ANACOFI agréée par l'AMF, enregistré sous le n°E008980 et à l'ORIAS sous le n°13006174.

Ci-après dénommé « Le Conseiller »,

D'une part,

ET :

| | |
|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Madame | <input checked="" type="checkbox"/> Monsieur |
| Nom : | Nom : |
| Nom de naissance (si différent) : | Nom de naissance (si différent) : |
| Prénom : | Prénom : |
| Adresse de correspondance : | |
| Investisseur qualifié (tel que défini dans les articles D411.1 à 4 du Code Monétaire et Financier ou tout texte qui se substituerait) : | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Non | <input type="checkbox"/> Oui (Fournir justificatifs) |
| Résidence fiscale : <input checked="" type="checkbox"/> France <input type="checkbox"/> Étranger (préciser le pays) : | |

Ci-après dénommé « le Client »

D'autre part,

Le Conseiller et le Client, communément dénommés « Les Parties ».

Etant préalablement rappelé que :

À la suite de sa prestation de conseil en investissement liée à la lettre de missions citée en référence, le CIF sera susceptible de recevoir et transmettre les ordres Produits Financiers du Client. Le Client reconnaît avoir eu un entretien avec le CIF qui lui a proposé le présent mandat. Au cours de cet entretien il a été demandé au Client d'exposer son expérience et ses connaissances en matière d'investissement afin d'évaluer l'adéquation et le caractère approprié du service de réception transmission d'ordres portant sur les PRODUITS FINANCIERS.

Il est préalablement exposé ce qui suit :

Il est convenu que la présente convention est passée conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, notamment celles prévues par les articles 541-1 II du Code Monétaire et Financier et 325-13 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Le conseiller est habilité à exercer une mission de réception-transmission

d'ordres dans les conditions et limites légales et réglementaires. Le client reste libre et autonome dans la gestion personnelle de son portefeuille. Le conseiller ne réalise aucun acte de gestion pour le compte du client ou pour compte de tiers.

Article 1 : Objet de la convention

La convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le conseiller pourra fournir au client la prestation de réception-transmission d'ordre.

CIF N° E008980 – ANACOFI, association agréée par l'AMF – Membre de l'ANACOFI – courtage, association agréée par l'ACPR
Intermédiaire en assurance sous le N° ORIAS : 13006174 (www.orias.fr)

RCP et garantie financière n° AIPR200027- contrat de groupe Add Value Assurances souscrit chez AIG Europe SA – Tour CBX – 1
Passerelle des Reflets – 92400 COURBEVOIE

Carte professionnelle immobilière (transactions immeubles et fonds de commerce – sans détention de fonds) n° CPI 9201
2021000000067 délivrée le 02/04/2024 par la CCI de Bordeaux

TAILORED FINANCE France – 5 RUE FENELON – 33000 BORDEAUX

Co-gérant : M. Guillaume DE LONLAY | Tél 06 65 09 17 73 | relations@tailored-finance.fr

SARL au capital de 1 000 € – RCS BORDEAUX 789 252 590 – NAF 7022Z – TVA Intracommunautaire FR04789252590

PARAPHES

Page 27 sur 58

Cette prestation sera impérativement accessoire à une prestation de conseil préalable ; elle ne devra s'exercer que pour permettre de recueillir un ordre résultant d'un conseil prodigué. L'activité de RTO, telle que susceptible d'être exercée, ne pourra porter que sur des parts d'OPC (OPCVM, FIA).

Article 2 : Réception et prise en charge des ordres
Le client devra adresser ses ordres en indiquant son identité et son numéro de compte déjà ouvert par écrit exclusivement au conseiller (courrier, télécopie, mail). En outre, le client devra : Identifier l'instrument financier concerné par la passation d'ordre (type d'OPCVM ou FIA, intitulé et références) ; Préciser l'opération qu'il souhaite réaliser (achat, vente ou autre) ; La quantité d'instruments financiers concernés ou à défaut la valeur en Euro. Le conseiller se réserve la possibilité de demander au client confirmation de l'ordre émis. Le conseiller horodatera l'ordre dès sa réception. L'horodatage matérialise la prise en charge de l'ordre.

Article 3 : Transmission des ordres

A réception de l'ordre émis par le client et en tout état de cause dans 2 à 3 jours ouvrés – de celle-ci, le conseiller transmettra l'ordre à l'établissement teneur de compte. Le conseiller ne peut être tenu responsable d'aucune faute ou manquement commis par l'établissement dans l'accomplissement de sa mission de sorte que sa responsabilité ne saurait être engagée à ce titre. Le client est expressément informé que la transmission de l'ordre ne préjuge pas de son exécution. L'ordre n'est exécuté que si les conditions de marché le permettent et s'il satisfait à toutes les conditions légales et réglementaires et contractuelles applicables.

Si l'ordre n'a pas pu être exécuté pour quelque raison que ce soit, le conseiller en informe son client dans les meilleurs délais par courrier, fax ou téléphone (dans ce dernier cas l'information sera confirmée par courrier). L'ordre qui n'a pas pu être exécuté sera annulé. Il appartiendra au client d'émettre un nouvel ordre.

Article 4 : Information du client sur l'ordre exécuté
L'établissement teneur de compte transmettra au client un avis d'opéré dans les meilleurs délais. Le conseiller informe également son client dans un

délai de 48 heures à compter de leur exécution, des ordres réalisés, par courrier, télécopie, mail ou téléphone (dans ce dernier cas l'information sera confirmée par courrier ou mail). En cas de contestation d'exécution d'un ordre, la contestation formulée par écrit et motivée doit être adressée à l'établissement et au prestataire dans le délai de 8 jours suivant la réception par le client de l'avis d'opéré.

Article 5 : Obligations du prestataire

Le conseiller agit conformément aux usages de la profession. Il ne pourra être tenu pour responsable d'aucune perte ou manquement dans l'accomplissement de ses obligations ayant pour cause la survenance d'un cas de force majeure ou résultant d'un manquement de l'établissement teneur de compte. Notamment, il ne pourra être tenu d'aucune conséquence pouvant résulter d'une rupture dans les moyens de transmission des ordres utilisés.

Article 6 : Obligations du client

Le client s'engage à respecter la procédure de réception-transmission d'ordre du conseiller telle que décrite à l'article 2 de la présente convention.

Article 7 : Rémunération

Le client ne subira aucune surfacturation du fait de passer ses ordres via le conseiller.

Article 8 : Condition de résiliation de la convention

La convention est conclue pour une durée indéterminée. Elle peut être résiliée à tout moment par lettre recommandée avec accusé de réception par le client avec un préavis de huit (8) jours à compter de la réception de ladite lettre.

Dans la mesure où le client demande la résiliation de la présente convention, il en informe simultanément l'établissement teneur du compte.

ARTICLE 9: DONNÉES PERSONNELLES ET SECRET PROFESSIONNEL

Les données recueillies à l'occasion du Mandat ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion administrative interne du CIF, pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires, ou encore pour les actions commerciales du CIF. Ces données personnelles

CIF N° E008980 ~ ANACOFI, association agréée par l'AMF - Membre de l'ANACOFI ~ courtage, association agréée par l'ACPR
Intermédiaire en assurance sous le N° ORIAS : 13006174 (www.orias.fr)

RCP et garantie financière n° AIPR200027- contrat de groupe Add Value Assurances souscrit chez AIG Europe SA – Tour CBX – 1
Passerelle des Reflets – 92400 COURBEVOIE

Carte professionnelle immobilière (transactions immeubles et fonds de commerce – sans détention de fonds) n°CPI 9201
202100000067 délivrée le 02/04/2024 par la CCI de Bordeaux

TAILORED FINANCE France – 5 RUE FENELON – 33000 BORDEAUX

Co-gérant : M. Guillaume DE LONLAY | Tél : 06 65 09 17 73 | relations@tailored-finance.fr

SARL au capital de 1 000 € – RCS BORDEAUX 789 252 590– NAF 7022Z – TVA Intracommunautaire FR04789252590

PARAPHES

Page 28 sur 58

sont protégées par le secret professionnel auquel est tenu le CIF.

Ces données personnelles peuvent toutefois être communiquées, à la requête des organismes officiels ou des autorités administratives ou judiciaires, notamment dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux ou de la lutte contre le financement du terrorisme.

Le Client accepte expressément et pendant toute la durée de sa relation que les données personnelles le concernant soient transmises :

- aux Prestataires et sous-traitants exécutant pour le compte du CIF certaines tâches dans le cadre de la gestion de son contrat, ainsi qu'à toute entité du groupe intervenant dans la relation d'affaires avec le Client ou participant à la mise en place ou à l'exécution du Mandat ;
- à des organismes tels que l'administration fiscale et la Banque de France, afin de satisfaire aux obligations légales ou réglementaires incombant au CIF.

Les données personnelles transmises par le Client pourront donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification et d'opposition dans les conditions prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, ou à toute réglementation applicable qui s'y substituerait. Le Client peut obtenir une copie des données le concernant et, le cas échéant, les faire rectifier et s'opposer par courrier adressé au CIF.

ARTICLE 10 : OBLIGATIONS DE VIGILANCE

En raison de dispositions pénales sanctionnant la corruption ou le blanchiment de capitaux provenant d'un trafic de stupéfiants ou le

blanchiment du produit de tout crime ou délit, le CIF a le devoir de demander des compléments d'information à ses clients, concernant en particulier les opérations qui lui apparaîtraient comme inhabituelles, en raison notamment de leurs modalités, de leur montant ou de leur caractère exceptionnel au regard de celles traitées jusqu'alors.

Le Client s'engage à signaler au CIF toute opération exceptionnelle par rapport aux opérations habituellement transmises au CIF et à lui fournir toute information ou document requis.

ARTICLE 11 : GESTION DES RÉCLAMATIONS

Le client reconnaît avoir été informé par le CIF de sa procédure de traitement raisonnable et rapide des réclamations. Celles-ci doivent être adressées à : TAILORED FINANCE FRANCE, 5 rue Fénelon – 33000 BORDEAUX.

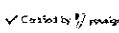
ARTICLE 12 : CONTESTATIONS - LITIGES

En cas de difficulté liée au présent Mandat, le Client peut, après épuisement des voies de recours auprès du CIF, faire appel au Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 place de la Bourse, 75082 Paris Cedex 02 – Courriel : mediation@amf-france.org. Les contestations qui pourront s'élever à l'occasion de l'application du Mandat seront portées devant les tribunaux compétents du ressort de la Cour d'Appel de Toulouse.

Article 13 : Droit applicable

La présente convention est soumise au droit français.

Rédigé en deux exemplaires, dont l'un a été remis aux clients.

| | |
|---|---|
| <p>Les clients, A BORDEAUX, le 19/09/2024</p> <p>Signature :</p> <p style="text-align: center;">✓ Certified by  yousign</p> | <p>Le conseiller, A BORDEAUX, le 19/09/2024</p> <p>Signature :</p> <p style="text-align: center;"><i>Guillaume DE LONLAY</i> ✓ Certified by  yousign</p> |
|---|---|

CIF N° E008980 – ANACOFI, association agréée par l'AMF – Membre de l'ANACOFI – courtage, association agréée par l'ACPR
Intermédiaire en assurance sous le N° ORIAS : 13006174 (www.orias.fr)

RCP et garantie financière n° AIPR200027- contrat de groupe Add Value Assurances souscrit chez AIG Europe SA – Tour CBX – 1
Passerelle des Reflets – 92400 COURBEVOIE

Carte professionnelle immobilière (transactions immeubles et fonds de commerce – sans détention de fonds) n°CPI 9201
2021000000067 délivrée le 02/04/2024 par la CCI de Bordeaux

TAILORED FINANCE France – 5 RUE FENELON – 33000 BORDEAUX

Co-gérant : M. Guillaume DE LONLAY | Tél 06 65 09 17 73 | relations@tailored-finance.fr

SARL au capital de 1 000 € – RCS BORDEAUX 789 252 590- NAF 7022Z – TVA Intracommunautaire FR04789252590

PARAPHES

Page 29 sur 58

RAPPORT DE MISSION / DÉCLARATION D'ADÉQUATION

Analyses, préconisations et phase de suivi

LES SCPI

LES CLIENTS :**Nom :****Prénom :****LE CONSEILLER :****Nom : DE LONLAY****Prénom : Guillaume**

CIF N° E008980 – ANACOFI, association agréée par l'AMF – Membre de l'ANACOFI – courtage, association agréée par l'ACPR
Intermédiaire en assurance sous le N° ORIAS : 13006174 (www.orias.fr)

RCP et garantie financière n° AIPR200027– contrat de groupe Add Value Assurances souscrit chez AIG Europe SA – Tour CBX – 1
Passerelle des Reflets – 92400 COURBEVOIE

Carte professionnelle immobilière (transactions immeubles et fonds de commerce – sans détention de fonds) n° CPI 9201
202100000067 délivrée le 02/04/2024 par la CCI de Bordeaux

TAILORED FINANCE France – 5 RUE FENELON – 33000 BORDEAUX

Co-gérant : M. Guillaume DE LONLAY | Tél : 06 65 09 17 73 | relations@tailored-finance.fr

SARL au capital de 1000 € – RCS BORDEAUX 789 252 590 – NAF 7022Z – TVA Intracommunautaire FR04789252590

PARAPHES

Page 30 sur 58

Adresse :

Billom

E-mail :

€

Société : Tailored Finance

RAPPEL DE LA DEMANDE

Vous souhaitez optimiser vos disponibilités et diversifier votre patrimoine afin de vous constituer des revenus complémentaires à un horizon de 10 ans tout en privilégiant l'absence de soucis de gestion.

Pour cela, vous envisagez d'utiliser en partie vos disponibilités, soit 49920 €.

SITUATION DU CLIENT

L'ensemble des éléments relatifs à votre situation personnelle ou patrimoniale ont été renseignés dans le recueil de connaissance client et le profil investisseur.

Monsieur

| Âge | Pro/non pro | Revenu | Enfants et âges | Situation mat. | Rés. Fiscale | Profil de risque | Niveau de connaissance |
|-----|-------------|--------|-----------------|----------------|--------------|---------------------------|------------------------|
| 48 | Non Pro | 61600 | 2 (14 et 16) | Marié | France | Équilibré dynamique (5/7) | Informé (2/3) |

Madame

| Âge | Pro/non pro | Revenu | Enfants et âges | Situation mat. | Rés. Fiscale | Profil de risque | Niveau de connaissance |
|-----|-------------|--------|-----------------|----------------|--------------|---------------------------|------------------------|
| 48 | Non Pro | 50050 | 2 (14 et 16) | Mariée | France | Équilibré dynamique (5/7) | Informé (2/3) |

RAPPEL DES OBJECTIFS

Tout au long de cette mission, nous avons pris en compte que vos objectifs sont les suivants :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Se constituer une épargne de précaution. | <input type="checkbox"/> Obtenir des revenus complémentaires. |
| <input type="checkbox"/> Placer des liquidités à court terme. | <input checked="" type="checkbox"/> Se constituer un patrimoine. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Constituer, valoriser, diversifier un capital sur le long terme. | <input type="checkbox"/> Optimiser la rentabilité de ses placements. |

CIF N° E008980 – ANACOFI, association agréée par l'AMF – Membre de l'ANACOFI – courtage, association agréée par l'ACPR
 Intermédiaire en assurance sous le N° ORIAS : 13006174 (www.orias.fr)

RCP et garantie financière n° AIPR200027- contrat de groupe Add Value Assurances souscrit chez AIG Europe SA – Tour CBX – 1
 Passerelle des Reflets – 92400 COURBEVOIE

Carte professionnelle immobilière (transactions immeubles et fonds de commerce – sans détention de fonds) n° CPI 9201
 202100000067 délivrée le 02/04/2024 par la CCI de Bordeaux

TAILORED FINANCE France – 5 RUE FENELON – 33000 BORDEAUX

Co-gérant : M. Guillaume DE LONLAY | Tél 06 65 09 17 73 | relations@tailored-finance.fr

SARL au capital de 1 000 € - RCS BORDEAUX 789 252 590 - NAF 7022Z - TVA Intracommunautaire FR04789252590

PARAPHES

Page 31 sur 58

- Convertir immédiatement en revenus réguliers et viagers un capital disponible.
- Accéder à l'univers d'investissement luxembourgeois (multi-devises, multi-gestionnaires, FID et FAS).
- Déléguer à un professionnel la gestion financière de votre épargne.
- Optimiser votre fiscalité.
- Réduire son IFI.
- Financer un achat immobilier.

- Aider ses enfants.
- Anticiper sa mobilité géographique.
- Se prémunir contre les accidents de la vie.
- Protéger son conjoint vivant.
- Protéger ses proches.
- Préparer sa retraite.
- Préparer la transmission de son patrimoine.
- Préparer la transmission de son entreprise.

Lors de nos différents rendez-vous, vous n'avez pas posé de questions quant à l'opération que nous vous proposons.

RAPPEL DES MISSIONS CONFIÉES

Votre demande correspond donc, parmi les missions que nous proposons :

- Immobilier (SCPI, LMNP, LMP, etc.).
- Assurance-vie (France, Luxembourg).
- Placements en valeurs mobilières.
- Défiscalisation (Malraux, MH, Girardin, etc.).
- Prévoyance
- Banque et organismes de crédits.

ANALYSE DE LA SITUATION

La valeur de votre patrimoine est estimée à environ 865200 €.

La répartition de vos avoirs fait donc apparaître un profil patrimonial :

- Sureposé : composé uniquement d'immobilier / de produits de taux / de produits boursiers.
- Financier : composé majoritairement de produits de taux et d'investissement sur le marché des actions et comportant une part faible en produits immobiliers.
- De croissance : composé majoritairement de produits immobiliers et d'investissement sur le marché des actions et comportant une part faible en produits de taux.
- Mature : réparti de manière équilibrée entre les trois principales classes d'actifs (immobilier, produits de taux, bourse).

CIF N° E008980 – ANACOFI, association agréée par l'AMF – Membre de l'ANACOFI – courtage, association agréée par l'ACPR
Intermédiaire en assurance sous le N° ORIAS : 13006174 (www.orias.fr)
RCP et garantie financière n° AIPIR200027- contrat de groupe Add Value Assurances souscrit chez AIG Europe SA – Tour CBX – 1
Passerelle des Reflets – 92400 COURBEVOIE
Carte professionnelle immobilière (transactions immeubles et fonds de commerce – sans détention de fonds) n° CPI 9201
2021000000067 délivrée le 02/04/2024 par la CCI de Bordeaux

De rente : composé majoritairement de produits immobiliers et produits de taux, et

PRECONISATIONS :

LES SCPI

comportant un part faible investie dans des produits boursiers.

Conformément au profil investisseur, l'analyse de votre sensibilité au risque fait ressortir, sur les produits financiers, un profil :

- Sécuritaire (1 à 2/7)** : Vous ne souhaitez pas prendre de risques dans vos placements afin de réaliser vos projets en toute sécurité. La protection de votre capital doit être assurée quel que soit votre horizon de placement.
- Défensif (3/7)** : Vous souhaitez prendre le minimum de risques dans vos placements afin de réaliser vos projets en toute sécurité. Votre faible tolérance au risque impose la sélection de supports à faible volatilité.
- Équilibré (4 à 5/7)** : Vous souhaitez maîtriser le degré de risque de vos placements tout en acceptant des fluctuations raisonnables de la valeur de votre capital pour en améliorer les performances.
- Dynamique (6/7)** : Vous êtes prêts à vous positionner en partie sur des marchés volatiles en contrepartie d'une espérance de gain élevé. De ce fait, vous êtes prêt à accepter d'importantes fluctuations de la valeur de votre capital dans le temps.
- Offensif (7/7)** : Vous privilégiez avant tout la performance, au risque de vous exposer à d'importantes pertes en capital.

Le conseil que nous vous délivrons répond à une stratégie définie à un moment donné et est susceptible de modifications en fonction de changements, qu'ils soient d'ordre professionnel ou personnel. Seule une actualisation de ces préconisations permettra un ajustement. J'attire votre attention sur le fait que toute déclaration erronée ou incomplète ne nous permettra pas de vous assurer un conseil parfaitement adapté à votre situation.

Nous pensons qu'une organisation patrimoniale équilibrée repose sur le principe de l'approche globale. En effet, ce type d'approche permet d'adapter le patrimoine aux

CIF N° E008980 – ANACOFI, association agréée par l'AMF – Membre de l'ANACOFI – courtage, association agréée par l'ACPR
Intermédiaire en assurance sous le N° ORIAS : 13006174 (www.orias.fr)

RCP et garantie financière n° AIPIR200027- contrat de groupe Add Value Assurances souscrit chez AIG Europe SA – Tour CBX – 1
Passerelle des Reflets – 92400 COURBEVOIE

Carte professionnelle immobilière (transactions immeubles et fonds de commerce – sans détention de fonds) n° CPI 9201
2021000000067 délivrée le 02/04/2024 par la CCI de Bordeaux

TAILORED FINANCE France – 5 RUE FENELON – 33000 BORDEAUX

Co-gérant : M. Guillaume DE LONLAY | Tél 06 65 09 17 73 | relations@tailored-finance.fr

SARL au capital de 1000 € – RCS BORDEAUX 789 252 590- NAF 7022Z – TVA Intracommunautaire FR04789252590

PARAPHES

Page 33 sur 58



grands cycles de votre vie et à l'évolution dans le temps de vos objectifs. Diversifier ses placements entre la solidité de la pierre, la sécurité des taux garantis et les performances de long terme de la bourse est essentiel : cela limite les risques conjoncturels, protège contre des cycles économiques aléatoires et assure à un patrimoine une croissance constante.

Vous nous avez sollicités sur l'acquisition de parts de SCPI. Au regard de votre situation et de vos objectifs, nous pensons que l'acquisition de parts de SCPI de rendement, support immobilier favorable à la constitution de revenus complémentaires, vous permettra de répondre à vos objectifs tout en diversifiant votre patrimoine.

Au regard de votre situation Patrimoniale ainsi que de vos objectifs, nous vous proposons les acquisitions suivantes :

| Proposition | | | | | | | |
|----------------------------|---|---|---|--|--|---------------------------------|---------------------------------|
| Mode d'acquisition | <input checked="" type="checkbox"/> Pleine Propriété | <input type="checkbox"/> Usufruit | <input type="checkbox"/> Nue-Propriété | <input checked="" type="checkbox"/> SCI à l'IS | | | |
| SCPI | <input type="checkbox"/> PFO | <input type="checkbox"/> PFO2 | <input type="checkbox"/> IMMORENTE | <input type="checkbox"/> EURION | <input type="checkbox"/> PIERVAL SANTÉ | | |
| | <input type="checkbox"/> PRIMOVIE | <input type="checkbox"/> PRIMOPIERRE | <input type="checkbox"/> TRANSITIONS EUROPE | <input type="checkbox"/> PAREF PRIMA | | | |
| | <input type="checkbox"/> EPARGNE PIERRE | <input checked="" type="checkbox"/> EPARGNE PIERRE EUROPE | <input checked="" type="checkbox"/> CŒUR DE REGIONS | | | | |
| | <input checked="" type="checkbox"/> CŒUR D'EUROPE | <input type="checkbox"/> VENDÔME REGIONS | | <input type="checkbox"/> ALTIxia CADENCE 12 | | | |
| Durée (démembrement) | <input type="checkbox"/> 3 ans | <input type="checkbox"/> 4 ans | <input type="checkbox"/> 5 ans | <input type="checkbox"/> 6 ans | <input type="checkbox"/> 7 ans | <input type="checkbox"/> 8 ans | <input type="checkbox"/> 9 ans |
| | <input type="checkbox"/> 10 ans | <input type="checkbox"/> 11 ans | <input type="checkbox"/> 12 ans | <input type="checkbox"/> 13 ans | <input type="checkbox"/> 14 ans | <input type="checkbox"/> 15 ans | <input type="checkbox"/> 16 ans |
| | <input type="checkbox"/> 17 ans | <input type="checkbox"/> 18 ans | <input type="checkbox"/> 19 ans | <input type="checkbox"/> 20 ans | | | |
| Montant à investir | 10000 € pour la SCPI EPARGNE PIERRE EUROPE 20000 € pour la SCPI CŒUR D'EUROPE 19920 € pour la SCPI CŒUR DE REGIONS | | | | | | |
| Nombre de parts | 50 parts (200 €/part) pour la SCPI EPARGNE PIERRE EUROPE 100 parts (200 €/part) pour la SCPI CŒUR D'EUROPE 30 parts (664 €/part) pour la SCPI CŒUR DE REGIONS | | | | | | |
| Valeur de la souscription* | 49920 € | | | | | | |
| Mode d'acquisition | <input checked="" type="checkbox"/> Comptant | <input type="checkbox"/> Crédit amortissable | | | | | |
| | <input type="checkbox"/> Épargne€ par <input type="checkbox"/> mois <input type="checkbox"/> trimestre <input type="checkbox"/> année | | | | | | |

* Valeur de la souscription : correspond à la valeur de souscription de ces parts en pleine propriété, sans revalorisation, à la fin de la durée sélectionnée.

Comparatif des différentes SCPI pour une durée de 10 ans et pour une valeur de 10 000€ :

CIF N° E008980 – ANACOFI, association agréée par l'AMF – Membre de l'ANACOFI – courtage, association agréée par l'ACPR

Intermédiaire en assurance sous le N° ORIAS : 13006174 (www.orias.fr)

RCP et garantie financière n° AIPR200027- contrat de groupe Add Value Assurances souscrit chez AIG Europe SA – Tour CBX – 1
Passerelle des Reflets – 92400 COURBEVOIE

Carte professionnelle immobilière (transactions immeubles et fonds de commerce – sans détention de fonds) n° CPI 9201
202100000067 délivrée le 02/04/2024 par la CCI de Bordeaux

TAILORED FINANCE France – 5 RUE FENELON – 33000 BORDEAUX

Co-gérant : M. Guillaume DE LONLAY | Tél 06 65 09 17 73 | relations@tailored-finance.fr

SARL au capital de 1000 € – RCS BORDEAUX 789 252 590- NAF 7022Z – TVA Intracommunautaire FR04789252590

PARAPHES

Page 34 sur 58

SCPI PFO

| | | | |
|--------------------|------------------|------------------------------|------------------|
| Nbr Parts : | 18 | Distribution par part | 23,10 € |
| Durée : | 10 | Val PP | 544 € |
| % USU | 32,50% | % NP | 67,50% |
| €/Parts USU | 176,80 € | €/Parts NP | 367,20 € |
| Inv. USU | 3 182,40€ | Inv. NP | 6 609,60€ |

Valeur des parts en pleine propriété : 9 792 €

Rendement 2023 : 4,34 %

**SCPI
Immomorente**

| | | | |
|--------------------|-------------------|------------------------------|-------------------|
| Nbr Parts : | 29 | Distribution par part | 15,46 € |
| Durée : | 10 | Val PP | 340 € |
| % USU | 33,5% | % NP | 66,5% |
| €/Parts USU | 113,90 € | €/Parts NP | 226,10 € |
| Inv. USU | 3 303,10 € | Inv. NP | 6 556,90 € |

Valeur des parts en pleine propriété : 9 773 €

Rendement 2023 : 5,00 %

PRIMOVIE

| | | | |
|--------------------|-------------------|------------------------------|------------------|
| Nbr Parts : | 54 | Distribution par part | 8,34 € |
| Durée : | 10 | Val PP | 185 € |
| % USU | 30% | % NP | 70% |
| €/Parts USU | 55,50 € | €/Parts NP | 129,50 € |
| Inv. USU | 2 997,00 € | Inv. NP | 6 993,00€ |

Valeur des parts en pleine propriété : 9 990€

Rendement 2023 : 4,21 %

PRIMOPIERRE

| | | | |
|--------------------|-------------------|------------------------------|-------------------|
| Nbr Parts : | 59 | Distribution par part | 8,56 € |
| Durée : | 10 | Val PP | 168 € |
| % USU | 30,00 % | % NP | 70,00 % |
| €/Parts USU | 50,40 € | €/Parts NP | 117,60 € |
| Inv. USU | 2 973,60 € | Inv. NP | 6 938,40 € |

Valeur des parts en pleine propriété : 9 912 €

CIF N° E008980 – ANACOFI, association agréée par l'AMF ~ Membre de l'ANACOFI – courtage, association agréée par l'ACPR
Intermédiaire en assurance sous le N° ORIAS : 13006174 (www.orias.fr)

RCP et garantie financière n° AIPR200027- contrat de groupe Add Value Assurances souscrit chez AIG Europe SA – Tour CBX – 1
Passerelle des Reflets – 92400 COURBEVOIE

Carte professionnelle immobilière (transactions immeubles et fonds de commerce – sans détention de fonds) n° CPI 9201
2021000000067 délivrée le 02/04/2024 par la CCI de Bordeaux

TAILORED FINANCE France – 5 RUE FENELON – 33000 BORDEAUX

Co-gérant : M. Guillaume DE LONLAY | Tél 06 65 09 17 73 | relations@tailored-finance.fr

SARL au capital de 1000 € – RCS BORDEAUX 789 252 590- NAF 7022Z – TVA Intracommunautaire FR04789252590

PARAPHES

Page 35 sur 58

| | | | | |
|---|--|-------------------|------------------------------|-------------------|
| TRANSITIONS EUROPE | Rendement 2023 : 4,12 % | | | |
| | Nbr Parts : | 50 | Distribution par part | 13,21 € |
| | Durée : | 10 | Val PP | 200€ |
| | % USU | 33,00 % | % NP | 67,00 % |
| | €/Parts USU | 66 € | €/Parts NP | 134 € |
| | Inv. USU | 3 300 € | Inv. NP | 6 700 € |
| Valeur des parts en pleine propriété : 10 000 € Rendement 2023 : 8,16% | | | | |
| EPARGNE PIERRE | Nbr Parts : | 48 | Distribution par part | 10,98 € |
| | Durée : | 10 | Val PP | 208 € |
| | % USU | 34 % | % NP | 66 % |
| | €/Parts USU | 70,72 € | €/Parts NP | 137,28 € |
| | Inv. USU | 3 394,56 € | Inv. NP | 6 589,44 € |
| | Valeur des parts en pleine propriété : 9 984 € Rendement 2023 : 5,28 % | | | |
| EPARGNE PIERRE EUROPE | Nbr Parts : | 50 | Distribution par part | 11,38 € |
| | Durée : | 10 | Val PP | 200 € |
| | % USU | 30,50 % | % NP | 69,50 % |
| | €/Parts USU | 61 € | €/Parts NP | 139 € |
| | Inv. USU | 3 050 € | Inv. NP | 6 950 € |
| | Valeur des parts en pleine propriété : 10 000 € Rendement 2023 : 6,26 % | | | |

CIF N° E008980 – ANACOFI, association agréée par l'AMF – Membre de l'ANACOFI – courtage, association agréée par l'ACPR
 Intermédiaire en assurance sous le N° ORIAS : 13006174 (www.orias.fr)

RCP et garantie financière n° AIPIR200027- contrat de groupe Add Value Assurances souscrit chez AIG Europe SA – Tour CBX – 1
 Passerelle des Reflets – 92400 COURBEVOIE

Carte professionnelle immobilière (transactions immeubles et fonds de commerce – sans détention de fonds) n° CPI9201
 202100000067 délivrée le 02/04/2024 par la CCI de Bordeaux

TAILORED FINANCE France – 5 RUE FENELON – 33000 BORDEAUX

Co-gérant : M. Guillaume DE LONLAY | Tél 06 65 09 17 73 | relations@tailored-finance.fr

SARL au capital de 1 000 € - RCS BORDEAUX 789 252 590 - NAF 7022Z - TVA Intracommunautaire FR04789252590

PARAPHES

Page 36 sur 58

| | | | | |
|--|--------------------|-------------------|------------------------------|-------------------|
| SCPI PFO2 | Nbr Parts : | 51 | Distribution par part | 8,47 € |
| | Durée : | 10 | Val PP | 196 € |
| | % USU | 32,50% | % NP | 67,50% |
| | €/Parts USU | 63,70 € | €/Parts NP | 132,30 € |
| | Inv. USU | 3 248,70€ | Inv. NP | 6 747,30€ |
| Valeur des parts en pleine propriété : 9 996 € | | | | |
| Rendement 2023 : 4,10 % | | | | |
| SCPI Eurion | Nbr Parts : | 47 | Distribution par part | 13,19 € |
| | Durée : | 10 ans | Val PP | 215 € |
| | % USU | 29 % | % NP | 71 % |
| | €/Parts USU | 62,35 € | €/Parts NP | 152,65 € |
| | Inv. USU | 2 930,45 € | Inv. NP | 7 174,55 € |
| Valeur des parts en pleine propriété : 10 105 € | | | | |
| Rendement 2023 : 5,67 % | | | | |
| SCPI Pierval Santé | Nbr Parts : | 50 | Distribution par part | 9,90 € |
| | Durée : | 10 ans | Val PP | 200 € |
| | % USU | 33 % | % NP | 67 % |
| | €/Parts USU | 66,00 € | €/Parts NP | 134,00 € |
| | Inv. USU | 3 300,00 € | Inv. NP | 6 700,00€ |
| Valeur des parts en pleine propriété : 10 000 € | | | | |
| Rendement 2023 : 5,10 % | | | | |
| Coeur de régions | Nbr Parts : | 15 | Distribution par part | 40,85 € |
| | Durée : | 10 ans | Val PP | 664 € |
| | % USU | 36,50 % | % NP | 63,50 % |
| | €/Parts USU | 242,36 € | €/Parts NP | 421,64 € |
| | Inv. USU | 3 635,40 € | Inv. NP | 6 324,60 € |
| Valeur des parts en pleine propriété : 9 960 € | | | | |
| Rendement 2023 : 6,20 % | | | | |

CIF N° E008980 – ANACOFI, association agréée par l'AMF – Membre de l'ANACOFI – courtage, association agréée par l'ACPR
 Intermédiaire en assurance sous le N° ORIAS : I3006174 (www.orias.fr)

RCP et garantie financière n° AIPR200027- contrat de groupe Add Value Assurances souscrit chez AIG Europe SA – Tour CBX – 1
 Passerelle des Reflets – 92400 COURBEVOIE

Carte professionnelle immobilière (transactions immeubles et fonds de commerce – sans détention de fonds) n° CPI 9201
 2021000000067 délivrée le 02/04/2024 par la CCI de Bordeaux

TAILORED FINANCE France – 5 RUE FENELON – 33000 BORDEAUX

Co-gérant : M. Guillaume DE LONLAY | Tél 06 65 09 17 73 | relations@tailored-finance.fr

SARL au capital de 1 000 € - RCS BORDEAUX 789 252 590 - NAF 7022Z - TVA Intracommunautaire FR04789252590

PARAPHES

Page 37 sur 58

| | | | | |
|---|--|------------|-----------------------|------------|
| Coeur d'europe | Nbr Parts: | 50 | Distribution par part | 10,46 € |
| | Durée: | 10 ans | Val PP | 200 € |
| | % USU | 32 % | % NP | 68 % |
| | €/Parts USU | 64,00 € | €/Parts NP | 136,00 € |
| | Inv. USU | 3 200,00 € | Inv. NP | 6 800,00 € |
| | Valeur des parts en pleine propriété : 10 000 € | | | |
| VENDÔME REGION | Rendement 2023: 5,93 % | | | |
| | Nbr Parts : | 15 | Distribution par part | 40,24 € |
| | Durée: | 10 ans | Val PP | 670 € |
| | % USU | 36 % | % NP | 64 % |
| | €/Parts USU | 241,20 € | €/Parts NP | 428,80 € |
| | Inv. USU | 3 618 € | Inv. NP | 6 432 € |
| Valeur des parts en pleine propriété : 10 050 € | | | | |
| ALTIXIA CADENCE 12 | Rendement 2023: 6,01 % | | | |
| | Nbr Parts: | 50 | Distribution par part | 11,19 € |
| | Durée: | 10 ans | Val PP | 200 € |
| | % USU | 34,5 % | % NP | 65,5 % |
| | €/Parts USU | 69 € | €/Parts NP | 131 € |
| | Inv. USU | 3 450 € | Inv. NP | 6 550 € |
| Valeur des parts en pleine propriété : 10 000 € | | | | |
| PAREF PRIMA | Rendement 2023: 5,60% | | | |
| | Nbr Parts: | 36 | Distribution par part | 12,96 € |
| | Durée: | 10 ans | Val PP | 280 € |
| | % USU | 28 % | % NP | 72 % |
| | €/Parts USU | 78,40 € | €/Parts NP | 201,60 € |
| | Inv. USU | 2 822,40 € | Inv. NP | 7 257,60 € |
| Valeur des parts en pleine propriété : 10 080 € | | | | |
| Attention : Il est important de garder à l'esprit que les rendements du passé ne constituent pas un indicateur fiable des rendements futurs. | | | | |

LES PARTS DE SCPI

Les Sociétés Civiles de Placement Immobilier sont des organismes de placement collectifs qui ont pour objet l'acquisition et la gestion d'un patrimoine immobilier locatif. En pratique, les sommes versées par les souscripteurs sont destinées à l'achat de biens immobiliers, à usage commercial (SCPI de rendement) ou d'habitation (SCPI de plus-values ou fiscales).

CIF N° E008980 – ANACOFI, association agréée par l'AMF – Membre de l'ANACOFI – courtage, association agréée par l'ACPR
Intermédiaire en assurance sous le N° ORIAS : 13006174 (www.orias.fr)

RCP et garantie financière n° AIPIR200027- contrat de groupe Add Value Assurances souscrit chez AIG Europe SA – Tour CBX – 1
Passerelle des Reflets – 92400 COURBEVOIE

Carte professionnelle immobilière (transactions immeubles et fonds de commerce – sans détention de fonds) n° CPI 9201
202100000067 délivrée le 02/04/2024 par la CCI de Bordeaux

TAILORED FINANCE France – 5 RUE FENELON – 33000 BORDEAUX

Co-gérant : M. Guillaume DE LONLAY | Tél 06 65 09 17 73 | relations@tailored-finance.fr

SARL au capital de 1 000 € – RCS BORDEAUX 789 252 590- NAF 7022Z – TVA Intracommunautaire FR04789252590

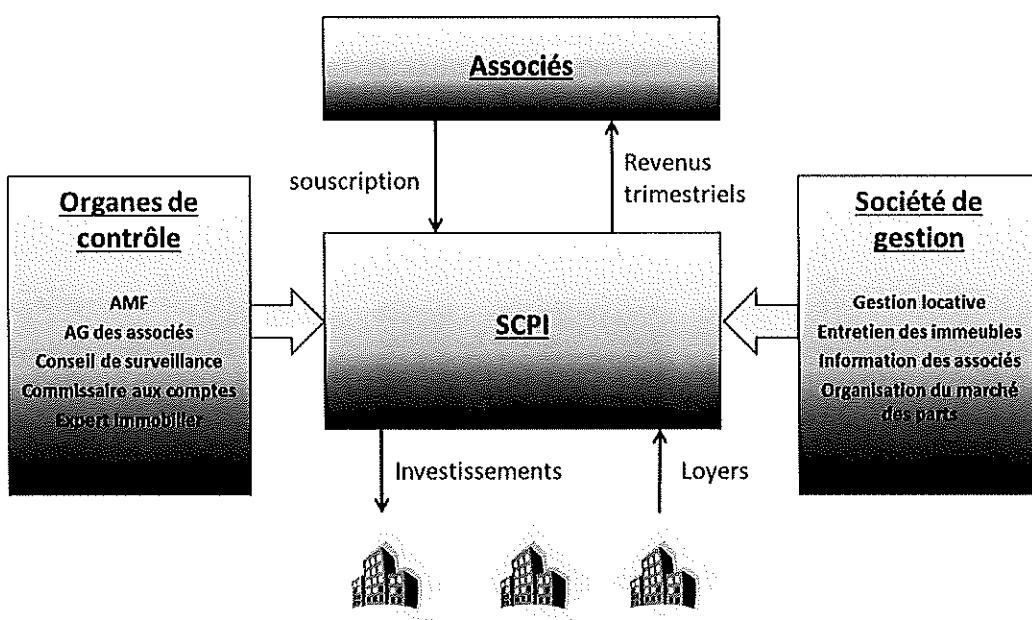
PARAPHES

Page 38 sur 58

La gestion de ce patrimoine est confiée à une société de gestion qui se charge de le louer et de l'entretenir pour le compte des porteurs de parts. En contrepartie, l'investisseur reçoit, sous forme de revenus réguliers, une quote-part des loyers encaissés par la SCPI, à proportion de ses droits, après déduction des différentes charges (frais d'entretien, de gestion, travaux, etc.)

Ces sociétés civiles, soumises au visa de l'Autorité des Marchés Financiers, acquièrent et gèrent un patrimoine immobilier pour le compte d'investisseurs qui en détiennent les parts sociales.

Leur statut juridique impose une transparence qui les oblige à communiquer leurs caractéristiques principales, leur politique d'investissement, leur faculté de recours à l'endettement. Ainsi, les associés reçoivent périodiquement une information claire et détaillée.



Acquisition en pleine propriété avec réinvestissement des dividendes :

S'il est possible de profiter immédiatement des dividendes, vous pouvez également faire le choix de réinvestir lesdits dividendes en vue d'acheter de nouvelles parts de la SCPI. Cette option a l'avantage de ne pas mobiliser votre épargne, et de vous constituer un capital au fil des ans, en bénéficiant des taux de rendement liés au marché immobilier. On peut alors parler de capitalisation puisque l'investissement initial augmente chaque année.

Acquisition en démembrément

CIF N° E008980 – ANACOFI, association agréée par l'AMF – Membre de l'ANACOFI – courtage, association agréée par l'ACPR
Intermédiaire en assurance sous le N° ORIAS : 13006174 (www.orias.fr)

RCP et garantie financière n° AIPR200027- contrat de groupe Add Value Assurances souscrit chez AIG Europe SA – Tour CBX – 1
Passerelle des Reflets – 92400 COURBEVOIE

Carte professionnelle immobilière (transactions immeubles et fonds de commerce – sans détention de fonds) n° CPI 9201
2021000000067 délivrée le 02/04/2024 par la CCI de Bordeaux

TAILORED FINANCE France – 5 RUE FENELON – 33000 BORDEAUX

Co-gérant : M. Guillaume DE LONLAY | Tél 06 65 09 17 73 | relations@tailored-finance.fr

SARL au capital de 1 000 € - RCS BORDEAUX 789 252 590 - NAF 7022Z - TVA Intracommunautaire FR04789252590

PARAPHES

Page 39 sur 58

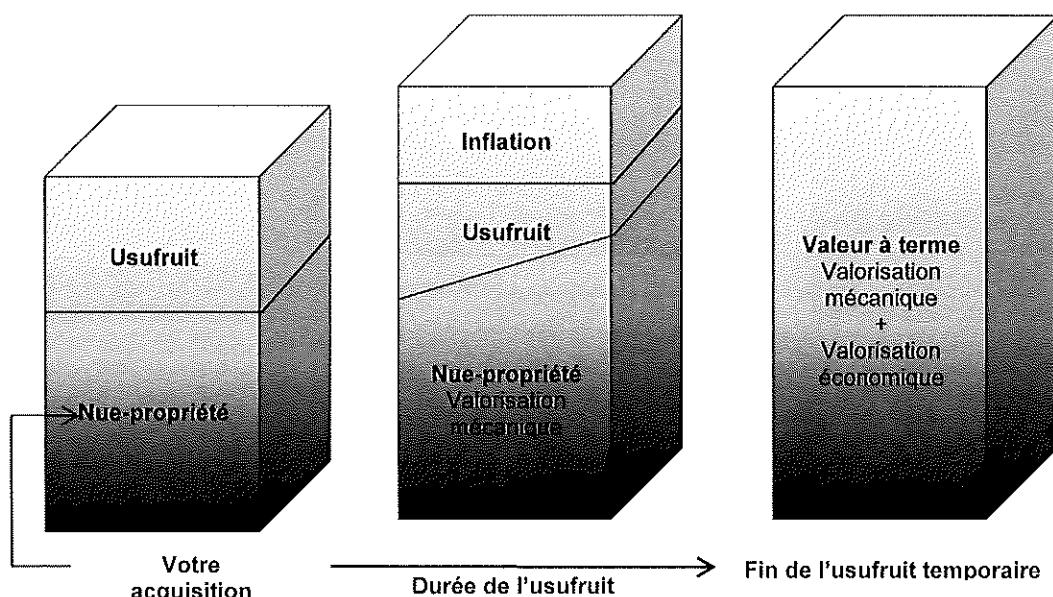
Le droit de propriété peut être divisé en deux parties distinctes :

- L'usufruit qui correspond au droit de jouir ou d'user du bien.
- La nue-propriété qui est le droit de disposer du bien, d'en modifier la substance.

Cette technique permet à l'investisseur de n'acheter que la nue-propriété des parts de SCPI, l'usufruit étant acquis à titre temporaire (en principe entre 3 et 20 ans) par un tiers qui est généralement un investisseur institutionnel ou un autre particulier. Ainsi, l'investisseur ne finance qu'une fraction de la valeur totale des parts selon la durée de l'usufruit.

Pendant la période de démembrement, le nu-propriétaire ne perçoit pas de loyers et ne paye aucune charge. Ainsi, un investisseur peut acquérir la nue-propriété d'un bien immobilier assortie d'un usufruit temporaire. Il déboursera alors seulement une fraction du prix de la pleine propriété.

Au terme de l'usufruit, l'investisseur nu-propriétaire devient aussitôt plein propriétaire des parts par la récupération gratuite et automatique de l'usufruit. Il perçoit alors les revenus générés par la SCPI.



Pour évaluer l'usufruit et la nue-propriété, on peut avoir recours à une évaluation économique (en fonction des flux futurs de revenus actualisés) ou à une évaluation fiscale (selon le barème fixé par la loi à l'article 669 du Code Général des Impôts). Cette dernière est obligatoire pour le calcul des droits d'enregistrement.

Régime fiscal

CIF N° E008980 – ANACOFI, association agréée par l'AMF – Membre de l'ANACOFI – courtage, association agréée par l'ACPR
 Intermédiaire en assurance sous le N° ORIAS : 13006174 (www.orias.fr)

RPC et garantie financière n° AIPIR200027 - contrat de groupe Add Value Assurances souscrit chez AIG Europe SA – Tour CBX – 1
 Passerelle des Reflets – 92400 COURBEVOIE

Carte professionnelle immobilière (transactions immeubles et fonds de commerce – sans détention de fonds) n° CPI 9201
 202100000067 délivrée le 02/04/2024 par la CCI de Bordeaux

TAILORED FINANCE France – 5 RUE FENELON – 33000 BORDEAUX

Co-gérant : M. Guillaume DE LONLAY | Tél 06 65 09 17 73 | relations@tailored-finance.fr

SARL au capital de 1 000 € – RCS BORDEAUX 789 252 590– NAF 7022Z – TVA Intracommunautaire FR04789252590

PARAPHES

Page 40 sur 58

Les revenus fonciers perçus au titre des parts de SCPI sont imposés en France selon le régime des revenus fonciers. Le revenu net imposable est donc déterminé en déduisant des loyers bruts les charges afférentes à ce revenu (frais de gestion, intérêts d'emprunt). Remarque : si l'investisseur perçoit, en plus des revenus de parts de SCPI, des revenus fonciers provenant d'un immeuble détenu en direct, il a la possibilité d'appliquer le régime micro foncier si le total des loyers bruts n'excède pas 15 000 € annuels.

Dans ce cas, le revenu net foncier imposable est déterminé en appliquant un abattement forfaitaire de 30 % (aucune autre charge n'est déductible).

Le revenu net ainsi déterminé est ensuite soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu. L'imposition se fait donc au taux marginal d'imposition. Le revenu foncier net supporte également les prélèvements sociaux (17,2% en 2023).

Remarque : Si la SCPI détient des actifs situés dans d'autres pays, les revenus pourront être imposés dans ces pays et il conviendra alors de vérifier les modalités d'élimination de la double imposition dans la convention fiscale entre ces pays et la France (le cas échéant).

Dans le cas d'une acquisition de parts de SCPI en démembrement, c'est l'usufruitier qui devra déclarer la totalité des revenus et supporter l'imposition. L'usufruitier pourra déduire de ses revenus fonciers les intérêts d'emprunt ayant servi à l'acquisition de ses droits.

En revanche, les intérêts de l'emprunt éventuellement contracté par le nu-propriétaire pour financer l'acquisition des parts ne sont pas déductibles de ses revenus fonciers.

S'agissant de la fiscalité sur les plus-values constatées lors de la revente des parts de SCPI, elles sont soumises au régime des plus-values immobilières des particuliers.

En cas de démembrement, ni l'usufruitier ni le nu-propriétaire n'ont le pouvoir de vendre seuls leurs parts de SCPI. Chacun peut céder seulement son propre droit ou les parts peuvent être cédées conjointement par l'usufruitier et le nu-propriétaire. Dans ce cas, et sauf convention contraire, le prix de vente est partagé entre les intéressés au prorata de la valeur de leurs droits respectifs. Pour le calcul de la plus-value, la ventilation du prix peut être effectuée soit en fonction de la valeur réelle des droits cédés par chacun (évaluation économique), soit en fonction du barème fiscal.

La SCI à l'IS pour acquérir les parts de SCPI :

Le fait de créer une SCI et de choisir l'imposition sur les sociétés va nous donner les avantages suivants. Avant de les citer, nous devons préciser que contrairement à des biens immobiliers en direct, les parts de SCPI ne s'amortissent pas, ce qui est non négligeable car en cas de revente l'imposition est beaucoup plus faible (c'est pourquoi il n'est quasiment jamais rentable de choisir cette imposition lorsqu'on acquiert des biens

CIF N° E008980 – ANACOFI, association agréée par l'AMF – Membre de l'ANACOFI – courtage, association agréée par l'ACPR
Intermédiaire en assurance sous le N° ORIAS : 13006174 (www.orias.fr)

RCP et garantie financière n° AIPR200027- contrat de groupe Add Value Assurances souscrit chez AIG Europe SA – Tour CBX – 1
Passerelle des Reflets – 92400 COURBEVOIE

Carte professionnelle immobilière (transactions immeubles et fonds de commerce – sans détention de fonds) n° CPI 9201
2021000000067 délivrée le 02/04/2024 par la CCI de Bordeaux

TAILORED FINANCE France – 5 RUE FENELON – 33000 BORDEAUX

Co-gérant : M. Guillaume DE LONLAY | Tél 06 65 09 17 73 | relations@tailored-finance.fr

SARL au capital de 1 000 € – RCS BORDEAUX 789 252 590 – NAF 7022Z – TVA Intracommunautaire FR04789252590

PARAPHES

Page 41 sur 58

en direct). Il est important de préciser que cette solution est efficace dans certains cas et dépend du montant investi et de l'objectif de l'investissement.

- Pendant la phase de financement : les loyers seront imposés à 15 % (première tranche de l'IS) au lieu de la dernière tranche d'imposition + prélèvements sociaux (entre 47.2 % et 62.2 % pour nos clients). La conséquence est la suivante : l'effort d'épargne est plus faible pour ainsi créer le même patrimoine.
Autre conséquence : l'épargne que vous mettez dans la SCI constitue un apport de compte courant d'associés qui va se cumuler années après années.
- Pendant la phase de rente : A la fin du prêt et durant les premières années qui vont suivre (5 ans environ), seule l'imposition de 15 % sera due car les revenus délivrés par la SCI sur vos comptes ne seront que le remboursement du compte courant d'associés. Après cette période, l'imposition totale sera de 15% + flat taxe de 30% soit 45% au lieu des 47.2 % à 62.2% si détention en direct.
- En cas de réalisation du patrimoine (phase de liquidation) : le capital de la simulation est net de toutes taxes et impôts sur le revenu ; il est légèrement inférieur au capital de la SCPI détenue en direct mais il a été obtenu avec un effort d'épargne nettement inférieur d'où un TRI plus élevé si acquisition via SCI à l'IS.

Au regard de l'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI), un bien immobilier constitue un actif imposable pour sa valeur au 1er janvier de l'année. Toutefois, en cas de démembrement, seul l'usufruitier serait redevable de l'IFI sur la valeur de la pleine propriété. Le nupropriétaire est par conséquent exonéré pendant toute la durée du démembrement.

Les avantages :

- Diversification patrimoniale : Les SCPI de rendement, dont l'actif est composé de biens immobiliers à usage commercial (bureaux, locaux commerciaux, entrepôts, centres commerciaux, etc.) permettent d'accéder au marché de l'immobilier d'entreprise, secteur traditionnellement peu accessible pour un particulier. L'une des particularités de ce marché est le niveau des rendements servis, plus important que celui du marché de l'habitation classique.
- Revenus réguliers sans contraintes de gestion : La gestion du patrimoine est confiée à des professionnels de l'immobilier via la société de gestion qui reverse à l'investisseur des revenus réguliers.
- Accès facilité au marché immobilier : Le prix unitaire d'acquisition des parts de SCPI varie de quelques centaines à quelques milliers d'euros. Il est donc aisé de déterminer son investissement en fonction de ses ressources disponibles.

CIF N° E008980 – ANACOFI, association agréée par l'AMF – Membre de l'ANACOFI – courtage, association agréée par l'ACPR
Intermédiaire en assurance sous le N° ORIAS : 13006174 (www.orias.fr)

RCP et garantie financière n° AIPR200027- contrat de groupe Add Value Assurances souscrit chez AIG Europe SA – Tour CBX – 1
Passerelle des Reflets – 92400 COURBEVOIE

Carte professionnelle immobilière (transactions immeubles et fonds de commerce – sans détention de fonds) n° CPI 9201
202100000067 délivrée le 02/04/2024 par la CCI de Bordeaux

TAILORED FINANCE France – 5 RUE FENELON – 33000 BORDEAUX

Co-gérant : M. Guillaume DE LONLAY | Tél 06 65 09 17 73 | relations@tailored-finance.fr

SARL au capital de 1 000 € – RCS BORDEAUX 789 252 590– NAF 7022Z – TVA Intracommunautaire FR04789252590

PARAPHES

Page 42 sur 58

- Mutualisation des risques :** Contrairement à l'achat d'un bien immobilier en direct, l'acquisition de parts de SCPI donne accès à un patrimoine immobilier diversifié sur le plan géographique et sectoriel et à une diversité de locataires.
- Facilité de transmission :** Le fait de détenir des parts sociales, facilement divisibles, permet d'éviter les situations d'indivision et rend les transmissions aisées (donations, successions). Le cas échéant, les parts peuvent également faire l'objet d'un démembrement de propriété pour optimiser l'opération.

Les risques :

- Marché cyclique :** Comme tout marché, l'immobilier est soumis à des variations cycliques. Une perte en capital et/ou une absence de rendement est donc possible.
- Liquidité relative :** Du fait de leur sous-jacent (immobilier), les parts de SCPI sont, par nature, moins liquides qu'un placement financier. La revente des parts n'est pas garantie et n'est possible que s'il y a un acquéreur, les prix et délais de vente variant en fonction de l'évolution du marché immobilier. C'est pourquoi, l'acquisition de parts de SCPI doit s'inscrire dans le cadre d'une stratégie de moyen-long terme et dans une optique de diversification.

JUSTIFICATION DE L'ADÉQUATION

L'investissement que nous vous avons proposé présente un niveau global de risque de 3/7 pour environ 7 % de votre patrimoine global. Il s'inscrit donc dans le cadre de votre profil des placements financiers.

TABLEAU RECAPITULATIF

| | |
|---|--|
| La recommandation formulée est adaptée au client ? | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| La recommandation est conforme aux objectifs ? | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| La durée d'investissement est conforme à la situation particulière du client ? | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| La recommandation est adaptée aux connaissances et à l'expérience du client ? | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| La recommandation est adaptée au client vis-à-vis de son attitude à l'égard du risque et de sa capacité à subir des pertes ? | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| Les produits d'investissement recommandés nécessitent-ils une évaluation périodique* de l'adéquation des conseils fournis ? | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |

* Dans le cadre de la présente mission, votre conseiller vous fournira un service d'évaluation de l'adéquation des investissements recommandés.

CIF N° E008980 – ANACOFI, association agréée par l'AMF – Membre de l'ANACOFI – courtage, association agréée par l'ACPR
Intermédiaire en assurance sous le N° ORIAS : 13006174 (www.orias.fr)

RCP et garantie financière n° AIPR200027- contrat de groupe Add Value Assurances souscrit chez AIG Europe SA – Tour CBX – 1
Passerelle des Réflets – 92400 COURBEVOIE

Carte professionnelle immobilière (transactions immeubles et fonds de commerce – sans détention de fonds) n° CPI 9201
202100000067 délivrée le 02/04/2024 par la CCI de Bordeaux

TAILORED FINANCE France – 5 RUE FENELON – 33000 BORDEAUX

Co-gérant : M. Guillaume DE LONLAY | Tél 06 65 09 17 73 | relations@tailored-finance.fr

SARL au capital de 1000 € – RCS BORDEAUX 789 252 590 – NAF 7022Z – TVA Intracommunautaire FR04789252590

PARAPHES

Page 43 sur 58

Ce service consistera à vérifier annuellement/trimestriellement/semestriellement, etc. l'adéquation de ces investissements au regard de l'évolution de votre situation, de vos objectifs et de votre profil investisseur ainsi que de celle du profil du produit préconisé. La prestation sera formalisée au sein d'un rapport périodique d'adéquation (ou annuel, semestriel, trimestriel, etc.).

INFORMATION QUANT À L'ESG

| PRODUIT | Critères ESG & incidences négatives prises en compte | % Objectif ESG | % Taxinomie | Article SFDR | Label |
|-------------------------|---|----------------|-------------|--------------|-----------|
| EPARGNE PIERRE EUROPE | Performances énergétiques ; Réduction GES ; Réduction énergies fossiles ; Biodiversité ; Qualité de l'eau | 100% | 0% | 6 | ISR |
| CŒUR DE REGION | Performances énergétiques ; Réduction GES ; Gestion de l'eau & déchets ; Mobilité ; Santé | 40% | 0% | 9 | Non |
| CŒUR D'EUROPE | Néant | 0% | 0% | 6 | Non |
| TOTAL ALLOCATION | NC | 12% | 0% | NC | NC |
| CLIENT | Atténuation changement climatique ; Adaptation au changement climatique ; Gestion ressources (eau & déchet) ; Durabilité ; Economie circulaire ; Réduction GES ; Biodiversité ; Diversité des genres ; Non-exposition aux armes ; | 0% | NC | NC | NC |

Le produit et/ou la stratégie conseillés répondent-ils aux préférences ESG / durabilité du client ?

Oui Non

Nous confirmons que les préconisations formulées dans le présent rapport de mission sont cohérentes avec les exigences et les besoins du client (situation financière et objectifs) et appropriées à son profil investisseur.

Cet investissement entraîne l'application de frais énumérés ci-dessous.

La rémunération de Tailored Finance sera constituée de commissions versées par nos partenaires (compagnies d'assurance, sociétés de gestion, fournisseurs d'instruments financiers, etc.) et dépendra de l'investissement que vous réaliserez.

INFORMATIONS SUR LES COÛTS ET FRAIS

| Libellé | Part en % | Montant en € |
|---|-----------|--------------|
| COÛTS LIÉS AU(X) SERVICE(S) | | |
| Non applicable | 0,00 % | 0 € |
| COÛTS LIÉS AUX PRODUITS | | |
| Frais de souscription Epargne Pierre Europe | 10,00 % | 1000,00 € |
| Frais de souscription Cœur de Régions | 12,00 % | 2400,00 € |

CIF N° E008980 – ANACOFI, association agréée par l'AMF – Membre de l'ANACOFI – courtage, association agréée par l'ACPR
Intermédiaire en assurance sous le N° ORIAS : 13006174 (www.orias.fr)

RPC et garantie financière n° AIPIR200027- contrat de groupe Add Value Assurances souscrit chez AIG Europe SA – Tour CBX – 1
Passerelle des Reflets – 92400 COURBEVOIE

Carte professionnelle immobilière (transactions immeubles et fonds de commerce – sans détention de fonds) n° CPI 9201
202100000067 délivrée le 02/04/2024 par la CCI de Bordeaux

TAILORED FINANCE France – 5 RUE FENELON – 33000 BORDEAUX

Co-gérant : M. Guillaume DE LONLAY | Tél 06 65 09 17 73 | relations@tailored-finance.fr

SARL au capital de 1 000 € - RCS BORDEAUX 789 252 590 - NAF 7022Z - TVA Intracommunautaire FR04789252590

PARAPHES

Page 44 sur 58

| | | |
|--|---------|-----------|
| Frais de souscription Cœur d'Europe | 12,00 % | 2390,00 € |
| COÛTS ET FRAIS TOTAUX | 11,6 % | 5790,00,€ |
| DONT PAIEMENT REÇU DE TIERS PAR LE CIF* | | |
| Commission Epargne Pierre Europe | 6,50 % | 650,00 € |
| Commission Cœur de régions | 6,75 % | 1344,60 € |
| Commission Cœur d'Europe | 6,75 % | 1350,00 € |

* Les paiements reçus de tiers par le CIF sont compris dans les frais de souscription et de gestion mentionnés dans les coûts liés aux produits. Ceux-ci sont précisés par soucis de transparence et de respect de nos obligations.

Le tableau ci-dessous indique l'impact des coûts au fil du temps, pour un investissement de 10 000 € :

| PRODUIT | | Sortie après 1 an | Sortie après 5 ans | Sortie à la fin de période recommandée (10 ans) |
|-----------------------|----------------------------|-------------------|--------------------|---|
| Epargne Pierre Europe | Coûts totaux | 1 171 € | 2 823 € | 6 184 € |
| | Incidence sur le rendement | 11,71 % | 4,28 %/an | 3,16 %/an |
| | Incidence sur le rendement | 12,35 % | NC | 4,98 %/an |
| Cœur de régions | Coûts totaux | 1 360 € | 4 303 € | 10 682 € |
| | Incidence sur le rendement | 13,60 % | 6,47 % /an | 5,36 %/an |
| Cœur d'Europe | Coûts totaux | 1 595 € | 5 172 € | 13 401 € |
| | Incidence sur le rendement | 15,95 % | 7,51 %/an | 6,17 %/an |
| | Incidence sur le rendement | 11,89 % | NC | 3,36 %/an |

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée (entre 8 et 10 ans) ;
- la signification des différentes catégories de coûts.

| SCPI | Coûts ponctuels | | Coûts récurrents | |
|------|-----------------|-----------------|----------------------|-------------------------|
| | Coûts d'entrée | Coûts de sortie | Coûts de transaction | Autres coûts récurrents |
| | | | | |

CIF N° E008980 – ANACOFI, association agréée par l'AMF – Membre de l'ANACOFI – courtage, association agréée par l'ACPR
Intermédiaire en assurance sous le N° ORIAS : 13006174 (www.orias.fr)

RCP et garantie financière n° AIPR200027- contrat de groupe Add Value Assurances souscrit chez AIG Europe SA – Tour CBX – 1
Passerelle des Reflets – 92400 COURBEVOIE

Carte professionnelle immobilière (transactions immeubles et fonds de commerce – sans détention de fonds) n° CPI 9201
202100000067 délivrée le 02/04/2024 par la CCI de Bordeaux

TAILORED FINANCE France – 5 RUE FENELON – 33000 BORDEAUX

Co-gérant : M. Guillaume DE LONLAY | Tél 06 65 09 17 73 | relations@tailored-finance.fr

SARL au capital de 1000 € - RCS BORDEAUX 789 252 590- NAF 7022Z - TVA Intracommunautaire FR04789252590

PARAPHES

Page 45 sur 58

| | | | de portefeuille | |
|-----------------------|--------|--------|--------------------|--------|
| Epargne Pierre Europe | 1,00 % | 0,00 % | 1,31 % | 0,83 % |
| Cœur de régions | 1,00% | 0,00% | 0,56% | 2,72% |
| Cœur d'Europe | 1,20 % | 0,00 % | 2,86 % | 1,05 % |

Les coûts accessoires (commissions liées aux résultats et commissions d'intéressement) sont de 0%.

Par la présente vous reconnaissiez avoir reçu la documentation précontractuelle suivante (documentation annexée au présent rapport) :

- Le document d'information clé (DIC) du contrat et les documents d'informations clés spécifiques à chaque support financier ou option d'investissement.
- Une notice d'information précisant les dispositions essentielles du contrat et les conditions d'exercice de la faculté de renonciation.
- Une proposition de contrat comprenant notamment un modèle de lettre destiné à faciliter l'exercice de la faculté de renonciation.
- Le mandat de Réception / Transmission d'Ordres, le cas échéant.

Nous espérons que cette proposition répondra à vos attentes et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Rédigé en deux exemplaires, dont l'un a été remis au client.

| LES CLIENTS | LE CONSEILLER |
|--|---|
| A BORDEAUX , le 19/09/2024 | A Bordeaux, le 19/04/2024 |
| Signature : ✓ Certified by // yousign | Signature : Guillaume DE LONLAY ✓ Certified by // yousign |

✓ Certified by // yousign

CIF N° E008980 – ANACOFI, association agréée par l'AMF – Membre de l'ANACOFI – courtage, association agréée par l'ACPR
 Intermédiaire en assurance sous le N° ORIAS : 13006174 (www.orias.fr)
 RCP et garantie financière n° AIPR200027- contrat de groupe Add Value Assurances souscrit chez AIG Europe SA – Tour CBX – 1
 Passerelle des Reflets – 92400 COURBEVOIE
 Carte professionnelle immobilière (transactions immeubles et fonds de commerce – sans détention de fonds) n° CPI 9201
 202100000067 délivrée le 02/04/2024 par la CCI de Bordeaux

TAILORED FINANCE France – 5 RUE FENELON – 33000 BORDEAUX

Co-gérant : M. Guillaume DE LONLAY | Tél 06 65 09 17 73 | relations@tailored-finance.fr

SARL au capital de 1000 € – RCS BORDEAUX 789 252 590– NAF 7022Z – TVA Intracommunautaire FR04789252590

PAPARHES

Page 46 sur 58

RAPPORT DE MISSION / DÉCLARATION D'ADÉQUATION
Analyses, préconisations et phase de suivi
L'ASSURANCE-VIE

CIF N° E008980 – ANACOFI, association agréée par l'AMF – Membre de l'ANACOFI – courtage, association agréée par l'ACPR
Intermédiaire en assurance sous le N° ORIAS : 13006174 (www.orias.fr)
RCP et garantie financière n° AIPR200027- contrat de groupe Add Value Assurances souscrit chez AIG Europe SA – Tour CBX – 1
Passerelle des Reflets – 92400 COURBEVOIE
Carte professionnelle immobilière (transactions immeubles et fonds de commerce – sans détention de fonds) n° CPI 9201
202100000067 délivrée le 02/04/2024 par la CCI de Bordeaux

TAILORED FINANCE France – 5 RUE FENELON – 33000 BORDEAUX
Co-gérant : M. Guillaume DE LONLAY | Tél 06 65 09 17 73 | relations@tailored-finance.fr
SARL au capital de 1 000 € – RCS BORDEAUX 789 252 590 – NAF 7022Z – TVA Intracommunautaire FR04789252590
PARAPHES

| LES CLIENTS : | LE CONSEILLER : |
|--------------------------------------|------------------------|
| Nom : DE LONLAY | |
| Prénom : Guillaume | |
| Adresse : Société : Tailored Finance | |
| Billom | |
| E-mail : | |

RAPPEL DE LA DEMANDE

Vous souhaitez effectuer un placement à haut rendement. Pour cela, vous envisagez d'utiliser une partie de vos disponibilités, soit environ 15 000 €.
Votre capacité d'épargne est de 300 € mensuelle.

SITUATION DU CLIENT

L'ensemble des éléments relatifs à la situation personnelle ou patrimoniale du client ont été renseignés dans le recueil de connaissance client et le profil investisseur.

Monsieur

| Âge | Pro/non pro | Revenu | Enfants | Situation mat. | Rés. Fiscale | Profil de risque | Niveau de connaissance |
|-----|-------------|---------|-----------|----------------|-----------------|---------------------------|---------------------------|
| 48 | Non Pro | 61600 € | 2 enfants | Mariée | France | Équilibré dynamique (5/7) | Informé (2/3) |

Madame

| Âge | Pro/non pro | Revenu | Enfants | Situation mat. | Rés. Fiscale | Profil de risque | Niveau de connaissance |
|-----|-------------|---------|-----------|----------------|-----------------|---------------------------|---------------------------|
| 50 | Non Pro | 50050 € | 2 enfants | Marié | France | Équilibré dynamique (5/7) | Informé (2/3) |

RAPPEL DES OBJECTIFS

Tout au long de cette mission, nous avons pris en compte que vos objectifs sont les suivants :

- Se constituer une épargne de précaution.**
- Constituer, valoriser, diversifier un capital sur le long terme.**
- Placer des liquidités à court terme.**

CIF N° E008980 – ANACOFI, association agréée par l'AMF – Membre de l'ANACOFI – courtage, association agréée par l'ACPR
 Intermédiaire en assurance sous le N° ORIAS : 13006174 (www.orias.fr)
 RCP et garantie financière n° AIPIR200027- contrat de groupe Add Value Assurances souscrit chez AIG Europe SA – Tour CBX – 1
 Passerelle des Reflets – 92400 COURBEVOIE
 Carte professionnelle immobilière (transactions immeubles et fonds de commerce – sans détention de fonds) n° CPI 9201
 202100000067 délivrée le 02/04/2024 par la CCI de Bordeaux

TAILORED FINANCE France – 5 RUE FENELON – 33000 BORDEAUX
 Co-gérant : M. Guillaume DE LONLAY | Tél 06 65 09 17 73 | relations@tailored-finance.fr
 SARL au capital de 1 000 € – RCS BORDEAUX 789 252 590 – NAF 7022Z – TVA Intracommunautaire FR04789252590
 PARAPHES

- Obtenir des revenus complémentaires.**
- Se constituer un patrimoine.**
- Optimiser la rentabilité de ses placements.**
- Convertir immédiatement en revenus réguliers et viagers un capital disponible.**
- Accéder à l'univers d'investissement luxembourgeois (multi-devises, multi-gestionnaires, FID et FAS).**
- Déléguer à un professionnel la gestion financière de votre épargne.**
- Optimiser votre fiscalité.**
- Réduire son IFI.**
- Financer un achat immobilier.**
- Aider ses enfants.**
- Anticiper sa mobilité géographique.**
- Se prémunir contre les accidents de la vie.**
- Protéger son conjoint vivant.**
- Protéger ses proches.**
- Préparer sa retraite.**
- Préparer la transmission de son patrimoine.**
- Préparer la transmission de son entreprise.**

VOS QUESTIONS

Lors de nos différents rendez-vous, vous n'avez pas posé de questions quant à l'opération que nous vous proposons.

RAPPEL DES MISSIONS CONFIÉES

Votre demande correspond donc, parmi les missions que nous proposons :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Immobilier (SCPI, LMNP, LMP, etc.). <input checked="" type="checkbox"/> Assurance-vie, PER (France, Luxembourg). <input checked="" type="checkbox"/> Placements en valeurs mobilières. | <input type="checkbox"/> Défiscalisation (Malraux, MH, Girardin, etc.). <input type="checkbox"/> Prévoyance <input type="checkbox"/> Banque et organismes de crédits. |
|--|--|

ANALYSE DE LA SITUATION

La valeur de votre patrimoine est estimée à environ 865200 €.

La répartition de vos avoirs fait donc apparaître un profil patrimonial :

- Sureposé : composé uniquement d'immobilier / de produits de taux / de produits boursiers.**
- Financier : composé majoritairement de produits de taux et d'investissement sur le marché des actions et comportant une part faible en produits immobiliers.**
- De croissance : composé majoritairement de produits immobiliers et d'investissement sur le marché des actions et comportant une part faible en produits de taux.**
- Mature : réparti de manière équilibrée entre les trois principales classes d'actifs (immobilier, produits de taux, bourse).**

CIF N° E008980 – ANACOFI, association agréée par l'AMF – Membre de l'ANACOFI – courtage, association agréée par l'ACPR
 Intermédiaire en assurance sous le N° ORIAS : 13006174 (www.orias.fr)

RCP et garantie financière n° AIPR200027- contrat de groupe Add Value Assurances souscrit chez AIG Europe SA – Tour CBX – 1
 Passerelle des Reflets – 92400 COURBEVOIE

Carte professionnelle immobilière (transactions immeubles et fonds de commerce – sans détention de fonds) n° CPI 9201
 202100000067 délivrée le 02/04/2024 par la CCI de Bordeaux

TAILORED FINANCE France – 5 RUE FENELON – 33000 BORDEAUX

Co-gérant : M. Guillaume DE LONLAY | Tél 06 65 09 17 73 | relations@tailored-finance.fr

SARL au capital de 1000 € – RCS BORDEAUX 789 252 590 – NAF 7022Z – TVA Intracommunautaire FR04789252590

PARAPHES

Page 49 sur 58

De rente : composé majoritairement de produits immobiliers et produits de taux, et comportant un part faible investie dans des produits boursiers.

Conformément au profil investisseur, l'analyse de votre sensibilité au risque fait ressortir, sur les produits financiers, un profil :

Sécuritaire (1 à 2/7) : Vous ne souhaitez pas prendre de risques dans vos placements afin de réaliser vos projets en toute sécurité. La protection de votre capital doit être assurée quel que soit votre horizon de placement.

Prudent (3/7) : Vous souhaitez prendre le minimum de risques dans vos placements afin de réaliser vos projets en toute sécurité. Votre faible tolérance au risque impose la sélection de supports à faible volatilité.

Équilibré (4 à 5/7) : Vous souhaitez maîtriser le degré de risque de vos placements tout en acceptant des fluctuations raisonnables de la valeur de votre capital pour en améliorer les performances.

Croissant (6/7) : Vous êtes prêts à vous positionner en partie sur des marchés volatiles en contrepartie d'une espérance de gain élevé. De ce fait, vous êtes prêt à accepter d'importantes fluctuations de la valeur de votre capital dans le temps.

Dynamique (7/7) : Vous privilégiez avant tout la performance, au risque de vous exposer à d'importantes pertes en capital.

MODALITÉS DE LA PRESTATION DE CONSEIL

Dans le cadre de la présente mission, le client est informé que :

Le conseil en investissement est fourni de manière non indépendante et qu'à ce titre ce conseil repose sur une analyse restreinte des différents types d'instruments financiers proposés.

Le conseiller fournit/ne fournit pas de service de recommandation personnalisée.

PRÉCONISATIONS : L'Assurance-vie

Le conseil que nous vous délivrons répond à une stratégie définie à un moment donné et est susceptible de modifications en fonction de changements, qu'ils soient d'ordre professionnel ou personnel. Seule une actualisation de ces préconisations permettra un ajustement. J'attire votre attention sur le fait que toute déclaration erronée ou

CIF N° E008980 – ANACOFI, association agréée par l'AMF – Membre de l'ANACOFI – courtage, association agréée par l'ACPR
Intermédiaire en assurance sous le N° ORIAS : 13006174 (www.orias.fr)

RCP et garantie financière n° AIPIR200027- contrat de groupe Add Value Assurances souscrit chez AIG Europe SA – Tour CBX – 1
Passerelle des Reflets – 92400 COURBEVOIE

Carte professionnelle immobilière (transactions immeubles et fonds de commerce – sans détention de fonds) n° CPI 9201
202100000067 délivrée le 02/04/2024 par la CCI de Bordeaux

TAILORED FINANCE France – 5 RUE FENELON – 33000 BORDEAUX

Co-gérant : M. Guillaume DE LONLAY | Tél 06 65 09 17 73 | relations@tailored-finance.fr

SARL au capital de 1 000 € – RCS BORDEAUX 789 252 590– NAF 7022Z – TVA Intracommunautaire FR04789252590

incomplète ne nous permettra pas de vous assurer un conseil parfaitement adapté à votre situation.

Fiche de Présentation

L'assurance-vie

Caractéristiques principales de l'assurance-vie

L'assurance vie est un produit d'épargne à long terme qui permet de constituer et de transmettre un capital, tout en offrant certains avantages fiscaux. Elle combine des aspects d'investissement et de protection.

L'assuré signe un contrat d'assurance vie auprès d'une compagnie d'assurance ou d'une banque. Il choisit les supports d'investissement (fonds en euros, unités de compte, ou une combinaison des deux). Un ou plusieurs bénéficiaires sont désignés pour percevoir le capital en cas de décès.

L'assurance vie est un outil de gestion patrimoniale, utilisé aussi bien pour la préparation de la retraite que pour la transmission de patrimoine.

Vous versez des primes (sous forme de versements réguliers ou libres) qui sont investies sur différents supports, généralement en fonds en euros (sécurisé avec un rendement modéré) ou en unités de compte (investissements plus risqués, comme des actions, des obligations, ou des fonds communs de placement). Vous pouvez adapter les versements selon vos capacités financières, en montant et en fréquence.

Le rendement dépend du type de support choisi :

- **Fonds en euros** : Les fonds en euros produisent des intérêts chaque année, avec une garantie de capital.
- **Unités de compte** : Le rendement est lié à la performance des marchés financiers, ce qui signifie que les performances peuvent varier à la hausse comme à la baisse. Il existe également un risque de perte en capital.

Bien que l'assurance vie soit un placement à long terme, il est possible de récupérer les sommes investies à tout moment sous forme de rachat total ou partiel.

Il peut aussi réaliser des arbitrages, c'est-à-dire déplacer ses fonds d'un support à un autre pour ajuster sa stratégie en fonction de la performance des marchés ou de son appétit pour le risque.

Cependant, la fiscalité varie en fonction de la durée de détention du contrat (avantages après 8 ans).

Fiscalité

Pendant la phase de vie du contrat, les gains sont capitalisés sans fiscalité tant qu'ils ne sont pas retirés.

CIF N° E008980 – ANACOFI, association agréée par l'AMF – Membre de l'ANACOFI – courtage, association agréée par l'ACPR
Intermédiaire en assurance sous le N° ORIAS : 13006174 (www.orias.fr)
RCP et garantie financière n° AIPR200027- contrat de groupe Add Value Assurances souscrit chez AIG Europe SA – Tour CBX – 1
Passerelle des Reflets – 92400 COURBEVOIE
Carte professionnelle immobilière (transactions immeubles et fonds de commerce – sans détention de fonds) n° CPI 9201
202100000067 délivrée le 02/04/2024 par la CCI de Bordeaux

En cas de retrait, les intérêts générés par le contrat sont soumis à une fiscalité avantageuse après 8 ans, avec un abattement annuel sur les gains.

- Avant 8 ans : les intérêts générés par le contrat subissent un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou Flat Tax) de 12,8% de prélèvements fiscaux et 17,2% de prélèvement sociaux.
- Après 8 ans : les intérêts générés bénéficient d'un abattement de 4 600 € pour une personne seule ou 9 200 € pour un couple, et subissent un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou Flat Tax) de 7,5% de prélèvements fiscaux et 17,2% de prélèvement sociaux.

Transmission

En cas de décès de l'assuré, le capital épargné est versé aux bénéficiaires désignés dans le contrat, hors succession et avec une fiscalité favorable. Ce capital peut être transmis avec des avantages fiscaux significatifs jusqu'à un certain plafond.

Les bénéficiaires peuvent être modifiés à tout moment par l'assuré.

Les avantages fiscaux sur la transmission du capital dépendent de l'âge des versements du souscripteur :

- Capitaux versés avant 70 ans : le capital concerné est hors succession et bénéficie d'une fiscalité allégée et d'une exonération sur les premiers 152 500 € par bénéficiaire. Les 700 000 € suivants sont imposés au taux forfaitaire de 20%. Au-delà, les sommes subissent une taxation forfaitaire de 31,25%.
- Capitaux versés après 70 ans : le capital concerné présent sur les contrats bénéficie d'une exonération sur les premiers 30 500 € par bénéficiaire. Le reste du capital est intégré à la succession.

Principaux avantages de l'assurance-vie

Les contrats multi-supports permettent de diversifier les investissements entre fonds en euros (sécurisés) et unités de compte (potentiellement plus rémunératrices mais risquées).

Les fonds investis restent disponibles à tout moment, ce qui rend l'assurance-vie un placement liquide en cas de besoin financier imprévu.

La fiscalité du capital, en cours de vie ou dans le cadre d'une succession, est fortement avantageuse par rapport à d'autres supports d'investissements.

En investissant dans des unités de compte, vous pouvez potentiellement obtenir des rendements supérieurs à ceux des placements sécurisés traditionnels.

Il est possible de transformer le capital en rente viagère pour s'assurer un complément de revenu à vie, ce qui est intéressant pour la préparation de la retraite.

Principaux risques et inconvénients de l'assurance-vie

RCP et garantie financière n° AIPR200027 - contrat de groupe Add Value Assurances souscrit chez AIG Europe SA – Tour CBX – 1 Passerelle des Reflets – 82400 COURBEVOIE

Carte professionnelle immobilière (transactions immeubles et fonds de commerce – sans détention de fonds) n° CPI 9201
202100000067 délivrée le 02/04/2024 par la CCI de Bordeaux

TAILORED FINANCE France – 5 RUE FENELON – 33000 BORDEAUX

Co-gérant : M. Guillaume DE LONLAY | Tél 06 65 09 17 73 | relations@tailored-finance.fr

SARL au capital de 1000 € - RCS BORDEAUX 789 252 590 - NAF 7022Z - TVA Intracommunautaire FR04789252590

PARAPHES

Page 52 sur 58

- **Risque de Marché** : Les unités de compte sont soumises aux fluctuations des marchés financiers. Vous pouvez perdre une partie ou la totalité du capital investi dans ces supports.
- **Risque de Rendement** : Les fonds en euros, bien que sécurisés, voient souvent leurs rendements diminuer en raison de la baisse des taux d'intérêt. Le rendement peut parfois ne pas couvrir l'inflation.
- **Frais de Gestion et Surversements** : Les contrats d'assurance-vie peuvent comporter des frais d'entrée, de gestion, d'arbitrage et de sortie. Ces frais peuvent réduire la rentabilité globale de l'investissement.
- **Les avantages fiscaux** ne sont pleinement atteints qu'après 8 ans. En cas de retrait avant cette période, la fiscalité peut être moins avantageuse.
- **Disponibilité Immédiate des Fonds Non Garantie** : Bien que vous puissiez demander un rachat à tout moment, le délai de traitement peut prendre plusieurs jours ou semaines, ce qui peut poser problème en cas de besoin urgent de liquidités.
- **Modifications Fiscales** : La fiscalité de l'assurance-vie peut évoluer en fonction des modifications législatives, ce qui pourrait affecter les avantages actuels.

Nous vous proposons d'investir sur un contrat d'assurance vie CARDIF et vous conseillons de sélectionner les supports suivants dans le cadre de cet investissement (DICI des fonds en annexes) :

| IDENTIFICATION DU FONDS | DICI | Versement libre | Versements mensuels |
|---|------|-----------------|---------------------|
| Supports libellés en devises (Taux minimum garantis) | | | |
| Supports en unité de compte | | | |
| COMGEST MONDE C ISIN FR0000284689 | 4/7 | 1500 | |
| M&G Global Dividend A ISIN LU1670710075 | 4/7 | 1500 | |
| JPM Global Healthcare D ISIN LU1021349151 | 4/7 | 1500 | |
| Thematics AI & Robotics R/A ISIN LU1951200481 | 5/7 | 1500 | |
| EDR Big Data A ISIN LU1244893696 | 4/7 | 1500 | |
| Fidelity Sust Water & Waste A ISIN LU1892829828 | 4/7 | 1500 | |
| Pictet Water P ISIN LU1892829828 | 4/7 | 1500 | |

CIF N° E008980 – ANACOFI, association agréée par l'AMF – Membre de l'ANACOFI – courtage, association agréée par l'ACPR
Intermédiaire en assurance sous le N° ORIAS : 13006174 (www.orias.fr)

RCP et garantie financière n° AIPIR200027- contrat de groupe Add Value Assurances souscrit chez AIG Europe SA – Tour CBX – 1
Passerelle des Reflets – 92400 COURBEVOIE

Carte professionnelle immobilière (transactions immeubles et fonds de commerce – sans détention de fonds) n° CPI 9201
202100000067 délivrée le 02/04/2024 par la CCI de Bordeaux

TAILORED FINANCE France – 5 RUE FENELON – 33000 BORDEAUX

Co-gérant : M. Guillaume DE LONLAY | Tél 06 65 09 17 73 | relations@tailored-finance.fr

SARL au capital de 1 000 € - RCS BORDEAUX 789 252 590 - NAF 7022Z - TVA Intracommunautaire FR04789252590

PARAPHES

Page 53 sur 58

| | | | |
|---|--------------|----------------|---------------------|
| M&G Global Listed Infras A ISIN LU1665237704 | 4/7 | 1500 | |
| Pictet Clean Energy R ISIN LU0280435461 | 5/7 | 1500 | |
| JPM Global Dividend A ISIN LU0329202252 | 4/7 | 1500 | |
| TOTAL | 4,2/7 | 15000 € | €/mois |

JUSTIFICATION DE L'ADÉQUATION

Le contrat que nous vous avons proposé à un niveau global de risque de 4/7 pour environ 1,7 % de votre patrimoine global. Ce contrat s'inscrit donc dans le cadre de votre profil des placements financiers.

| TABLEAU RECAPITULATIF | |
|---|--|
| La recommandation formulée est adaptée au client ? | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| La recommandation est conforme aux objectifs ? | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| La durée d'investissement est conforme à la situation particulière du client ? | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| La recommandation est adaptée aux connaissances et à l'expérience du client ? | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| La recommandation est adaptée au client vis-à-vis de son attitude à l'égard du risque et de sa capacité à subir des pertes ? | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| Les produits d'investissement recommandés nécessitent-ils une évaluation périodique* de l'adéquation des conseils fournis ? | <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |

* Dans le cadre de la présente mission, votre conseiller vous fournira un service d'évaluation de l'adéquation des investissements recommandés.

Ce service consistera à vérifier annuellement/trimestriellement/semestriellement, etc l'adéquation de ces investissements au regard de l'évolution de votre situation, de vos objectifs et de votre profil investisseur ainsi que de celle du profil du produit préconisé. La prestation sera formalisée au sein d'un rapport périodique (ou annuel, semestriel, trimestriel, etc) d'adéquation.

INFORMATION QUANT À L'ESG

CIF N° E008980 – ANACOFI, association agréée par l'AMF – Membre de l'ANACOFI – courtage, association agréée par l'ACPR
 Intermédiaire en assurance sous le N° ORIAS : 13006174 (www.orias.fr)
 RCP et garantie financière n° AIPR200027– contrat de groupe Add Value Assurances souscrit chez AIG Europe SA – Tour CBX – 1
 Passerelle des Reflets – 92400 COURBEVOIE
 Carte professionnelle immobilière (transactions immeubles et fonds de commerce – sans détention de fonds) n° CPI 9201
 202100000067 délivrée le 02/04/2024 par la CCI de Bordeaux

| PRODUIT | Critères ESG & incidences négatives prises en compte (non exhaustif) | % Obj ESG | % Taxonomie | Article SFDR | Label |
|--|--|---------------|--------------|--------------|--------------|
| COMGEST MONDE C ISIN FR0000284689 | Arme ; Tabac ; Pacte des nations unies / OCDE ; Energies fossiles ; Diversité gouvernance ; Respect droit de l'homme & du travail ; Rémunération | 60 % | 0 % | 8 | LuxFlag ESG |
| M&G Global Dividend A ISIN LU1670710075 | Biodiversité ; Pacte des nations unies / OCDE ; Energies fossiles | 70 % | 0 % | 8 | Non |
| JPM Global Healthcare D ISIN LU1021349151 | Traitemet des déchets ; Emission GES ; Energies fossiles ; Biodiversité ; Armes ; Tabac , Pacte Nations Unies / OCDE ; Parité ; Ecart salarial | 51% | 0 % | 8 | Non |
| Thematics AI & Robotics R/A ISIN LU1951200481 | Energies fossiles ; Pacte nation unies / OCDE ; Armes ; Changement climatique ; Gestion des déchets ; Parité ; Salaires ; | 90 % | 0 % | 8 | ISR |
| EDR Big Data A ISIN LU1244893696 | Perf énergétique ; Diminution GES ; Energies fossiles ; Gestion eau & Déchets ; Conditions travail ; Santé ; Sécurité ; Tabac ; Armes ; Pacte nations unies / OCDE | 90 % | 0 % | 8 | Non |
| Fidelity Sust Water & Waste A ISIN LU1892829828 | Gestion de l'eau et des déchets ; Armes ; Pacte Nations Unies / OCDE | 70 % | 1% | 8 | Non |
| Pictet Water P ISIN LU0104884860 | Gestion de l'eau & déchets ; Energies fossiles ; Armes ; Tabac ; Biodiversité ; Pacte Nations unies / OCDE | 80 % | 1% | 9 | Towards sust |
| M&G Global Listed Infras A ISIN LU1665237704 | Emissions GES ; Energies fossiles ; Biodiversité ; Gestion eau & déchets ; Pacte ONU / OCDE ; Ecart salariale ; Parité ; | 70 % | 0 % | 8 | Towards Sust |
| Pictet Clean Energy R ISIN LU0280435461 | Changement climatique ; Gestion de l'eau ; Biodiversité ; Emission GES ; Pacte ONU / OCDE ; Energies renouvelables ; Armes ; Energies Fossiles ; Tabac | 80% | 1% | 9 | Towards sust |
| JPM Global Dividend A ISIN LU0329202252 | Gestion de l'eau ; Biodiversité ; Emission GES ; Pacte ONU / OCDE ; Energies renouvelables ; Mixité ; Armes | 51% | 0 % | 8 | |
| TOTAL ALLOCATION | NC | 71.2 % | 0.3 % | NC | NC |
| CLIENT | Emissions GES ; Changement climatique ; Energies fossiles ; | 0 % | NC | NC | NC |

Le produit et/ou la stratégie conseillés répondent-ils aux préférences ESG / durabilité du client ?

Oui Non

CIF N° E008980 – ANACOFI, association agréée par l'AMF – Membre de l'ANACOFI – courtage, association agréée par l'ACPR
Intermédiaire en assurance sous le N° ORIAS : 13006174 (www.orias.fr)

RCP et garantie financière n° AIPIR200027- contrat de groupe Add Value Assurances souscrit chez AIG Europe SA – Tour CBX – 1
Passerelle des Reflets – 92400 COURBEVOIE

Carte professionnelle immobilière (transactions immeubles et fonds de commerce – sans détention de fonds) n° CPI 9201
2021000000067 délivrée le 02/04/2024 par la CCI de Bordeaux

TAILORED FINANCE France – 5 RUE FENELON – 33000 BORDEAUX

Co-gérant : M. Guillaume DE LONLAY | Tél 06 65 09 17 73 | relations@tailored-finance.fr

SARL au capital de 1000 € – RCS BORDEAUX 789 252 590 – NAF 7022Z – TVA Intracommunautaire FR04789252590

PARAPHES

Page 55 sur 58

Nous confirmons que les préconisations formulées dans le présent rapport de mission sont cohérentes avec les exigences et les besoins du client (situation financière et objectifs) et appropriées à son profil investisseur.

Cet investissement entraîne l'application de frais énumérés ci-dessous.

La rémunération de Tailored Finance sera constituée de commissions versées par nos partenaires (compagnies d'assurance, sociétés de gestion, fournisseurs d'instruments financiers, etc.) et dépendra de l'investissement que vous réaliserez.

| INFORMATIONS SUR LES COÛTS ET FRAIS | | |
|--|-----------|------------------------|
| Libellé | Part en % | Montant en € |
| COÛTS LIÉS AU(X) SERVICE(S) | | |
| Non applicable | 0 % | 0,00 € |
| COÛTS LIÉS AUX PRODUITS ET PAIEMENT REÇU DE TIERS PAR LE COURTIER | | |
| Frais sur versements | 0,00 % | 0,00 € |
| Frais de gestion fonds € (sur encours, annuel) | 0,50 % | Selon encours au 31/12 |
| Frais de gestion UC (sur encours, annuel) | 1,00 % | Selon encours au 31/12 |
| COÛTS ET FRAIS TOTAUX | ... % | 0,00 € |
| DONT PAIEMENTS REÇUS DE TIERS PAR LE COURTIER | | |
| Rétrocession sur frais d'arbitrages | 0,0 % | 0,00 € |
| Rétrocession sur frais de gestion du fonds €/an | 0,25 % | Selon encours au 31/12 |
| Rétrocession sur frais de gestion des UC/an | 0,50 % | Selon encours au 31/12 |

* Les commissions reçus par Tailored Finance sont comprises dans les coûts liés aux produits et ne participent donc pas à l'établissement des coûts et frais totaux, mais sont mentionnés par soucis de transparence et de respect de nos obligations.

Ce tableau montre les coûts au fil du temps :

| Scénario si vous sortez | Investissement de 10 000 € | | |
|--|---|------------|---|
| | | après 1 an | À la fin de la période de détention recommandée (5 ans) |
| COMGEST MONDE C ISIN FR0000284689 | Coûts totaux | 468 € | 2 137 € |
| | Incidence sur le rendement (réduction du rendement) /an | 4,7 % | 3 %/an |
| M&G Global Dividend A ISIN LU1670710075 | Coûts totaux | 598 € | 1 390 € |
| | Incidence sur le rendement (réduction du rendement) /an | 6 % | 3,10 %/an |
| | Incidence sur le rendement (réduction du rendement) /an | 7,6 % | 3,3 %/an |
| JPM Global Healthcare D ISIN LU1021349151 | Coûts totaux | 840 € | 2 828 € |
| | Incidence sur le rendement (réduction du rendement) /an | 8,4 % | 4,1 % |
| | Incidence sur le rendement (réduction du rendement) /an | 7,1 % | 3,3 %/an |
| | Incidence sur le rendement (réduction du rendement) /an | 8,5 % | 4,3 % |

CIF N° E008980 – ANACOFI, association agréée par l'AMF – Membre de l'ANACOFI – courtage, association agréée par l'ACPR
Intermédiaire en assurance sous le N° ORIAS : 13006174 (www.orias.fr)

RCP et garantie financière n° AIPIR200027- contrat de groupe Add Value Assurances souscrit chez AIG Europe SA – Tour CBX – 1
Passerelle des Réflets – 92400 COURBEVOIE

Carte professionnelle immobilière (transactions immeubles et fonds de commerce – sans détention de fonds) n° CPI 9201
202100000067 délivrée le 02/04/2024 par la CCI de Bordeaux

TAILORED FINANCE France – 5 RUE FENELON – 33000 BORDEAUX

Co-gérant : M. Guillaume DE LONLAY | Tél 06 65 09 17 73 | relations@tailored-finance.fr

SARL au capital de 1000 € - RCS BORDEAUX 789 252 590 - NAF 70222 - TVA Intracommunautaire FR04789252590

PAPPHES

Page 56 sur 58

| | | | |
|---|---|--------------|----------------|
| Thematics AI & Robotics R/A ISIN LU1951200481 | Coûts totaux | 602 € | 1 657 € |
| | Incidence sur le rendement (réduction du rendement) /an | 6,1 % | 3 %/an |
| EDR Big Data A ISIN LU1244893696 | Coûts totaux | 601 € | 3 015 € |
| | Incidence sur le rendement (réduction du rendement) /an | 6 % | 4 %/an |
| Fidelity Sust Water & Waste A ISIN LU1892829828 | Coûts totaux | 724 € | 1 941 € |
| | Incidence sur le rendement (réduction du rendement) /an | 7,2 % | 3,6 %/an |
| Pictet Water P ISIN LU0104884860 | Coûts totaux | 202 € | 1 515 € |
| | Incidence sur le rendement (réduction du rendement) /an | 2,02 % | 2,02 %/an |
| M&G Global Listed Infras A ISIN LU1665237704 | Coûts totaux | 643 € | 1 617 € |
| | Incidence sur le rendement (réduction du rendement) /an | 6,50 % | 3,60 % |
| | Incidence sur le rendement (réduction du rendement) /an | 7,5 % | 3,6 %/an |
| Pictet Clean Energy R ISIN LU0280435461 | Coûts totaux | 277 € | 2 146 € |
| | Incidence sur le rendement (réduction du rendement) /an | 2,77 % | 2,77 %/an |
| | Incidence sur le rendement (réduction du rendement) /an | 2,78 % | 2,78 %/an |
| | Incidence sur le rendement (réduction du rendement) /an | 2,72 % | 2,96 %/an |
| JPM Global Dividend A ISIN LU0329202252 | Coûts totaux | 766 € | 2 463 € |
| | Incidence sur le rendement (réduction du rendement) /an | 7,7 % | 3,4 %/an |

Ces tableaux indiquent l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement ainsi que la signification des différentes catégories de coûts.

Par la présente vous reconnaissiez avoir reçu la documentation précontractuelle suivante (documentation annexée au présent rapport) :

- Le document d'information clé (DIC) du contrat et les documents d'informations clés spécifiques à chaque support financier ou option d'investissement.
- Une notice d'information précisant les dispositions essentielles du contrat et les conditions d'exercice de la faculté de renonciation.

Nous espérons que cette proposition répondra à vos attentes et restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Fait en 2 exemplaires, 1 pour chacune des parties.

CIF N° E008980 – ANACOFI, association agréée par l'AMF – Membre de l'ANACOFI – courtage, association agréée par l'ACPR
Intermédiaire en assurance sous le N° ORIAS : 13006174 (www.orias.fr)

RCP et garantie financière n° AIPIR200027- contrat de groupe Add Value Assurances souscrit chez AIG Europe SA – Tour CBX – 1
Passerelle des Reflets – 92400 COURBEVOIE

Carte professionnelle immobilière (transactions immeubles et fonds de commerce – sans détention de fonds) n° CPI 9201
202100000067 délivrée le 02/04/2024 par la CCI de Bordeaux

TAILORED FINANCE France – 5 RUE FENELON – 33000 BORDEAUX

Co-gérant : M. Guillaume DE LONLAY | Tél 06 65 09 17 73 | relations@tailored-finance.fr

SARL au capital de 1000 € - RCS BORDEAUX 789 252 590 - NAF 7022Z - TVA Intracommunautaire FR04789252590

PARAPHES

Page 57 sur 58



| | |
|--|--|
| LES CLIENTS Fait à : Bordeaux Date : 19/09/2024 Signature : | LE CONSEILLER Fait à : Bordeaux Date : 19/09/2024 Signature : |
|--|--|

✓ Certified by // yousign

Guillaume DE LONLAY

✓ Certified by // yousign

CIF N° E008980 – ANACOFI, association agréée par l'AMF – Membre de l'ANACOFI – courtage, association agréée par l'ACPR
Intermédiaire en assurance sous le N° ORIAS : 13006174 (www.orias.fr)
RCP et garantie financière n° AIPR200027- contrat de groupe Add Value Assurances souscrit chez AIG Europe SA – Tour CBX – 1
Passerelle des Reflets – 92400 COURBEVOIE
Carte professionnelle immobilière (transactions immeubles et fonds de commerce – sans détention de fonds) n° CPI 9201
202100000067 délivrée le 02/04/2024 par la CCI de Bordeaux

TAILORED FINANCE France – 5 RUE FENELON – 33000 BORDEAUX
Co-gérant : M. Guillaume DE LONLAY | Tél 06 65 09 17 73 | relations@tailored-finance.fr
SARL au capital de 1000 € – RCS BORDEAUX 789 252 590 – NAF 7022Z – TVA Intracommunautaire FR04789252590
PARAPHES

Page 58 sur 58

Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

CŒUR DE REGIONS SCPI gérée par SOGENIAL IMMOBILIER



Nom de l'initiateur : SOGENIAL IMMOBILIER

Site internet : www.sogenial.fr

Contact : Appelez le 01 42 89 19 52 pour de plus amples informations

Autorité compétente : L'Autorité des Marchés Financiers, France est chargée du contrôle de SOGENIAL IMMOBILIER en ce qui concerne ce document d'informations clés. SOGENIAL IMMOBILIER est agréée et réglementée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP 12000026.

Date de production du document d'informations clés : 03/06/2024

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Société Civile de Placement Immobilier (SCPI) à capital variable.

Durée : La durée de vie de la SCPI est de 99 ans.

Objectifs : Dans une optique d'assurer le meilleur équilibre possible entre un rendement et une valorisation à terme du patrimoine, la politique d'investissement de la SCPI vise à développer un patrimoine immobilier diversifié en immobilier de bureau, d'activité et de commerce à travers une stratégie d'investissement opportuniste qui privilégie les revenus locatifs immédiats, mais également leur potentiel d'optimisation.

La SCPI CŒUR DE REGIONS investira principalement, pour une part, dans des locaux à usage de bureaux et/ou des locaux d'activité et, d'autre part, dans des locaux à usage de commerce (boutique, retail park et galeries commerciales) ; accessoirement, des investissements pourront être réalisés dans d'autres typologies d'actifs immobiliers tertiaires (hôtelier, loisirs, cliniques, etc.) et dans des actifs mixtes.

Les immeubles seront acquis construits ou en état futur d'achèvement. La SCPI CŒUR DE REGIONS prévoit de concentrer ses investissements dans les grandes agglomérations de province, et de manière plus ponctuelle en région Ile-de-France ainsi que sur tout site pouvant être adapté à chacune des classes d'investissement.

Investisseurs de détail visés : Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés immobiliers et souhaitant réaliser un investissement à caractère patrimonial, dans le cadre d'une détention à long terme d'une durée minimale de 10 ans, avec un objectif de perception d'un revenu potentiel régulier, étant rappelé que la SCPI ne présente pas de garantie en capital.

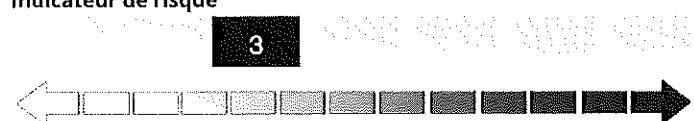
Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard d'un horizon d'investissement à long terme et de l'acceptation des risques spécifiques à un investissement immobilier.

Dépositaire : Société Générale Securities Services (SGSS).

Pour de plus amples informations, nous tenons également à disposition de l'investisseur les statuts, la note d'information, le bulletin de souscription, le reporting (bulletin trimestriel d'information et rapport annuel).

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant 10 années.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprecier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.



Avertissement : Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Risques matériellement pertinents et non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de perte en capital : Le capital que vous investissez dans la SCPI n'est ni garanti, ni protégé. Votre responsabilité en tant qu'associé à l'égard des tiers est limitée au montant de votre investissement.

Risque de liquidité : En cas de demande de rachat, la SCPI procède au rachat de vos parts dès lors qu'une contrepartie acheteuse existe, et ce au prix de retrait. En cas d'absence de contreparties à l'achat, vous ne pourrez pas céder vos parts ou pourriez devoir accepter un prix inférieur au prix de retrait. En cas de cession avant la fin de la période de détention recommandée (10 ans au minimum), le risque de céder vos parts à un prix inférieur au prix de souscription est plus important.

Risque de marché : Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché (absence de rendement ou perte de valeur d'un immeuble), vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne d'un produit similaire au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

| Période de détention recommandée : 10 ans | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans | Si vous sortez après 10 ans (Période de détention recommandée) |
|---|---|---------------------------|----------------------------|---|
| Scénarios | Exemple d'Investissement : 10 000 € | | | |
| Minimum | Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, il n'existe aucun rendement minimal garanti si vous sortez avant 10 ans. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. | | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 8 190 € -18.10% | 7 260 € -6.20% | 6 610 € -4.06% |
| Défavorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 8 860 € -11.40% | 8 860 € -2.39% | 8 860 € -1.20% |
| Intermédiaire | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 9 560 € -4.40% | 12 230 € 4.11% | 16 580 € 5.19% |
| Favorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 10 290 € 2.90% | 13 070 € 5.50% | 18 290 € 6.22% |

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre janvier 2023 et janvier 2024, intermédiaire entre décembre 2011 et décembre 2021 et favorable entre mars 2009 et mars 2019.

Ces différents scénarios indiquent la façon dont votre investissement pourrait se comporter et vous permettent d'effectuer des comparaisons avec d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Il n'est pas facile de sortir de ce produit. Si vous sortez de l'investissement avant la fin de période de détention recommandée, aucune garantie ne vous est donnée et vous pourriez subir des coûts supplémentaires.

Que se passe-t-il si SOGENIAL IMMOBILIER n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincts de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 € sont investis.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans | Si vous sortez après 10 ans (Période de détention recommandée) |
|---------------------------------|------------------------------|-------------------------------|---|
| Coûts totaux | 1 360 € | 4 303 € | 10 682 € |
| Incidence des coûts annuels (*) | 13,60% | 6,47% | 5,36% chaque année |

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10,55% avant déduction des coûts et de 5,19% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|
| Coûts d'entrée | 10,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels. |
| Coûts de sortie | Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire. |
| Coûts récurrents prélevés chaque année | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 0,69% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière. |
| Coûts de transaction | 3,31% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions | |
| Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit. |

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement recommandée est de 10 ans en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement. La SCPI est un placement à long terme.

Il est possible de retirer son argent de façon anticipée, les modalités de retrait ou de cession des parts figurent dans la note d'information disponible sur www.sogenial.fr. La sortie n'est possible que s'il existe une contrepartie à l'achat.

La SCPI ne garantit pas le rachat ou la revente des parts, vous êtes donc soumis au risque de liquidité détaillé ci-dessous.

Le retrait et la cession sont soumis à la fiscalité en vigueur au moment de l'opération.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Toute réclamation concernant le fonds ou le comportement de son initiateur ou de la personne qui vous fournit des conseils au sujet de ce fonds ou qui le vend peut-être adressée au siège social de SOGENIAL IMMOBILIER - 29, rue Vernet, 75008 Paris. Tél. : 01 42 89 19 52
E-Mail : contact@sogenial.fr

Autres informations pertinentes

Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur le lien suivant : Non applicable.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier et à la charte de médiation de l'Autorité des marchés financiers, l'Associé pourra saisir, gratuitement, le médiateur de l'Autorité des marchés financiers sous réserve que (i) l'Associé ait effectivement présenté une demande écrite aux services de Sogenial et ne soit pas satisfait de la réponse de Sogenial et (ii) qu'aucune procédure contentieuse, ni aucune enquête de l'Autorité des marchés financiers, portant sur les mêmes faits ne soit en cours :

Madame/Monsieur le Médiateur de l'Autorité des marchés financiers

17, place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02

www.amf-france.org

Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

CŒUR D'EUROPE SCPI gérée par SOGENIAL IMMOBILIER

Nom de l'initiateur : SOGENIAL IMMOBILIER

Site internet : www.sogenial.fr

Contact : Appelez le 01 42 89 19 52 pour de plus amples informations

Autorité compétente : L'Autorité des Marchés Financiers, France est chargée du contrôle de SOGENIAL IMMOBILIER en ce qui concerne ce document d'informations clés. SOGENIAL IMMOBILIER est agréée et réglementée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP 12000026.

Date de production du document d'informations clés : 14/05/2024

Avertissement

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Société Civile de Placement Immobilier (SCPI) à capital variable.

Durée : La durée de vie de la SCPI est de 99 ans.

Objectifs : La stratégie d'investissement de la SCPI CŒUR D'EUROPE vise à acquérir directement ou indirectement principalement des bureaux, des locaux d'activité, des locaux de commerces et de manière accessoire des actifs hôteliers, des résidences gérées, de la logistique, et des locaux à usage d'habitation. Ces actifs ont vocation à être situés dans les principales métropoles régionales de la zone Euro situées hors de France mais aussi en France.

Dans la sélection des investissements, la Société de Gestion s'efforcera, sans qu'il s'agisse d'une obligation de résultat, d'acquérir des immeubles satisfaisant les normes environnementales définissant des objectifs de réduction de consommation d'énergie et d'émission de gaz à effet de serre. En outre, en fonction des ressources de la SCPI, la Société de Gestion planifiera financièrement les travaux à engager afin de satisfaire les normes environnementales.

SOGENIAL IMMOBILIER pourra, au nom de la SCPI, contracter des emprunts, assumer des dettes et procéder à des acquisitions payables à terme. Conformément à l'article 422-203 du RGAMF, la SCPI a été autorisée par l'assemblée générale constitutive à recourir à l'emprunt en vue de financer ses investissements dans la limite de quarante (40) % de la valeur des actifs, la cible moyenne d'endettement étant de trente (30) % de la valeur des actifs.

Investisseurs de détail visés : Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés immobiliers et souhaitant réaliser un investissement à caractère patrimonial, dans le cadre d'une détention à long terme d'une durée minimale de 10 ans, avec un objectif de perception d'un revenu potentiel régulier, étant rappelé que la SCPI ne présente pas de garantie en capital.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard d'un horizon d'investissement à long terme et de l'acceptation des risques spécifiques à un investissement immobilier.

Les parts de cette SCPI n'ont pas été enregistrées en vertu de la loi US Securities Act de 1933. En conséquence, elles ne peuvent pas être offertes ni vendues, directement ou indirectement, aux Etats-Unis ou pour le compte ou au bénéfice d'une « US Person » selon la définition de la réglementation américaine.

Par ailleurs, les parts de ce fonds ne peuvent pas non plus être offertes ni vendues, directement ou indirectement, à toute entité détenue par une ou plusieurs « US Persons » telles que définies par la réglementation américaine Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA).

Dépositaire : Société Générale Securities Services (SGSS).

Pour de plus amples informations, nous tenons également à disposition de l'investisseur les statuts, la note d'information, le bulletin de souscription, le reporting (bulletin trimestriel d'information et rapport annuel).

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

3



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant 10 années.



Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprecier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé le produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques matériellement pertinents et non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de perte en capital : Le capital que vous investissez dans la SCPI n'est ni garanti, ni protégé. Votre responsabilité en tant qu'associé à l'égard des tiers est limitée au montant de votre investissement.

Risque de liquidité : En cas de demande de rachat, la SCPI procède au rachat de vos parts dès lors qu'une contrepartie acheteuse existe, et ce au prix de retrait. En cas d'absence de contreparties à l'achat, vous ne pourrez pas céder vos parts ou pourriez devoir accepter un prix inférieur au prix de retrait. En cas de cession avant la fin de la période de détention recommandée (10 ans au minimum), le risque de céder vos parts à un prix inférieur au prix de souscription est plus important.

Autres risques : Risque de taux, risques liés à la gestion discrétionnaire, risque de modification de la réglementation fiscale.

Scénarios de performance (montants exprimés en Euros) :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

| Période de détention recommandée : 10 ans | | Exemple d'Investissement : 10 000 € | | |
|---|---|-------------------------------------|----------------------------|--|
| Scénarios | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans | Si vous sortez après 10 ans (Période de détention recommandée) |
| Minimum | Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. | | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 8 040 € | 7 160 € | 6 550 € |
| | Rendement annuel moyen | -19.60% | -6.46% | -4.14% |
| Défavorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 8 760 € | 8 760 € | 8 760 € |
| | Rendement annuel moyen | -12.40% | -2.61% | -1.32% |
| Intermédiaire | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 9 430 € | 12 460 € | 17 580 € |
| | Rendement annuel moyen | -5.70% | 4.50% | 5.80% |
| Favorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 10 110 € | 13 280 € | 19 320 € |
| | Rendement annuel moyen | 1.10% | 5.84% | 6.81% |

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre janvier 2023 et janvier 2024, intermédiaire entre décembre 2011 et décembre 2021 et favorable entre mars 2009 et mars 2019.

Ces différents scénarios indiquent la façon dont votre investissement pourrait se comporter et vous permettent d'effectuer des comparaisons avec d'autres produits.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Il n'est pas facile de sortir de ce produit. Si vous sortez de l'investissement avant la fin de période de détention recommandée, aucune garantie ne vous est donnée et vous pourriez subir des coûts supplémentaires.

Que se passe-t-il si SOGENIAL IMMOBILIER n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps (montants exprimés en Euros) :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 € sont investis.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans | Si vous sortez après 10 ans (Période de détention recommandée) |
|---------------------------------|------------------------------|-------------------------------|---|
| Coûts totaux | 1 595 € | 5 172 € | 13 401 € |
| Incidence des coûts annuels (*) | 15,95% | 7,51% | 6,17% chaque année |

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 11,97% avant déduction des coûts et de 5,80% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts :

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|
| Coûts d'entrée | 12,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels. |
| Coûts de sortie | Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire. |
| Coûts récurrents prélevés chaque année | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 0,51% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière. |
| Coûts de transaction | 3,98% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions | |
| Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit. |

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement recommandée est de 10 ans en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement. La SCPI est un placement à long terme.

Il est possible de retirer son argent de façon anticipée, les modalités de retrait ou de cession des parts figurent dans la note d'information disponible sur www.sogenial.fr. La sortie n'est possible que s'il existe une contrepartie à l'achat.

La SCPI ne garantit pas le rachat ou la revente des parts, vous êtes donc soumis au risque de liquidité détaillé ci-dessous.

Le retrait et la cession sont soumis à la fiscalité en vigueur au moment de l'opération.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Toute réclamation concernant le fonds ou le comportement de son initiateur ou de la personne qui vous fournit des conseils au sujet de ce fonds ou qui le vend peut-être adressée au siège social de SOGENIAL IMMOBILIER - 29, rue Vernet, 75008 Paris. Tél. : 01 42 89 19 52
E-Mail : contact@sogenial.fr

Autres informations pertinentes

Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur le lien suivant : Non applicable.

Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier et à la charte de médiation de l'Autorité des marchés financiers, l'Associé pourra saisir, gratuitement, le médiateur de l'Autorité des marchés financiers sous réserve que (i) l'Associé ait effectivement présenté une demande écrite aux services de Sogenial et ne soit pas satisfait de la réponse de Sogenial et (ii) qu'aucune procédure contentieuse, ni aucune enquête de l'Autorité des marchés financiers, portant sur les mêmes faits ne soit en cours :

Madame/Monsieur le Médiateur de l'Autorité des marchés financiers

17, place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02

www.amf-france.org

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLES

Objectif :

Le présent document fournit des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste cette SCPI et quels sont les risques, coûts, gains et pertes potentiels associés, et de vous aider à la comparer à d'autres produits.

Produit :

ÉPARGNE / PIERRE EUROPE

Société de gestion : ATLAND VOISIN, Société de Gestion de Portefeuille.

Site Internet : www.atland-voisin.com

Appelez le : +33 (0)3 80 59 90 91 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle d'Atland Voisin en ce qui concerne le document d'informations clés. Atland Voisin est agréée en France sous le n° GP-14000026 en date du 22 juillet 2014 et réglementé par l'AMF.

Date de publication du document d'informations clés : 1^{er} juillet 2024.

Avertissement :

Vous êtes sur le point d'acheter des titres d'un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type :

EPARGNE PIERRE EUROPE est une Société Civile de Placement Immobilier (SCPI) à capital variable.

Objectifs :

EPARGNE PIERRE EUROPE a pour objectif la constitution d'un patrimoine immobilier diversifié tant sur le plan géographique que locatif permettant de distribuer un revenu et de valoriser le prix de la part.

Les investissements immobiliers porteront sur des actifs immobiliers de toute nature en Europe (Zone euro).

La stratégie d'investissement d'EPARGNE PIERRE EUROPE porte sur des actifs d'immobilier d'entreprise (notamment bureaux, commerces, locaux d'activités, entrepôts), ainsi que sur tous types d'actifs immobiliers professionnels dans le secteur de la santé, de tourisme et loisirs, de l'éducation et dans des résidences gérées.

La SCPI pourra avoir recours à l'endettement pour financer des actifs immobiliers dans une limite fixée à la date d'édition du présent document à 30 % maximum de la capitalisation de la SCPI.

EPARGNE PIERRE EUROPE est engagée dans une démarche d'investissement socialement responsable de son patrimoine immobilier et a obtenu à ce titre le label d'Etat ISR.

Informations complémentaires :

Le dépositaire de la SCPI est Société Générale.

Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur la SCPI, une copie de sa note d'information et de ses statuts, le dernier rapport annuel, sur le site Internet www.atland-voisin.com.

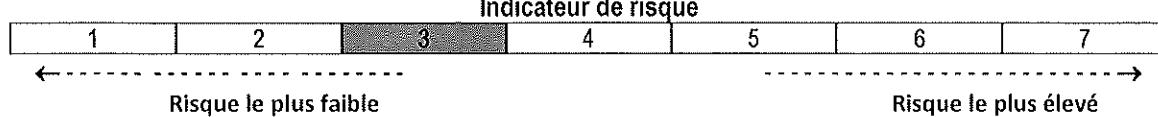
Investisseurs de détail visés :

Personnes ayant une connaissance suffisante des marchés immobiliers et souhaitant réaliser un investissement à caractère patrimonial, dans le cadre d'une détention à long terme d'une durée minimale de 10 ans, avec un objectif de perception immédiate ou à terme d'un revenu régulier, étant rappelé que la SCPI ne présente pas de garantie en capital.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur au regard d'un horizon d'investissement à long terme et de l'acceptation des risques spécifiques à un investissement immobilier.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 10 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé EPARGNE PIERRE EUROPE dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats d'EPARGNE PIERRE EUROPE se situent à un niveau entre faible et moyen et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts d'EPARGNE PIERRE EUROPE pendant 10 ans.

Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

Par ailleurs, vous serez exposés aux risques suivants (non appréhendés dans l'indicateur synthétique de risque), à savoir :

Risque de perte en capital : Le capital investi n'est pas garanti, cet investissement comporte un risque de perte de capital.

Risque de liquidité : En cas de demande de rachat ou de retrait de vos parts à la SCPI, ce rachat ou ce retrait ne pourra être effectué que s'il existe une contrepartie. En cas d'absence de contrepartie, vous pourriez ne pas pouvoir céder vos parts ou pourriez devoir accepter un prix inférieur au prix de retrait.

Risque de marché : Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performances

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédictive avec précision. Le tableau ci-dessus montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 10 ans, en fonction des différents scénarios, en supposant que vous investissez 10 000 €.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 15 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

| Scénarios Pour 10 000 € investis | | 1 an | 5 ans | 10 ans (durée de détention recommandée) |
|-------------------------------------|---|----------------------|---------------------|--|
| Scénario de tensions | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts <i>Rendement annuel moyen</i> | 8 230 € - 17,70 % | 7 350 € - 5,97 % | 6 730 € - 3,88 % |
| Scénario défavorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts <i>Rendement annuel moyen</i> | 8 770 € - 12,30 % | 8 770 € - 2,59 % | 8 770 € - 1,30 % |
| Scénario intermédiaire | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts <i>Rendement annuel moyen</i> | 9 430 € - 5,70 % | 11 360 € 2,58 % | 14 310 € 3,65 % |
| Scénario favorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts <i>Rendement annuel moyen</i> | 10 100 € 1,00 % | 12 210 € 4,07 % | 15 700 € 4,61 % |

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevez.

Il n'est pas facile de sortir de ce produit. Par conséquent, il est difficile d'estimer combien vous obtiendrez si vous sortez avant la période de détention recommandée soit dix (10) ans. Il est possible que vous ne puissiez pas sortir du produit avant échéance, ou que vous subissiez des pertes ou des frais importants dans un tel cas.

Que se passe-t-il si ATLAND VOISIN n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Une défaillance de la société de gestion qui gère les actifs de votre SCPI serait sans effet pour votre investissement. La garde et conservation des actifs de votre SCPI sont en effet assurées par le dépositaire de votre SCPI.

L'investissement dans une SCPI n'est pas garanti ni couvert par un système national de compensation.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

| Investissement 10 000 EUR | | | |
|--------------------------------|------------------------|---------|---------|
| Scénarios | En cas de sortie après | | |
| | 1 an | 5 ans | 10 ans* |
| Coûts totaux | 1 281 € | 3 362 € | 7 319 € |
| Incidence annuelle des coûts** | 12,81 % | 5,46 % | 4,37 % |

* Période de détention recommandée

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention.

Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8,02 % avant déduction des coûts et de 3,65 % après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit.

Composition des coûts

| L'incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an | | | |
|---|---|---------|---|
| Coûts ponctuels | Coûts d'entrée | 1 000 € | L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. Ceci inclut les coûts de distribution de votre produit. |
| | Coûts de sortie | 0 € | L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance. |
| Coûts récurrents | Coûts de transaction de portefeuille | 229 € | L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit. |
| | Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 52 € | L'incidence des coûts encourus lorsque nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements et les coûts supportés par le Produit |
| Coûts accessoires | Commissions liées aux résultats | 0 € | L'incidence des commissions liées aux résultats. Nous prélevons cette commission sur votre investissement si le produit surpassé son indice de référence. |
| | Commissions d'intéressement | 0 € | L'incidence des commissions d'intéressement. Nous prélevons ce montant lorsque la performance de l'investissement est supérieure à 0 %. |

Combien de temps dois-je conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 10 ans

La SCPI est un placement à long terme dont le principal intérêt est de générer des revenus. Il est conseillé de détenir les parts pendant une durée minimale de 10 ans afin d'amortir les frais inhérents à l'investissement dans la SCPI.

La sortie n'est possible que dans le cas de l'existence d'une contrepartie à l'achat. La SCPI ne garantit pas la cession des parts, ni le retrait, vous êtes donc soumis au risque de liquidité détaillé ci-avant.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour introduire une réclamation concernant le produit ou le comportement de son initiateur ou de la personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit ou qui le vend, vous pouvez déposer une réclamation sur notre site internet www.atland-voisin.com ou joindre le Service Relations Clients d'ATLAND VOISIN qui la prendra en charge pour vous donner une réponse dans les meilleurs délais : ATLAND VOISIN – Service Relations Clients - 15 Place Grangier B.P. 62686 21026 Dijon Cedex, ou reclamation@atland-voisin.com.

Autres informations pertinentes

Avant sa souscription, l'investisseur doit recevoir une copie des statuts de la société, la note d'information en cours de validité et visée par l'Autorité des Marchés Financiers, du dernier bulletin périodique d'information, du dernier rapport annuel, et un bulletin de souscription.

Performances passées et scénarios de performances : Vous pouvez consulter les informations correspondantes sur : <https://atland-voisin.com/priips-epargne-pierre-europe/>

En cas de réclamation, si les réponses apportées ne vous ont pas donné satisfaction, vous avez la possibilité en tant qu'épargnant ou investisseur, de saisir le Médiateur de l'AMF : Médiateur de l'AMF – Autorité des Marchés Financiers – 17 Place de la Bourse – 75082 Paris Cedex 02. Accueil : +33 (0)1 53 45 60 00.

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentielles y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

COMGEST MONDE C

COMGEST S.A.
FR0000284689

Initiateur : Comgest S.A., société du groupe Comgest - www.comgest.com

Appelez le: 01 44 94 19 00 pour plus d'informations.

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Comgest S.A. en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce produit est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Comgest S.A. est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Date de publication: 28 mai 2024

En quoi consiste ce produit ?

Type Ce véhicule d'investissement est une société d'investissement à capital variable (SICAV) conforme à la Directive européenne 2009/65/CE.

Durée 99 ans.

Objectifs L'objectif de gestion est de rechercher une performance sans référence à un indice, dans une optique moyen/long terme au travers d'une sélection de titres basée sur des critères liés à l'entreprise et non aux marchés boursiers. Le produit est à tout moment investi et/ou exposé à hauteur de 60% minimum en actions internationales. Le produit pourra être exposé à hauteur de 20% en obligations émises par des états, des sociétés nationalisées ou privées. Il pourra investir dans des instruments dérivés afin de couvrir son exposition aux risques actions, de taux et de change. Ce produit est géré de façon active. Le gérant sélectionne les valeurs de façon discrétionnaire sans contrainte de répartition géographiques, sectorielles ou de capitalisation boursière (grandes, moyennes, petites) ni contrainte relative à un indice. Le fonds n'est pas géré par rapport à un indice, cependant sa performance peut être, à titre purement informatif et a posteriori, comparée à la performance du MSCI All Country World (MSCI AC World).

Investisseurs de détail visés Ce fonds est destiné à tous types d'investisseurs (investisseur de détail, professionnel ou contrepartie éligible) ayant une connaissance de base des instruments financiers, pouvant prendre une décision en connaissance de cause sur la base du prospectus du fonds et capables de supporter la perte de leur investissement dans la mesure où ce fonds ne fait pas l'objet d'une garantie. Ce fonds convient aux investisseurs dont l'objectif principal est la croissance de leur investissement sur le long terme (au-delà de 5 ans)

SFDR Le fonds a été classifié comme un fonds « Article 8 » en vertu du Règlement UE Sustainable Finance Disclosure (« SFDR »), c'est-à-dire un fonds qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Bien que le fonds n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il s'engage à avoir une proportion minimale de 15% d'investissements durables qui contribuent à des objectifs environnementaux et/ou sociaux.

Affectation des sommes distribuables Capitalisation du résultat net et des plus-values réalisées.

Dépositaire CACEIS Bank

Information concernant le produit Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement sur simple demande écrite auprès de Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France ou à l'adresse électronique suivante: info@comgest.com.

Les informations relatives aux autres catégories d'actions existantes sont disponibles selon les mêmes modalités.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de Comgest S.A. et sur son site internet: www.comgest.com.

Les détails de la Politique de Rémunération actuelle de Comgest S.A. sont disponibles à l'adresse suivante: www.comgest.com. Un exemplaire papier est mis à disposition sur simple demande écrite à l'adresse suivante : Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

1 2 3 4 5 6 7

Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprecier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Ce fonds est classé dans la classe de risque 4 sur 7. Le risque de pertes potentielles liées à ses futurs résultats se situe à un niveau moyen. Ce fonds n'est pas garanti et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que sa performance soit affectée.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédictée avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et/ou, en cas d'historique de performance insuffisant, d'une catégorie d'actions ou un indice de référence comparable, au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses.

| Période de détention recommandée: 5 ans Exemple d'investissement: 10 000 EUR | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|---|---|---------------------------|----------------------------|
| Scénarios | | | |
| Minimum | Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement | | |
| Scénario de tensions | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 3 090 EUR | 3 290 EUR |
| | Rendement annuel moyen | -69,1 % | -19,9 % |
| Scénario défavorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 7 790 EUR | 10 420 EUR |
| | Rendement annuel moyen | -22,1 % | 0,8 % |
| Scénario intermédiaire | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 10 840 EUR | 16 150 EUR |
| | Rendement annuel moyen | 8,4 % | 10,1 % |
| Scénario favorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 13 590 EUR | 19 290 EUR |
| | Rendement annuel moyen | 35,9 % | 14,0 % |

Scénario défavorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Décembre 2021 et Février 2024.

Scénario intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Juillet 2017 et Juillet 2022.

Scénario favorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Décembre 2016 et Décembre 2021.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevez.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Que se passe-t-il si COMGEST S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de Comgest S.A.. En cas de défaillance de Comgest S.A. les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %).
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

| Investissement de 10 000 EUR | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|------------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 468 EUR | 2 137 EUR |
| Incidence sur le rendement annuel* | 4,7 % | 3,0 % |

* Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent chaque année votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, il montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13,1% avant déduction des coûts et de 10,1% après cette déduction.

Composition des coûts

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|---|--|---------------------------|
| Coûts d'entrée | Jusqu'à 2,50% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez avoir à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels | 250 EUR |
| Coûts de sortie | Pas de coût de sortie pour ce produit. | 0 EUR |
| Coûts récurrents prélevés chaque année | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 1,98% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière. | 193 EUR |
| Coûts de transaction | 0,10% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue. | 25 EUR |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions | | |
| Commissions liées aux résultats | Pas de commission liée aux résultats. | 0 EUR |

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Du fait de l'exposition du fonds au marché actions, la période de détention recommandée est de 5 ans.

Cependant, vous pouvez demander le rachat de vos parts, sans pénalité, tous les jours pendant cette période selon les modalités décrites dans le prospectus, ou conserver l'investissement plus longtemps.

Une détention inférieure à la période de détention recommandée peut être préjudiciable à l'investisseur. Veuillez consulter la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour plus de détails.

Un mécanisme de plafonnement des rachats "Gates" peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'informations sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique "Mécanisme de plafonnement des rachats Gates" du prospectus et l'article 8 des statuts, disponible sur le site internet: www.comgest.com.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de difficulté dans la compréhension et/ou la souscription du produit, n'hésitez pas à nous contacter: Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France - www.comgest.com - info@comgest.com

Autres informations pertinentes

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées au cours des 10 dernières années et scénarios de performance précédents: www.comgest.com

Politique et rapports ESG: <https://www.comgest.com/fr/fr/professionnel/notre-metier/esg>



EDMOND DE ROTHSCHILD

Document d'informations clés (DIC)

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

BIG DATA

un compartiment d'EDMOND DE ROTHSCHILD FUND

Dénomination de l'initiateur du PRIIP (Packaged Retail Investment and Insurance-based Product) : Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg)

A EUR ISIN : LU1244893696

Siège social : 4, Rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg - Site Internet de l'initiateur du PRIIP : www.edmond-de-rothschild.com. Veuillez appeler le +352 24881 pour de plus amples informations.

La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) est chargée du contrôle d'Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg).

Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg) est autorisé au Luxembourg et supervisé par la CSSF.

Date de publication du document d'informations clés (DIC) : 13/05/2024

Mise en garde : Vous êtes sur le point d'acheter un Produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce Produit ?

Type

Le Produit est un compartiment d'EDMOND DE ROTHSCHILD FUND, une société anonyme, constituée en tant que société d'investissement à capital variable en vertu de la partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif et qualifiée d'organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM).

Durée

La durée de vie de ce Produit est illimitée.

Objectifs

Objectif : L'objectif du Produit consiste à dégager une performance supérieure à celle de son indice sur un horizon de placement de 5 ans, en investissant sur les marchés de capitaux internationaux et par la sélection, entre autres, de sociétés du secteur technologique ou liées aux technologies d'analyse de pointe – Big Data –.

Indice de référence : L'indice de référence du Produit est l'indice MSCI World, calculé dividendes nets réinvestis. L'indice de référence sera exprimé dans la devise de la Catégorie.

L'indice de référence sert uniquement à des fins de comparaison. Le Produit est géré activement.

Politique d'investissement : Le Gestionnaire d'investissement inclura systématiquement des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans son analyse financière afin de sélectionner les sociétés les mieux notées.

Au moins 90 % des entreprises du portefeuille auront une notation ESG. À la fin de ce processus, le Produit aura une notation ESG supérieure à celle de son univers d'investissement. En outre, le processus de sélection des titres comprend également un filtre d'exclusion visant les sociétés qui contribuent à la production d'armes controversées, conformément aux conventions internationales en la matière, ainsi que les sociétés exposées à des activités liées au charbon thermique ou au tabac, conformément à la politique d'exclusion du Groupe Edmond de Rothschild, disponible sur son site Internet : <https://www.edmond-de-rothschild.com/fr/Pages/Responsible-investment.aspx>, plus particulièrement sur le code de transparence du Produit.

Le Produit est classé selon l'article 8, paragraphe 1, du règlement SFDR, car il promeut une combinaison de caractéristiques ESG, bien qu'aucun indice de référence n'a été désigné pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales.

Dans le cadre de sa stratégie ESG, le Produit promeut des caractéristiques environnementales, mais n'investit pas dans des activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents de ce Produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental, dans le cadre du règlement sur la taxonomie.

Le Produit investit au moins 51 % de ses actifs nets dans des titres émis par des sociétés du secteur technologique ou liées aux technologies d'analyse avancée – Big Data –.

Entre 75 % à 110 % des actifs nets du Produit seront exposés directement ou indirectement aux marchés boursiers internationaux et à d'autres titres assimilés.

Le Produit peut investir jusqu'à 30 % de ses actifs nets dans des Actions A chinoises par le biais du programme Shanghai Hong Kong Stock Connect.

À des fins de gestion de trésorerie, le Produit peut investir jusqu'à 25 % de son actif net dans des titres de créance négociables, des Instruments du marché monétaire, des dépôts bancaire à terme et des Fonds monétaires. Le Produit recherchera des émissions d'émetteurs publics ou privés notées Investment Grade au moment de l'achat (c'est-à-dire ayant une notation supérieure ou égale à BBB- selon Standard & Poor's, ou toute autre notation équivalente attribuée par une autre agence indépendante, ou, s'agissant de titres non notés, d'une notation interne jugée équivalente attribuée par le Gestionnaire d'investissement) et ayant une échéance à court terme inférieure à trois mois.

Le Produit peut investir dans des instruments financiers dérivés pour atteindre son objectif d'investissement et à des fins de couverture.

Distribution des revenus : Capitalisation

Particuliers-investisseurs visés

Le Produit est destiné aux investisseurs souhaitant obtenir un meilleur rendement de leur épargne en s'exposant aux actions de sociétés opérant dans les secteurs technologiques sur les marchés internationaux ou ayant un lien avec les technologies d'analyse avancée —Big Data.

Cette action est destinée aux investisseurs de détail.

Informations pratiques

Le Dépositaire : Edmond de Rothschild (Europe)

Vous pouvez acheter ou vendre chaque jour au cours duquel les banques sont habituellement ouvertes au Luxembourg et en France, et tout autre jour au cours duquel les marchés financiers français et américains sont ouverts (calendrier officiel d'Euronext Paris S.A. et de NYSE). La Valeur liquidative ne sera pas calculée le Vendredi saint ni le 24 décembre (veille de Noël). L'agent de transfert doit recevoir les ordres au plus tard à 12 h 30 (heure de Luxembourg), le jour de la valorisation correspondant.

Des documents plus détaillés sur EDMOND DE ROTHSCHILD FUND, les compartiments et les catégories d'actions disponibles, tels que le prospectus et les rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenus gratuitement, en version anglaise, auprès du siège social d'Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg), à l'adresse : 4 Rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg.

Les derniers prix publiés de la catégorie, les informations relatives à la valeur liquidative, les calculs des scénarios de performance mensuelle et l'historique des performances du Produit sont disponibles sur le site Internet : www.edmond-de-rothschild.com.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit jusqu'à l'échéance de la période de détention recommandée (5 ans).

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. De ce fait, l'évaluation des pertes potentielles de rendement à venir se situe à un niveau moyen, et il se pourrait que de mauvaises conditions de marché aient une incidence sur la capacité du Produit à vous payer.

En outre, vous serez exposé aux risques suivants (non pris en compte dans l'indicateur synthétique de risque), à savoir :

Risque de crédit : Lorsqu'un important niveau d'investissement est réalisé en titres de créances.

Risque de liquidité : Les marchés relatifs à certains titres et instruments peuvent présenter une liquidité restreinte. Cette liquidité restreinte peut être défavorable au Produit, tant au regard de la réalisation des cours indiqués que de l'exécution des ordres aux prix souhaités.

Impact des techniques telles que les contrats de produits dérivés : L'utilisation d'instruments dérivés peut entraîner une diminution des actifs plus importante que la diminution des actifs sous-jacents investis ou des marchés.

Risque de contrepartie : Lorsqu'un Produit est couvert par des garanties ou a une importante exposition aux investissements par le biais de contrats avec un tiers.

Risque opérationnel : Le Produit peut enregistrer des pertes en raison de la défaillance des processus opérationnels, notamment ceux liés à la garde des actifs.

La survenance de l'un de ces risques peut impacter à la baisse la valeur liquidative.

Ce Produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Attention au risque de change. Si un Produit d'investissement est libellé dans une devise autre que la devise officielle de l'État dans lequel ce Produit est commercialisé, les gains finaux dépendront donc du taux de change entre ces devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit est soumis aux aléas de marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit et/ou l'indicateur de référence qui convient le mieux au cours des 10 dernières années.

Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Investissement 10 000 EUR

| La période de détention recommandée est de 5 ans. | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée) |
|---|---|---------------------------|---|
| Scénarios | | | |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 1 430 EUR | 1 450 EUR |
| | Rendement annuel moyen | -85,7 % | -32,0 % |
| Défavorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 8 510 EUR | 10 090 EUR |
| | Rendement annuel moyen | -14,9 % | 0,2 % |
| Intermédiaire | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 10 810 EUR | 16 970 EUR |
| | Rendement annuel moyen | 8,1 % | 11,2 % |
| Favorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 15 570 EUR | 21 420 EUR |
| | Rendement annuel moyen | 55,7 % | 16,5 % |

Ce tableau présente les sommes que vous pourriez récupérer sur la période de détention recommandée de 5 ans, selon les différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 EUR.

Scénario défavorable : ce scénario s'est produit pour un investissement entre décembre 2017 et décembre 2022.

Scénario intermédiaire : ce scénario s'est produit pour un investissement entre mai 2016 et mai 2021.

Scénario favorable : ce scénario s'est produit pour un investissement entre décembre 2013 et novembre 2018.

Que se passe-t-il si Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg) n'est pas en mesure de distribuer des dividendes ?

La capacité du Produit à verser des dividendes peut ne pas être affectée par l'insolvabilité de l'initiateur. Vous pouvez toutefois subir des pertes financières si le Dépositaire manque à ses obligations. Ce risque est limité, le Dépositaire étant tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs de ceux du Produit. Il n'existe aucun système de compensation ou de garantie susceptible de compenser, en tout ou en partie, ces éventuelles pertes.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous sommes partis des hypothèses suivantes :

- Au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR investis chaque année.

| Investissement 10 000 EUR | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée) |
|------------------------------------|---------------------------|---|
| Coûts totaux | 601 EUR | 3 015 EUR |
| Incidence des coûts annuels (*) | 6,0 % | 4,0 % par an |

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 15,21 % avant déduction des coûts et de 11,16 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Si tel est le cas, cette personne vous informera du montant.

Composition des coûts

Investissement 10 000 EUR et incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|---|--|---------------------------|
| Coûts d'entrée | Ce montant comprend des frais de distribution de 3,00 %. L'incidence des coûts d'entrée que vous payez. Il s'agit du montant maximum que vous pouvez payer, mais vous pouvez aussi payer moins. Ces frais sont déjà compris dans le prix que vous payez. | 300 EUR |
| Coûts de sortie | Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce Produit (mais il est possible que la personne qui vous vend ce Produit vous facture de tels frais). | 0 EUR |
| Coûts récurrents (prélèvés chaque année) | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation | 2,06 % de la valeur de votre investissement par an. L'incidence des coûts que nous supportons chaque année pour la gestion de ce Produit. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels de l'année dernière. | 206 EUR |
| Coûts de transaction | 0,45 % de la valeur de votre investissement par an. L'incidence des coûts d'achat et de vente des investissements sous-jacents pour ce Produit. Le montant effectif variera en fonction des volumes achetés et vendus. | 45 EUR |
| Coûts accessoires prélèvés sous certaines conditions | | |
| Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement | 0,50 % pour l'exercice précédent. Description : La commission de performance est fixée à 15 % et est calculée en comparant la performance de l'action du Produit à celle d'un actif de référence indexé, sur la période de calcul concernée. Cette commission est due même en cas de diminution de la Valeur liquidative, pour autant que celle-ci soit inférieure à la diminution de l'indice de référence. La méthode de calcul est décrite dans le prospectus (modèle de surperformance 2). | 50 EUR |

Ces tableaux présentent l'incidence des différents coûts sur le rendement de l'investissement que vous pourriez obtenir si vous respectez la période de détention recommandée, ainsi que la signification des différentes catégories de coûts.

Si vous investissez dans ce Produit dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, ce document ne prend pas en compte les frais relatifs à ce contrat.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Ce Produit est destiné aux investissements à long terme. Néanmoins, vous pouvez vous faire racheter votre investissement sans pénalité et à tout moment pendant cette période, ou le conserver plus longtemps.

Vous pouvez acheter ou vendre chaque jour au cours duquel les banques sont habituellement ouvertes au Luxembourg et en France, et tout autre jour au cours duquel les marchés financiers français et américains sont ouverts (calendrier officiel d'Euronext Paris S.A. et de NYSE). La Valeur liquidative ne sera pas calculée le Vendredi saint ni le 24 décembre (veille de Noël). L'agent de transfert doit recevoir les ordres au plus tard à 12 h 30 (heure de Luxembourg), le jour de la valorisation correspondant.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous souhaitez formuler une réclamation, veuillez nous contacter par courrier ou par courriel :
Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg), 4 Rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg
<http://www.edmond-de-rothschild.com>
Téléphone : +352 24881

Autres informations pertinentes

Scénarios de performance : Vous trouverez les scénarios de performance précédents, mis à jour mensuellement, à l'adresse suivante : <https://funds.edram.com/fr>. Les données sur les performances passées de ce Produit sont présentées pour 8 ans. Si vous souhaitez davantage d'informations, veuillez vous rendre à l'adresse suivante : <https://funds.edram.com/fr>.

Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unités de compte d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les frais du contrat, qui ne sont pas incluses dans les coûts indiqués dans le présent document, la personne à contacter en cas de sinistre et ce qui se passe en cas de défaillance de la compagnie d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat, qui doit être fourni par votre assureur ou courtier, ou tout autre intermédiaire en assurance conformément à son obligation légale.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus liés à la détention d'actions du Produit peuvent être soumis à imposition. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du vendeur du Produit ou de votre conseiller fiscal.

Les autres documents d'information sur le Produit sont disponibles en version anglaise, gratuitement et sur demande au siège social d'Edmond de Rothschild Asset Management (Luxembourg) à l'adresse suivante : 4 Rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg.

Ce Produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur les informations relatives au développement durable dans le secteur des services financiers (dénommé « Règlement SFDR »).

Le présent document d'informations est mis à jour chaque année.

Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Fidelity Funds - Sustainable Water & Waste Fund A-ACC-Euro

FIL Investment Management (Luxembourg) S.A.

ISIN: LU1892829828

<https://www.fidelity.lu>

Appelez le +352 250 4041 pour de plus amples informations.

FIL Investment Management (Luxembourg) S.A. fait partie du groupe de sociétés Fidelity.

Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) est chargée du contrôle de FIL Investment Management (Luxembourg) S.A. en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce PRIIP est autorisé en Luxembourg.

FIL Investment Management (Luxembourg) S.A. est agréée en Luxembourg et réglementée par Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Date de publication: 01/02/2024

En quoi consiste ce produit ?

Type

Actions d'un Compartiment de Fidelity Funds SICAV, un OPCVM.

Catégorie de produits visés par le Règlement SFDR: Article 8 (promotion des caractéristiques ESG)

Durée

Il s'agit d'un fonds à capital variable.

Objectifs

Objectif: Le Compartiment cherche à atteindre une croissance du capital sur le long terme.

Politique d'investissement: Le Compartiment investit au moins 70 % de ses actifs dans des actions de sociétés qui sont engagées dans la conception, la fabrication ou la vente de produits et de services utilisés dans le cadre de la gestion de l'eau et des déchets. Le secteur de la gestion de l'eau comprend, sans s'y limiter, les sociétés impliquées dans la production de l'eau, le conditionnement de l'eau, le dessalement, la fourniture, la mise en bouteille, le transport et la distribution de l'eau. Le secteur de la gestion des déchets comprend, sans s'y limiter, les sociétés chargées de la collecte, de la récupération et de la mise au rebut des déchets; y compris le recyclage, l'incinération, la digestion anaérobie des déchets alimentaires (processus biologiques) et la mise en décharge des déchets résiduels. Ce secteur comprend également les sociétés spécialisées dans le traitement des eaux usées, les égouts, les déchets solides, liquides et chimiques, et tous les services de conseil ou techniques en rapport avec ces activités. Ces investissements peuvent provenir de n'importe où dans le monde, y compris des marchés émergents. Le Compartiment peut également investir dans des instruments du marché monétaire à titre accessoire. Le Compartiment investit au moins 70 % de ses actifs dans des titres d'émetteurs présentant des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) favorables et jusqu'à 30 % dans des titres d'émetteurs dont les caractéristiques ESG sont en phase d'amélioration.

Le Compartiment peut investir moins de 30 % de ses actifs (directement et/ou indirectement) dans des actions A et B chinoises (sur une base globale).

Procédure d'investissement: Dans le cadre de sa gestion active du Compartiment, le Gérant de Portefeuille tient compte des paramètres de croissance et de valorisation, des données financières des sociétés, du rendement du capital, des flux de trésorerie et d'autres mesures, ainsi que des dirigeants, du secteur, des conditions économiques, et d'autres facteurs. Il tient également compte des caractéristiques ESG lorsqu'il évalue les risques et opportunités d'investissement. Afin de déterminer si les caractéristiques ESG sont favorables, le Gérant de Portefeuille prend en compte les notations ESG fournies par Fidelity ou des

agences externes. En outre, le Gérant de Portefeuille s'engage auprès des émetteurs pour chercher à améliorer les problèmes ESG.

Le Compartiment évalue les caractéristiques ESG d'au moins 90 % de ses actifs. Lors de la sélection, l'univers d'investissement du Compartiment est réduit d'au moins 20 % après l'exclusion des émetteurs basée sur leurs caractéristiques ESG.

Le Compartiment respecte les normes de la Famille de Compartiments durables de Fidelity. Pour plus d'informations, consultez « Investissement durable et intégration ESG ».

Instruments dérivés et techniques: Le Compartiment peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture, de gestion efficace du portefeuille et d'investissement.

Référence: MSCI ACWI Index, un indice qui ne tient pas compte des caractéristiques ESG Utilisée pour la surveillance des risques et la comparaison de la performance.

Devise de référence: USD

Méthode de gestion des risques: Par les engagements.

Informations complémentaires:

Vous pouvez vendre (racheter) tout ou partie de vos Actions un Jour d'évaluation.

Étant donné qu'il s'agit d'une catégorie d'Actions sans distribution, les dividendes sont réinvestis.

Ce document d'information clé décrit un Compartiment de Fidelity Funds. Un pool d'actifs distinct est investi et conservé pour chaque Compartiment de Fidelity Funds.

L'actif et le passif de ce Compartiment sont séparés de ceux des autres Compartiments, et il n'existe aucune responsabilité croisée entre les Compartiments.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le prospectus et les derniers rapports et comptes qui peuvent être obtenus gratuitement, en anglais et dans d'autres langues principales, auprès de FIL Investment Management (Luxembourg) S.A.

Ces documents et les informations détaillées sur la Politique de rémunération sont disponibles via <https://www.fidelity.lu>.

La Valeur Liquidative des Compartiments est disponible au siège social de Fidelity Funds (« l'OPCVM »), ainsi que sur le site www.fidelity.lu.

Dépositaire: Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.

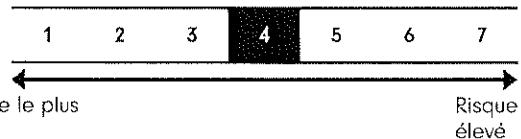
Investisseur de détail visé

Ce produit peut intéresser les investisseurs qui ont une connaissance rudimentaire et une expérience limitée, voire inexisteante, de l'investissement dans des fonds; qui prévoient de conserver leur investissement pendant la période de détention recommandée d'au moins 5 ans; qui visent une croissance du capital sur la période de détention recommandée; et qui comprennent le risque de perte de tout ou partie du capital

investi.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre produit, ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité à vous payer en soit affectée.

Principaux risques: Marchés émergents, liquidité.

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si FIL Investment Management (Luxembourg) S.A. n'est pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

| Période de détention recommandée: 5 ans | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|--|---|----------------------------------|-----------------------------------|
| Exemple d'investissement : EUR 10 000 | | Scénarios | |
| Minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 2 180 EUR | 1 910 EUR |
| | Rendement annuel moyen | -78,2 % | -28,2 % |
| Défavorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 7 190 EUR | 8 170 EUR |
| | Rendement annuel moyen | -28,1 % | -4,0 % |
| Intermédiaire | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 10 350 EUR | 14 490 EUR |
| | Rendement annuel moyen | 3,5 % | 7,7 % |
| Favorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | 13 390 EUR | 17 910 EUR |
| | Rendement annuel moyen | 33,9 % | 12,4 % |

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre 12/2021 et 12/2023.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre 07/2017 et 07/2022.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre 10/2016 et 10/2021.

Que se passe-t-il si FIL Investment Management (Luxembourg) S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

L'actif et le passif de ce produit sont séparés de ceux de FIL Investment Management (Luxembourg) S.A. Il n'existe aucune responsabilité croisée entre ces entités, et le produit ne sera pas responsable en cas de faillite ou de défaut de FIL Investment Management (Luxembourg) S.A. ou d'un prestataire de service délégué.

Les Actions de ce produit sont négociées sur un marché boursier et le règlement de ces transactions n'est pas affecté par la situation de FIL Investment Management (Luxembourg) S.A.

Ce produit ne participe à aucun régime d'indemnisation des investisseurs.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- EUR 10 000 sont investis.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|---------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 724 EUR | 1 941 EUR |
| Incidence des coûts annuels (*) | 7,2 % | 3,6 % par an |

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 11,2 % avant déduction des coûts et de 7,7 % après cette déduction.

Composition des coûts

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|---|--|---------------------------|
| Coûts d'entrée | 5,25 % du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. | 510 EUR |
| Coûts de sortie | Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit. | 0 EUR |
| Coûts récurrents prélevés chaque année | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 1,90 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière. | 185 EUR |
| Coûts de transaction | 0,30 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 29 EUR |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions | | |
| Commissions liées aux résultats | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit. | 0 EUR |

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée: 5 ans

La période de détention recommandée s'appuie sur notre évaluation des caractéristiques de risque/rendement et sur le coût du produit.

Traitements des ordres: Les demandes d'achat, d'arbitrage ou de vente des Actions du Compartiment qui sont reçues et acceptées par la Société de gestion un Jour d'évaluation avant 16 h 00 (HEC) (15 h 00, au Royaume-Uni) sont traitées habituellement à la VL pour ce Jour d'évaluation. Le règlement intervient normalement dans un délai de 3 jours ouvrables.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous désirez vous plaindre au sujet de ce produit ou de la conduite de FIL Investment Management (Luxembourg) S.A., veuillez vous rendre sur le site www.fidelityinternational.com. Sinon, vous pouvez écrire à FIL Investment Management (Luxembourg) S.A., 2a, Rue Albert Borschette, BP 2174, L1246 Luxembourg, ou envoyer un e-mail depuis le site www.fidelityinternational.com. Si vous souhaitez vous plaindre de la personne qui vous a conseillé ce produit ou qui vous l'a vendu, veuillez vous adresser à cette personne pour connaître sa procédure de réclamation.

Autres informations pertinentes

Le prospectus, les statuts, les documents d'information clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers, et des documents d'information supplémentaires associés à ce produit, y compris les différentes politiques publiées de ce produit, sont disponibles sur notre site web: www.fidelityinternational.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de FIL Investment Management (Luxembourg) S.A.

Il est possible de consulter des informations supplémentaires sur les performances passées du produit, y compris les calculs de scénarios de performance antérieure qui sont publiés chaque mois, sur www.fidelityinternational.com. Les informations de performance du produit pour les 10 dernières années sont disponibles sur www.fidelityinternational.com.

Document d'informations clés

Produit

JPM Global Dividend A (acc) - EUR

LU0329202252

une classe d'actions de JPMorgan Investment Funds – Global Dividend Fund
un compartiment de JPMorgan Investment Funds

Pour plus d'informations sur ce produit, veuillez consulter www.jpmorganassetmanagement.lu ou appeler +(352) 3410 3060

La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) est responsable de la supervision de l'initiateur, JPMorgan Asset Management (Europe) S.à.r.l., (un membre de JPMorgan Chase & Co.) concernant le présent Document d'informations clés.

Le Compartiment est autorisé Luxembourg et réglementé par CSSF.

CE DOCUMENT A ÉTÉ PRODUIT LE 23 JUILLET 2024

En quoi consiste ce produit?

Type

Ce produit est un fonds d'investissement. Il est organisé sous la forme d'une société anonyme de droit luxembourgeois, dotée du statut de société d'investissement à capital variable. Il est agréé en vertu de la Partie I de la Loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 et a le statut d'Organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM).

Objectifs, processus et politiques

Objectif Offrir une croissance du capital sur le long terme en investissant essentiellement dans des actions de sociétés du monde entier qui génèrent des revenus élevés et en hausse.

Processus d'investissement

Approche d'investissement

- Applique un processus fondamental de sélection de titres bottom-up.
- Processus d'investissement fondé sur l'analyse des actions par une équipe de recherche internationale.
- Cherche à identifier les sociétés aux dividendes durablement élevés et/ou affichant un potentiel de croissance des dividendes durable.

Indice de référence de la Classe d'Actions MSCI All Country World Index (Total Return Net)

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. Bien que la majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) soient susceptibles de faire partie de l'indice de référence, le Gestionnaire financier a toute latitude pour s'écartez des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier. Le degré de ressemblance du Compartiment avec la composition et le profil de risque de l'indice de référence évoluera avec le temps et sa performance pourra s'écartez sensiblement de celle de ce dernier. **Principale exposition** Au moins 67% des actifs sont investis dans des actions de sociétés du monde entier, y compris des marchés émergents, qui génèrent des revenus élevés et en hausse. Le Compartiment peut se concentrer sur un nombre restreint de sociétés et, dans le cadre de sa quête de revenus, détenir ponctuellement des positions importantes sur des secteurs ou des pays spécifiques.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des entreprises présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 20% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines sociétés sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux.

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseur(s) tiers qui identifie(nt) la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 90% des titres achetés. **Autres expositions** Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés Utilisés à des fins : de gestion efficace de portefeuille et de couverture. Types : see Utilisation Des Produits Dérivés Par Le Compartiment table under utilisation des produits dérivés, instruments et techniques par les compartiments in the Prospectus. SRT, y compris CFD: néant. **Méthode de calcul de l'exposition globale :** approche par les engagements.

Techniques et instruments Prêt de titres : prévision : 0% à 20%; maximum 20%.

Devises Devise de référence du Compartiment : USD. **Devises de libellé des actifs :** toutes. **Approche en matière de couverture de risque :** gestion en fonction des pondérations des devises au sein de l'indice de référence généralement.

Rachat et négociation Les actions du Compartiment peuvent être rachetées sur demande, la négociation se faisant normalement sur une base quotidienne.

Politique de distribution Cette Classe d'Actions ne distribue pas de dividendes. Les revenus engrangés sont retenus dans la Valeur liquidative.

Classification SFDR Article 8

Investisseur de détail visé

Ce produit est destiné aux investisseurs qui prévoient de rester investis pendant au moins 5 ans et qui comprennent les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- souhaitent combiner revenus et croissance du capital sur le long terme en s'exposant aux marchés d'actions mondiaux;
- envisagent une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Durée Le produit ne présente pas de date d'échéance. Le Conseil d'administration du Fonds peut liquider unilatéralement le produit dans certaines circonstances, auquel cas l'initiateur en facilitera la liquidation.

Informations pratiques

Dépositaire Le dépositaire désigné par le Fonds est J.P. Morgan SE - Luxembourg Branch.

Mentions légales La responsabilité de JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus.

Toutes les données proviennent de J.P. Morgan Asset Management et sont correctes à la date du présent commentaire, sauf indication contraire.

La SICAV JPMorgan Investment Funds est constituée de différents Compartiments, chacun composé d'une ou plusieurs Classes d'Actions. Ce document correspond à une Classe d'Actions spécifique. Le Prospectus et les rapports annuel et semestriel sont établis pour la SICAV JPMorgan Investment Funds dans son intégralité. Le Compartiment fait partie de JPMorgan Investment Funds. Conformément au droit luxembourgeois, chaque Compartiment n'est responsable que de ses propres engagements. Autrement dit, les actifs d'un Compartiment ne pourront servir à désintéresser un

créateur ou une quelconque autre partie au titre d'un autre Compartiment.

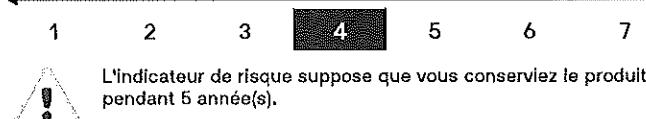
Conversions Les investisseurs peuvent demander une conversion en Actions d'une autre Classe d'Actions (à l'exception des Classes d'Actions T ou F) du Compartiment ou d'un autre Compartiment de la SICAV JPMorgan Investment Funds (à l'exclusion du Coutts Diversifying Alternatives Multi-Manager Fund) pour autant que les conditions d'éligibilité et de participation minimum soient respectées. Pour plus d'informations, veuillez vous reporter à la section « Investir dans les Compartiments » du Prospectus.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

Risques

Risque plus faible

Risque plus élevé



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est ce qui correspond à une classe de risque moyen.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau de moyenne amplitude et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité à vous payer en soit affectée. Le risque du produit peut être nettement accru en cas de période de détention inférieure à celle recommandée.

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Outre les risques incisifs dans l'indicateur de risque, d'autres risques significatifs pour le produit peuvent affecter sa performance. Veuillez vous référer au Prospectus, disponible gratuitement sur le site www.jpmorganassetmanagement.lu.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevezz.

Le rendement que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures des marchés. L'évolution future des marchés est incertaine et ne peut être précisément anticipée.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des illustrations fondées sur les performances les plus mauvaises, moyennes et les meilleures du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer de façon très différente à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Défavorable : ce type de scénario a été observé pour un investissement entre 2015 et 2020.

Intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2017 et 2022.

Favorable : ce type de scénario a été observé pour un investissement entre 2017 et 2022.

| Période de détention recommandée | | 5 ans € 10.000 | si vous sortez après 1 année | si vous sortez après 5 années (période de détention recommandée) |
|----------------------------------|--|--------------------|---------------------------------|--|
| Exemple d'investissement | | | | |
| Scénarios | | | | |
| Minimum | Il n'y a pas de rendement minimum garanti. Vous êtes susceptible de perdre tout ou partie de votre investissement. | | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an | € 2.210 -77,9 % | € 1.910 -28,2 % | |
| Défavorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an | € 8.010 -19,9 % | € 9.370 -1,3 % | |
| Intermédiaire | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an | € 10.220 2,2 % | € 15.830 9,6 % | |
| Favorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an | € 14.540 45,4 % | € 17.700 12,1 % | |

Que se passe-t-il si JPMorgan Asset Management (Europe) S.à.r.l. n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

JPMorgan Asset Management (Europe) S.à.r.l. est responsable de l'administration et de la gestion du Fonds, et ne détient pas les actifs du Fonds (les actifs qui peuvent être détenus par un dépositaire sont, conformément aux réglementations applicables, détenus auprès d'un dépositaire au sein de son réseau de conservation). JPMorgan Asset Management (Europe) S.à.r.l., en tant qu'initiateur de ce produit, n'est

pas tenu d'effectuer des versements dans la mesure où la conception du produit ne prévoit pas de tels versements. Cependant, les investisseurs peuvent subir des pertes si le Fonds ou le dépositaire n'est pas en mesure d'effectuer les versements. Aucun système d'indemnisation ou de garantie n'est prévu pour compenser tout ou partie de vos pertes éventuelles.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous fournit des conseils au sujet de ce produit ou qui vous le vend vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et de leur incidence sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux indiquent les montants qui sont prélevés sur votre investissement afin de couvrir différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant investi et de la durée de détention du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations fondées sur un exemple de montant d'investissement et sur différentes périodes d'investissement possibles.

Nous sommes partis des hypothèses suivantes :

- la première année, vous récupérez le montant investi (rendement annuel de 0%). Pour les autres périodes de détention, nous avons supposé que le produit offre un rendement conforme au scénario intermédiaire,
- € 10.000 sont investis.

| Exemple d'investissement € 10.000 | si vous sortez après 1 année | si vous sortez après 5 années (période de détention recommandée) |
|-----------------------------------|------------------------------|--|
| Côts totaux | € 766 | € 2.463 |
| Incidence des coûts annuels* | 7,7% | 3,4% |

(*) Ceci illustre dans quelle mesure les coûts réduisent votre rendement chaque année au cours de la période de détention. Ainsi, si vous vendez au terme de la période de détention recommandée, votre rendement moyen par an devrait être de 10,9% avant les frais et de 9,6% après les frais.

Composition des coûts

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie | Incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 année |
|---|---|
| Coûts d'entrée | 5,00 % du montant que vous payez lorsque vous investissez dans ce produit. |
| Coûts de sortie | 0,50 % de votre investissement avant que les fonds ne vous soient versés. |
| Coûts récurrents prélevés chaque année | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 1,73 % de la valeur de votre investissement par an. Une commission de prêt de titres est prévue. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels sur l'année écoulée. |
| Coûts de transaction | 0,43 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors de l'achat et de la vente des investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction du volume des achats et des ventes. |

Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions

| | | |
|---------------------------------|--|-------|
| Commissions liées aux résultats | Ce produit ne comporte pas de commission de performance. | 0 EUR |
|---------------------------------|--|-------|

Une commission de conversion plafonnée à 1% de la Valeur liquidative des actions de la nouvelle Classe d'Actions pourra être appliquée.

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 an(s)

Ce produit est conçu pour des investissements à plus long terme compte tenu de la volatilité potentielle de sa performance. Vous devez être prêt à rester investi pendant au moins 5 ans. Vous pouvez demander le rachat de votre investissement sans pénalité à tout

moment pendant cette période mais votre rendement pourra être affecté par la volatilité de sa performance. Les rachats sont possibles tous les jours ouvrables, les produits étant réglés dans les 3 jours ouvrables.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Pour toute réclamation concernant le Fonds, vous pouvez nous contacter en appelant le +(352) 3410 3060 ou en écrivant à l'adresse fundinfo@jpmorgan.com ou JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l., 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg

Vous trouverez plus de détails sur la marche à suivre pour formuler une réclamation et sur la politique de traitement des réclamations du Gestionnaire à la section Contact us du site Internet à l'adresse : www.jpmorganassetmanagement.com.

Si vous avez une réclamation à l'égard de la personne qui vous a conseillé au sujet de ce produit ou qui vous l'a vendu, celle-ci vous indiquera où adresser votre réclamation.

Autres informations pertinentes

Informations complémentaires sur le Compartiment, y compris ses caractéristiques durables, figurent dans le Prospectus et à l'adresse www.jpmorganassetmanagement.lu. Vous pouvez obtenir gratuitement une copie du Prospectus et des derniers rapports annuel et semestriel en anglais, français, allemand, italien, portugais et espagnol ainsi que la dernière Valeur liquidative et les derniers cours acheteurs et vendeurs sur le site Internet www.jpmorganassetmanagement.com, par e-mail à l'adresse fundinfo@jpmorgan.com ou par écrit auprès de JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l., 6 route de Trèves, L2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg.

Politique de rémunération La Politique de rémunération de la Société de gestion est disponible sur le site <http://www.jpmorganassetmanagement.lu/emea-remuneration-policy>. Elle détaille la méthode de calcul de la rémunération et des avantages ainsi que les responsabilités et la composition du comité qui supervise et contrôle cette politique. Vous pouvez vous en procurer une copie gratuitement et sur simple demande auprès de la Société de gestion.

Fiscalité Le Compartiment est soumis au régime fiscal luxembourgeois. Cela peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Politique de confidentialité Veuillez noter que si vous contactez J.P. Morgan Asset Management par téléphone, vos conversations sont susceptibles d'être enregistrées et contrôlées à des fins juridiques, de sécurité et de formation. Nous vous informons par ailleurs que les informations et les données que vous nous communiquerez ponctuellement peuvent être traitées par J.P. Morgan Asset Management, agissant en tant que contrôleur des données,

conformément aux lois sur la protection des données en vigueur. Des informations supplémentaires sur les activités de traitement de J.P. Morgan Asset Management figurent dans la Politique de confidentialité EMOA, disponible à l'adresse www.jpmorgan.com/emea-privacy-policy. Des copies supplémentaires de la Politique de confidentialité EMOA sont disponibles sur demande.

Coût, performance et risque Les calculs de coût, de performance et de risque inclus dans ce document d'informations clés suivent la méthodologie prescrite par les règles de l'UE. Il convient de noter que les scénarios de performance calculés ci-dessus sont dérivés exclusivement des performances passées du produit ou d'un indicateur de substitution pertinent et que les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Par conséquent, votre investissement peut être exposé à des risques et vous êtes susceptible de ne pas obtenir les rendements illustrés.

Les investisseurs ne doivent pas fonder leurs décisions d'investissement uniquement sur les scénarios présentés.

Scénarios de performance Vous trouverez les scénarios de performances passées, mis à jour mensuellement, sur le site Internet à l'adresse <https://am.jpmorgan.com/lu/en/asset-management/priips/products/LU0329202252>.

Performance passée Vous pouvez consulter les performances passées des 10 dernières années sur notre site Internet à l'adresse <https://am.jpmorgan.com/lu/en/asset-management/priips/products/LU0329202252>. Certains des termes utilisés dans le présent document sont expliqués dans le glossaire disponible sur notre site Internet à l'adresse <https://am.jpmorgan.com/fr/fr/asset-management/per/library/>.

Document d'informations clés

Produit

JPM Global Healthcare D (acc) - EUR

LU1021349151

une classe d'actions de JPMorgan Funds - Global Healthcare Fund
un compartiment de JPMorgan Funds

Pour plus d'informations sur ce produit, veuillez consulter www.jpmorganassetmanagement.lu ou appeler +(352) 3410 3060

La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) est responsable de la supervision de l'initiateur, JPMorgan Asset Management (Europe) S.à.r.l., (un membre de JPMorgan Chase & Co.) concernant le présent Document d'informations clés.

Le Compartiment est autorisé Luxembourg et réglementé par CSSF.

CE DOCUMENT A ÉTÉ PRODUIT LE 18 JUILLET 2024

En quoi consiste ce produit?

Type

Ce produit est un fonds d'investissement. Il est organisé sous la forme d'une société anonyme de droit luxembourgeois, dotée du statut de société d'investissement à capital variable. Il est agréé en vertu de la Partie I de la Loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 et a le statut d'Organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM).

Objectifs, processus et politiques

Objectif Offrir un rendement en investissant, à l'échelle mondiale, essentiellement dans des sociétés des secteurs de la pharmacie, de la biotechnologie, des soins de santé, de la technologie médicale et des sciences de la vie (les « Sociétés opérant dans le secteur des soins de santé »).

Processus d'investissement

Approche d'investissement

- Applique un processus fondamental de sélection de titres bottom-up.
- Processus d'investissement fondé sur l'analyse des actions par une équipe de recherche internationale.
- Cible les sociétés innovantes affichant des valorisations attrayantes en fondant toutes les décisions d'investissement sur de solides arguments scientifiques.

Indice de référence de la Classe d'Actions MSCI World Healthcare Index (Total Return Net)

Recours à un indice de référence et similitude

- Comparaison des performances.

Le Compartiment est géré activement. Bien que la majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) soient susceptibles de faire partie de l'indice de référence, le Gestionnaire financier a toute latitude pour s'écartez des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier.

Le degré de ressemblance du Compartiment avec la composition et le profil de risque de l'indice de référence évoluera avec le temps et sa performance pourra s'écartez sensiblement de celle de ce dernier. Principale exposition Au moins 67% des actifs sont investis dans des Sociétés opérant dans le secteur de la santé partout dans le monde. Le Compartiment peut investir dans des sociétés à petite capitalisation.

Un minimum de 51% des actifs sont investis dans des entreprises présentant des caractéristiques environnementales et/ou sociales positives et appliquant des pratiques de bonne gouvernance, tel qu'évalué à l'aune de la méthodologie de notation ESG propriétaire du Gestionnaire financier et/ou de données de tiers.

Le Compartiment investit au moins 20% de ses actifs, à l'exclusion des Liquidités à titre accessoire, Dépôts auprès d'établissements de crédit, instruments du marché monétaire, fonds monétaires et produits dérivés détenus à des fins de GEP, dans des Investissements durables au sens du SFDR, contribuant à des objectifs environnementaux ou sociaux.

Le Compartiment exclut certains secteurs, entreprises/émetteurs ou pratiques de l'univers d'investissement en fonction de politiques de filtrage basées sur des valeurs ou des normes spécifiques. Ces politiques établissent des limites ou des exclusions totales pour certains secteurs et certaines sociétés sur la base de critères ESG spécifiques et/ou de normes minimales en matière de pratiques commerciales reposant sur des standards internationaux.

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Pour l'assister dans ce filtrage, il s'appuie sur un ou plusieurs fournisseur(s) tiers qui identifie(nt) la participation d'un émetteur à des activités qui ne correspondent pas aux filtrages selon des valeurs ou des normes, ou le chiffre d'affaires de l'émetteur lié à ces activités. L'exactitude et/ou l'exhaustivité des données de tiers ne sont pas garanties. La politique d'exclusion du Compartiment peut être obtenue sur le site Internet de la Société de gestion (www.jpmorganassetmanagement.lu).

Le Compartiment inclut systématiquement l'analyse ESG dans ses décisions d'investissement pour au moins 90% des titres achetés. Autres expositions Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des Dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.

Produits dérivés Utilisés à des fins : de gestion efficace de portefeuille et de couverture. **Types :** voir tableau Utilisation des produits dérivés par le Compartiment à la section Utilisation des produits dérivés, instruments et techniques par les Compartiments du Prospectus. SRT, y compris CFD : néant. Méthode de calcul de l'exposition globale : approche par les engagements.

Techniques et Instruments **Prêt de titres :** prévision : 0% à 20%; maximum 20%.

Devises **Devise de référence du Compartiment :** USD. **Devises de libellé des actifs :** toutes. **Approche en matière de couverture de risque :** gestion en fonction des pondérations des devises au sein de l'indice de référence généralement.

Rachat et négociation Les actions du Compartiment peuvent être rachetées sur demande, la négociation se faisant normalement sur une base quotidienne.

Politique de distribution Cette Classe d'Actions ne distribue pas de dividendes. Les revenus engrangés sont retenus dans la Valeur liquidative.

Classification SFDR Article 8

Investisseur de détail visé

Ce produit est destiné aux investisseurs qui prévoient de rester investis pendant au moins 5 ans et qui comprennent les risques liés au Compartiment, y compris le risque de perte de capital, et :

- visent une croissance du capital sur le long terme;
- recherchent un investissement sectoriel en actions plus risqué;
- envisagent une mise en œuvre dans le cadre d'un portefeuille de placements et non d'un plan d'investissement complet.

Durée Le produit ne présente pas de date d'échéance. Le Conseil d'administration du Fonds peut liquider unilatéralement le produit dans certaines circonstances, auquel cas l'initiateur en facilitera la liquidation.

Informations pratiques

Dépositaire Le dépositaire désigné par le Fonds est J.P. Morgan SE - Luxembourg Branch.

Mentions légales La responsabilité de JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus.

Toutes les données proviennent de J.P. Morgan Asset Management et sont correctes à la date du présent commentaire, sauf indication contraire.

La SICAV JPMorgan Funds est constituée de différents Compartiments, chacun composé d'une ou plusieurs Classes d'Actions. Ce document correspond à une Classe d'Actions spécifique. Le Prospectus et les rapports annuel et semestriel sont établis pour la SICAV JPMorgan Funds dans son intégralité. Le Compartiment fait partie de JPMorgan Funds. Conformément au droit luxembourgeois, chaque Compartiment n'est responsable que de ses propres engagements. Autrement dit, les actifs d'un Compartiment ne pourront servir à désintéresser un créateur ou une quelconque autre partie au titre d'un autre Compartiment.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

Risques

Risque plus faible

Risque plus élevé



L'indicateur de risque suppose que vous conservez le produit pendant 5 année(s).

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est ce qui correspond à une classe de risque moyen.

Conversions Les investisseurs peuvent demander une conversion en Actions d'une autre Classe d'Actions (à l'exception des Classes d'Actions T, F ou CPF) du Compartiment ou d'un autre Compartiment de la SICAV JPMorgan Funds (à l'exception des Compartiments multigestionnaires) pour autant que les conditions d'éligibilité et de participation minimum soient respectées. Pour plus d'informations, veuillez vous reporter à la section « Investir dans les Compartiments » du Prospectus.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau de moyenne amplitude et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité à vous payer en soit affectée. Le risque du produit peut être nettement accru en cas de période de détention inférieure à celle recommandée.

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques significatifs pour le produit peuvent affecter sa performance. Veuillez vous référer au Prospectus, disponible gratuitement sur le site www.jpmorganassetmanagement.lu.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Le rendement que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures des marchés. L'évolution future des marchés est incertaine et ne peut être précisément anticipée.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des illustrations fondées sur les performances les plus mauvaises, moyennes et les meilleures du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer de façon très différente à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Défavorable : ce type de scénario a été observé pour un investissement entre 2015 et 2020.

Intermédiaire : ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2019 et 2024.

Favorable : ce type de scénario a été observé pour un investissement entre 2017 et 2022.

| Période de détention recommandée | Exemple d'investissement | 5 ans | |
|----------------------------------|--|------------------------------|--|
| | | € 10.000 | si vous sortez après 5 années (période de détention recommandée) |
| Scénarios | | si vous sortez après 1 année | si vous sortez après 5 années (période de détention recommandée) |
| Minimum | Il n'y a pas de rendement minimum garanti. Vous êtes susceptible de perdre tout ou partie de votre investissement. | | |
| Tensions | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an | € 2.770 -72,3 % | € 2.420 -24,7 % |
| Défavorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an | € 7.120 -28,8 % | € 8.480 -3,3 % |
| Intermédiaire | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an | € 10.130 1,3 % | € 14.460 7,7 % |
| Favorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an | € 15.210 52,1 % | € 17.330 11,6 % |

Que se passe-t-il si JPMorgan Asset Management (Europe) S.à.r.l. n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l. est responsable de l'administration et de la gestion du Fonds, et ne détient pas les actifs du Fonds (les actifs qui peuvent être détenus par un dépositaire sont, conformément aux réglementations applicables, détenus auprès d'un dépositaire au sein de son réseau de conservation). JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l., en tant qu'initiateur de ce produit, n'est pas tenu d'effectuer des versements dans la mesure où la conception du produit ne prévoit pas de tels versements. Cependant, les investisseurs peuvent subir des pertes si le Fonds ou le dépositaire n'est pas en mesure d'effectuer les versements. Aucun système d'indemnisation ou de garantie n'est prévu pour compenser tout ou partie de vos pertes éventuelles.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous fournit des conseils au sujet de ce produit ou qui vous le vend vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et de leur incidence sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux indiquent les montants qui sont prélevés sur votre investissement afin de couvrir différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant investi et de la durée de détention du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations fondées sur un exemple de montant d'investissement et sur différentes périodes d'investissement possibles.

Nous sommes partis des hypothèses suivantes :

- la première année, vous récupérez le montant investi (rendement annuel de 0%). Pour les autres périodes de détention, nous avons supposé que le produit offre un rendement conforme au scénario intermédiaire,
- € 10.000 sont investis.

| Exemple d'investissement € 10.000 | si vous sortez après 1 année | si vous sortez après 5 années (période de détention recommandée) |
|---|---|--|
| Coûts totaux | € 840 | € 2.828 |
| Incidence des coûts annuels* | 8,4 % | 4,1 % |
| (*) Ceci illustre dans quelle mesure les coûts réduisent votre rendement chaque année au cours de la période de détention. Ainsi, si vous vendez au terme de la période de détention recommandée, votre rendement moyen par an devrait être de 8,9% avant les frais et de 7,7% après les frais. | | |
| Composition des coûts | | |
| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie | Incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 année | |
| Coûts d'entrée | 5,00 % du montant que vous payez lorsque vous investissez dans ce produit. | 500 EUR |
| Coûts de sortie | 0,50 % de votre investissement avant que les fonds ne vous soient versés. | 50 EUR |
| Coûts récurrents prélevés chaque année | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 2,71 % de la valeur de votre investissement par an. Une commission de prêt de titres est prévue. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels sur l'année écoulée. | 271 EUR |
| Coûts de transaction | 0,19 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lors de l'achat et de la vente des investissements sous-jacents du produit. Le montant réel variera en fonction du volume des achats et des ventes. | 19 EUR |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions | | |
| Commissions liées aux résultats | Ce produit ne comporte pas de commission de performance. | 0 EUR |
| Une commission de conversion plafonnée à 1% de la Valeur liquidative des actions de la nouvelle Classe d'Actions pourra être appliquée. | | |

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?**Période de détention recommandée : 5 an(s)**

Ce produit est conçu pour des investissements à plus long terme compte tenu de la volatilité potentielle de sa performance. Vous devez être prêt à rester investi pendant au moins 5 ans. Vous pouvez demander le rachat de votre investissement sans pénalité à tout

moment pendant cette période mais votre rendement pourra être affecté par la volatilité de sa performance. Les rachats sont possibles tous les jours ouvrables, les produits étant réglés dans les 3 jours ouvrables.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Pour toute réclamation concernant le Fonds, vous pouvez nous contacter en appelant le +(352) 3410 3060 ou en écrivant à l'adresse fundinfo@jpmorgan.com ou JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l., 6, route de Trèves L-2633 Senningerberg Grand-Duché de Luxembourg

Vous trouverez plus de détails sur la marche à suivre pour formuler une réclamation et sur la politique de traitement des réclamations du Gestionnaire à la section Contact us du site Internet à l'adresse : www.jpmorganassetmanagement.com.

Si vous avez une réclamation à l'égard de la personne qui vous a conseillé au sujet de ce produit ou qui vous l'a vendu, celle-ci vous indiquera où adresser votre réclamation.

Autres informations pertinentes

Informations complémentaires sur le Compartiment, y compris ses caractéristiques durables, figurent dans le Prospectus et à l'adresse www.jpmorganassetmanagement.lu. Vous pouvez obtenir gratuitement une copie du Prospectus et des derniers rapports annuel et semestriel en anglais, français, allemand, italien, portugais et espagnol ainsi que la dernière Valeur liquidative et les derniers cours acheteurs et vendeurs sur le site Internet www.jpmorganassetmanagement.com, par e-mail à l'adresse fundinfo@jpmorgan.com ou par écrit auprès de JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l., 6 route de Trèves, L2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg.

Politique de rémunération La Politique de rémunération de la Société de gestion est disponible sur le site <http://www.jpmorganassetmanagement.lu/emea-remuneration-policy>. Elle

détaille la méthode de calcul de la rémunération et des avantages ainsi que les responsabilités et la composition du comité qui supervise et contrôle cette politique. Vous pouvez vous en procurer une copie gratuitement et sur simple demande auprès de la Société de gestion.

Fiscalité Le Compartiment est soumis au régime fiscal luxembourgeois. Cela peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Politique de confidentialité Veuillez noter que si vous contactez J.P. Morgan Asset Management par téléphone, vos conversations sont susceptibles d'être enregistrées et contrôlées à des fins juridiques, de sécurité et de formation. Nous vous informons par ailleurs que les informations et les données que vous nous communiquerez ponctuellement peuvent être traitées par J.P. Morgan Asset Management, agissant en tant que contrôleur des données,

conformément aux lois sur la protection des données en vigueur. Des informations supplémentaires sur les activités de traitement de J.P. Morgan Asset Management figurent dans la Politique de confidentialité EMOA, disponible à l'adresse www.jpmorgan.com/emea-privacy-policy. Des copies supplémentaires de la Politique de confidentialité EMOA sont disponibles sur demande.

Coût, performance et risque Les calculs de coût, de performance et de risque inclus dans ce document d'informations clés suivent la méthodologie prescrite par les règles de l'UE. Il convient de noter que les scénarios de performance calculés ci-dessus sont dérivés exclusivement des performances passées du produit ou d'un indicateur de substitution pertinent et que les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Par conséquent, votre investissement peut être exposé à des risques et vous êtes susceptible de ne pas obtenir les rendements illustrés.

Les investisseurs ne doivent pas fonder leurs décisions d'investissement uniquement sur les scénarios présentés.

Scénarios de performance Vous trouverez les scénarios de performances passées, mis à jour mensuellement, sur le site Internet à l'adresse <https://am.jpmorgan.com/lu/en/asset-management/priips/products/LU1021349151>.

Performance passée Vous pouvez consulter les performances passées des 8 dernières années sur notre site Internet à l'adresse <https://am.jpmorgan.com/lu/en/asset-management/priips/products/LU1021349151>.

Certains des termes utilisés dans le présent document sont expliqués dans le glossaire disponible sur notre site Internet à l'adresse <https://am.jpmorgan.com/fr/fr/asset-management/per/library/>.

Document d'informations clés



OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Actions de Capitalisation de Catégorie A en EUR, code ISIN n° LU1670710075

M&G (Lux) Global Dividend Fund

Le « Fonds » est initié par M&G Luxembourg S.A. (le « Gestionnaire ») qui fait partie du Groupe M&G.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.mandg.com ouappelez +352 2605 9944. La CSSF est chargée du contrôle du Gestionnaire en ce qui concerne ce document d'informations clés. Le présent PRIIP est agréé au Luxembourg. Le Gestionnaire est agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.

Ce document est exact et à jour au 21 mai 2024.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit?

Type:

Le Fonds est un compartiment de M&G (Lux) Investment Funds 1, société d'investissement à capital variable (SICAV) constituée sous la forme d'un fonds à compartiments avec séparation du passif entre les compartiments, régi et établi en vertu du droit luxembourgeois en tant qu'Organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM).

Objectifs:

Le Fonds vise à obtenir :

- une croissance du capital et un revenu afin de générer un rendement supérieur à celui du marché boursier mondial sur toute période de cinq ans tout en appliquant des Critères ESG ; et
- une distribution du revenu qui augmente tous les ans en dollar américain.

Investissement principal : au moins 80 % du Fonds est investi dans des actions de sociétés, de tout secteur et de toute capitalisation, du monde entier, y compris les marchés émergents. Le Fonds est concentré et détient généralement des actions de moins de 50 sociétés. Le Fonds peut investir dans des Actions A chinoises via le Shanghai-Hong Kong Stock Connect et le Shenzhen-Hong Kong Stock Connect. Le Fonds investit dans des titres qui répondent aux Critères ESG tout en appliquant une Approche d'exclusion et une Approche de biais ESG positif, tel que décrit dans l'annexe précontractuelle.

Autres investissements : le Fonds peut investir dans d'autres fonds et jusqu'à 20 % dans des liquidités (c'est-à-dire des dépôts éligibles) et dans des actifs pouvant être rapidement convertis en liquidités.

Utilisation des dérivés : afin de réduire les risques et les coûts.

Résumé de la stratégie :

[Approche d'investissement : le gestionnaire d'investissement se concentre sur les sociétés susceptibles d'accroître leurs dividendes sur le long terme et sélectionne des actions présentant différentes sources de croissance des dividendes pour construire un fonds capable de s'adapter à diverses conditions de marché.

- Classification ESG du gestionnaire d'investissement : Planet+ / ESG Enhanced, telle que définie dans le Prospectus du Fonds.

Indice de référence : Indice MSCI ACWI Net Return

L'indice de référence est un comparateur par rapport auquel la performance du Fonds peut être mesurée. Il s'agit d'un indice de rendement net qui tient compte des dividendes après déduction des retenues à la source. L'indice a été sélectionné comme indice de référence du Fonds, car il reflète le mieux la portée de la politique d'investissement du Fonds. L'indice de référence sert uniquement à mesurer la performance du Fonds et ne limite pas la construction du portefeuille du Fonds. Le Fonds fait l'objet d'une gestion active. Le gestionnaire d'investissement peut choisir, à son entière discrétion, les investissements à acquérir, détenir et vendre dans le Fonds. Les participations du Fonds peuvent différer de manière significative des composantes de l'indice de référence. Pour les catégories d'actions couvertes contre le risque de change et non couvertes, l'indice de référence est indiqué dans la devise de la catégorie d'actions.

Investisseurs de détail visés:

Le Fonds est destiné aux investisseurs particuliers et institutionnels qui souhaitent combiner croissance du capital et revenus dans un portefeuille diversifié investissant dans un éventail de sociétés du monde entier et qui souhaitent investir dans le développement durable. Le rendement de votre Fonds est directement lié à la valeur de ses actifs sous-jacents, qui est déterminée par l'opinion des marchés sur la performance de chaque société, ainsi qu'à des thèmes économiques et politiques plus larges. En tant qu'investisseur, votre capital est exposé à un risque. La valeur de votre portefeuille, et de tout revenu que vous pourriez recevoir de celui-ci, peut baisser ou augmenter. Il est possible que vous obteniez moins que votre investissement initial.

Tout revenu généré par le fonds sera réinvesti dans votre placement.

Durée du produit: Le Fonds n'a pas de date d'échéance déterminée, mais est conçu pour être détenu pendant un minimum de 5 ans. Toutefois, il est possible pour les Administrateurs de la société de liquider le Fonds, sans le consentement préalable des actionnaires, lorsque sa gestion est jugée non rentable ou que cela sert au mieux les intérêts des actionnaires. Veuillez vous reporter au Prospectus pour plus d'informations.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

L'indicateur synthétique de risque renseigne sur le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il exprime la probabilité que le produit perde de l'argent en raison de mouvements sur les marchés ou d'une incapacité de notre part à vous payer.

Nous avons classé ce produit 4 sur 7, qui est la classe de risque moyen.

Cela permet d'évaluer les pertes potentielles liées aux performances futures à un niveau moyen donné, et les mauvaises conditions de marché pourraient affecter la valeur de votre investissement.

Gardez en tête le risque de change. Vous pourrez recevoir des paiements dans une devise différente. Le rendement final obtenu dépendra donc du taux de change entre les deux devises. Ce risque

L'indicateur de risque suppose de conserver le produit pendant 5 an(s). Ce produit n'a pas de date d'échéance.

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

Risque plus faible → Risque plus élevé

n'est pas pris en compte dans l'indicateur de risque présenté ci-dessus.

Ce produit n'inclut aucune protection contre les performances futures du marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques qui s'appliquent au fonds sont disponibles dans le Prospectus du fonds à l'adresse <https://www.mandg.com/investments/private-investor/fr-ch/solutions/nos-fonds>.

Scénarios de performance

Les scénarios présentés illustrent les éventuelles performances de votre investissement. Vous pouvez les comparer aux scénarios d'autres produits.

Les scénarios présentés constituent une estimation de la performance future, en fonction de données passées sur la façon dont varie la valeur de cet investissement. Ils ne sauraient être un indicateur exact. Vos résultats différeront selon les performances du marché et la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement/le produit.

Le scénario de tensions indique ce que vous pourriez éventuellement obtenir dans des circonstances de marché extrêmes et ne tient pas compte de la situation dans laquelle nous ne sommes pas en mesure de vous payer.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, mais peuvent ne pas inclure l'ensemble des frais que vous payez à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du fonds au cours des 10 dernières années. Lorsque les données relatives au fonds ne sont pas disponibles, l'indice de référence ou un indicateur de substitution approprié est utilisé. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Scénarios

*Période de détention recommandée

| Sur la base d'un investissement de € 10.000,00 | si vous sortez après : 1 an | Si vous sortez après : 5 ans* |
|--|-----------------------------|-------------------------------|
| Scénario de tensions | | |
| Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | €2.250,00 | €1.680,00 |
| Rendement annuel moyen en | -77,50% | -29,99% |
| Scénario défavorable | | |
| Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | €7.630,00 | €9.350,00 |
| Rendement annuel moyen en | -23,71% | -1,33% |
| Scénario intermédiaire | | |
| Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | €10.450,00 | €14.380,00 |
| Rendement annuel moyen en | 4,45% | 7,53% |
| Scénario favorable | | |
| Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | €14.630,00 | €16.370,00 |
| Rendement annuel moyen en | 46,33% | 10,35% |

Il n'y a pas de rendement minimum garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2015 - 2020.

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2018 - 2023.

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2014 - 2019.

Que se passe-t-il si M&G Luxembourg S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les actifs du Fonds sont conservés par le Dépositaire indiqué dans le prospectus. En cas d'insolvabilité du Gestionnaire, les actifs du Fonds conservés par le Dépositaire ne seront pas affectés. Toutefois, en cas d'insolvabilité du Dépositaire ou d'une personne agissant en son nom, le Fonds peut subir une perte financière. Néanmoins, ce risque est atténué dans une certaine mesure par le fait que le Dépositaire est tenu par la loi de séparer ses propres actifs des actifs du Fonds. Le Dépositaire sera également responsable envers le Fonds et les investisseurs de toute perte découlant, entre autres, de sa négligence, d'une fraude ou d'un manquement intentionnel à ses obligations (sous réserve de certaines limitations). Le Fonds n'est pas couvert par un système d'indemnisation des investisseurs.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Pour l'autre période de détention, nous avons supposé que le fonds évoluera de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire et que l'investissement est de € 10.000,00.

Tableau 1 : Coûts au fil du temps (Sur la base d'un investissement de € 10.000,00)

| Scénarios | si vous sortez après : 1 an | Si vous sortez après : 5 ans* |
|--------------------------------------|-----------------------------|-------------------------------|
| Coûts totaux | €598,00 | €1.390,00 |
| Impact sur le rendement (RIY) annuel | 6,00% | 3,10% |

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10,63 % avant déduction des coûts et de 7,53 % après cette déduction. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (4,00% du montant investi). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Tableau 2 : Composition des coûts

| Coûts ponctuels | si vous sortez après : 1 an |
|---|---|
| Coûts d'entrée | 4,00% de la valeur de votre investissement. Il s'agit des frais d'entrée maximum facturés par M&G. |
| Coûts de sortie | Il s'agit des frais de sortie maximum facturés par M&G. |
| Coûts récurrents | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 1,91% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière. |
| Coûts de transaction | 0,07% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. |
| Coûts accessoires | |
| Commissions liées aux résultats et/ou Commission d'intéressement | L'impact des régimes de rémunération liés à la performance payables au personnel de la société et/ou l'incidence des commissions d'intéressement. |

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La période de détention recommandée pour ce Fonds est de 5 ans. La période de détention recommandée a été définie conformément à l'objectif du Fonds. Vous pouvez demander le rachat de vos actions/parts chaque jour de transaction. Le prix de rachat est calculé par référence à la valeur d'actif nette par action/part de la catégorie d'actions concernée au Point d'évaluation du jour de transaction concerné. La demande peut être formulée par écrit à : M&G Luxembourg, Boulevard Royal 16, Luxembourg 2449, ou par téléphone au +352 2605 9944. Si vous en sortez avant la fin de la période de détention recommandée, cela augmentera le risque de rendements inférieurs ou de perte sur votre investissement.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous souhaitez déposer une plainte concernant un aspect quelconque du service que vous avez reçu ou demander un exemplaire de la procédure de traitement des plaintes de M&G Lux, veuillez écrire (i) par e-mail à europeclientservices@mandg.com ou (ii) par courrier recommandé à l'attention de « Complaints Handling of M&G Luxembourg S.A. » à M&G Luxembourg S.A., 16, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Si votre réclamation n'est pas traitée à votre satisfaction, vous pouvez alors déposer votre plainte via le site Internet <https://reclamations.apps.cssf.lu/index.html?language=en>. Les réclamations formulées par des professionnels sont traitées par le service juridique « Protection des consommateurs/criminalité financière » au sein de la CSSF, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, adresse postale : L-2991 Luxembourg, reclamation@cssf.lu

Autres informations pertinentes

Des informations supplémentaires sont disponibles sur le site web de M&G, notamment : • un glossaire fourniissant une explication de certains termes utilisés dans le présent document • le Prospectus incluant l'objectif et la politique d'investissement du Fonds, ainsi que l'annexe précontractuelle • les informations à fournir en matière de durabilité, y compris les Critères ESG • le rapport annuel permettant d'évaluer l'objectif non financier du Fonds, le cas échéant

Le représentant et agent payeur en Suisse est Société Générale, Paris, succursale de Zurich, Talacker 50, PO Box 5070, 8021 Zurich, Suisse. Le prospectus, les documents d'information clé, les statuts et les rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse. Pour consulter notre procédure de réclamation, veuillez cliquer [ici](#)

Pour obtenir des informations sur les performances passées, rendez-vous sur :

www.mandg.com/investments/private-investor/fr-ch/funds/mg-lux-global-corporate-bond-fund/lu1670712956

www.mandg.com/investments/professional-investor/fr-ch/funds/mg-lux-global-dividend-fund/lu1670710075

Document d'informations clés



OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Actions de Capitalisation de Catégorie A en EUR, code ISIN n° LU1665237704

M&G (Lux) Global Listed Infrastructure Fund

Le « Fonds » est initié par M&G Luxembourg S.A. (le « Gestionnaire ») qui fait partie du Groupe M&G.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.mandg.com ouappelez +352 2605 9944. La CSSF est chargée du contrôle du Gestionnaire en ce qui concerne ce document d'informations clés. Le présent PRIIP est agréé au Luxembourg. Le Gestionnaire est agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.

Ce document est exact et à jour au 21 mai 2024.

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit?

Type:

Le Fonds est un compartiment de M&G (Lux) Investment Funds 1, société d'investissement à capital variable (SICAV) constituée sous la forme d'un fonds à compartiments avec séparation du passif entre les compartiments, régi et établi en vertu du droit luxembourgeois en tant qu'Organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM).

Objectifs:

Le Fonds vise à obtenir :

- une croissance du capital et un revenu afin de générer un rendement supérieur à celui du marché mondial des actions sur toute période de cinq ans ; et
- une distribution du revenu qui augmente tous les ans en dollar américain.

Le Fonds cherche à atteindre ses objectifs financiers tout en appliquant les Critères ESG.

Investissement principal : au moins 80 % du Fonds est investi dans des actions et des obligations convertibles de sociétés d'infrastructure et de fonds d'investissement de toute capitalisation du monde entier, y compris les marchés émergents. Le Fonds peut investir dans des Actions A chinoises via le Shanghai-Hong Kong Stock Connect et le Shenzhen-Hong Kong Stock Connect. Le Fonds détient généralement des actions de moins de 50 sociétés. Le Fonds investit dans des titres qui répondent aux Critères ESG tout en appliquant une Approche d'exclusion et en réalisant des investissements alignés sur les objectifs de développement durable, tel que décrit dans l'annexe précontractuelle.

Autres investissements : le Fonds peut investir dans d'autres fonds, et jusqu'à 20 % dans des liquidités (c'est-à-dire des dépôts éligibles) et des actifs pouvant être rapidement convertis en liquidités.

Utilisation des dérivés : afin de réduire les risques et les coûts.

Résumé de la stratégie :

- **Approche d'investissement** : le Fonds investit dans un portefeuille diversifié d'actions mondiales. La sélection des titres s'appuie sur une analyse des sociétés d'infrastructure. Le gestionnaire d'investissement cherche à investir dans des sociétés dotées d'une excellente discipline en matière de capital et d'un potentiel de croissance des dividendes à long terme. Les actions ayant différents moteurs de croissance des dividendes sont sélectionnées pour constituer un portefeuille capable de s'adapter à diverses conditions de marché.
- **Classification ESG du gestionnaire d'investissement** : Planet+/ Sustainable, telle que définie dans le Prospectus du Fonds.

Indice de référence : Indice MSCI ACWI Net Return

L'indice de référence est un comparateur utilisé uniquement pour mesurer la performance du Fonds et ne limite pas la construction du portefeuille. L'indice de référence a été sélectionné, car il reflète le mieux la portée de la politique d'investissement du Fonds. Le Fonds fait l'objet d'une gestion active. Le gestionnaire d'investissement peut choisir, à son entière discréption, les investissements à acquérir, détenir et vendre dans le Fonds. Les participations du Fonds peuvent différer de manière significative des composantes de l'indice de référence. Pour les catégories d'actions couvertes contre le risque de change et non couvertes, l'indice de référence est indiqué dans la devise de la catégorie d'actions.

Investisseurs de détail visés:

Le Fonds est destiné aux investisseurs de détail et institutionnels qui souhaitent bénéficier d'une croissance du capital et d'un revenu par le biais d'un portefeuille d'actions diversifié qui investit dans des actions émises par des sociétés d'infrastructure, des fonds d'investissement et des fonds de placement immobilier (REIT) de toute capitalisation et dans n'importe quel pays. Le Fonds applique des facteurs ESG et tient compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité lorsqu'il investit. Le rendement de votre Fonds est directement lié à la valeur de ses actifs sous-jacents, qui est déterminée par l'opinion des marchés sur la performance de chaque société, ainsi qu'à des thèmes économiques et politiques plus larges. En tant qu'investisseur, votre capital est exposé à un risque. La valeur de votre portefeuille, et de tout revenu que vous pourriez recevoir de celui-ci, peut baisser ou augmenter. Il est possible que vous obteniez moins que votre investissement initial.

Tout revenu généré par le fonds sera réinvesti dans votre placement.

Durée du produit: Le Fonds n'a pas de date d'échéance déterminée, mais est conçu pour être détenu pendant un minimum de 5 ans. Toutefois, il est possible pour les Administrateurs de la société de liquider le Fonds, sans le consentement préalable des actionnaires, lorsque sa gestion est jugée non rentable ou que cela sert au mieux les intérêts des actionnaires. Veuillez vous reporter au Prospectus pour plus d'informations.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

L'indicateur synthétique de risque renseigne sur le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il exprime la probabilité que le produit perde de l'argent en raison de mouvements sur les marchés ou d'une incapacité de notre part à vous payer.

Nous avons classé ce produit 4 sur 7, qui est la classe de risque moyen.

Cela permet d'évaluer les pertes potentielles liées aux performances futures à un niveau moyen donné, et les mauvaises conditions de marché pourraient affecter la valeur de votre investissement.

Gardez en tête le risque de change. Vous pourrez recevoir des paiements dans une devise différente. Le rendement final obtenu dépendra donc du taux de change entre les deux devises. Ce risque

L'indicateur de risque suppose de conserver le produit pendant 5 an(s). Ce produit n'a pas de date d'échéance.

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

Risque plus faible → Risque plus élevé
n'est pas pris en compte dans l'indicateur de risque présenté ci-dessus.

Ce produit n'inclut aucune protection contre les performances futures du marché, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

De plus amples informations sur les risques qui s'appliquent au fonds sont disponibles dans le Prospectus du fonds à l'adresse <https://www.mandg.com/investments/private-investor/fr-ch/solutions/nos-fonds>.

Scénarios de performance

Les scénarios présentés illustrent les éventuelles performances de votre investissement. Vous pouvez les comparer aux scénarios d'autres produits.

Les scénarios présentés constituent une estimation de la performance future, en fonction de données passées sur la façon dont varie la valeur de cet investissement. Ils ne sauraient être un indicateur exact. Vos résultats différeront selon les performances du marché et la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement/le produit.

Le scénario de tensions indique ce que vous pourriez éventuellement obtenir dans des circonstances de marché extrêmes et ne tient pas compte de la situation dans laquelle nous ne sommes pas en mesure de vous payer.

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du produit lui-même, mais peuvent ne pas inclure l'ensemble des frais que vous payez à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du fonds au cours des 10 dernières années. Lorsque les données relatives au fonds ne sont pas disponibles, l'indice de référence ou un indicateur de substitution approprié est utilisé. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Scénarios

*Période de détention recommandée

| Sur la base d'un investissement de € 10.000,00 | si vous sortez après : 1 an | Si vous sortez après : 5 ans* |
|--|-----------------------------|-------------------------------|
| Scénario de tensions | | |
| Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | €2.040,00 | €1.790,00 |
| Rendement annuel moyen en | -79,56% | -29,15% |
| Scénario défavorable | | |
| Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | €8.620,00 | €8.640,00 |
| Rendement annuel moyen en | -13,81% | -2,89% |
| Scénario intermédiaire | | |
| Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | €10.470,00 | €15.380,00 |
| Rendement annuel moyen en | 4,65% | 9,00% |
| Scénario favorable | | |
| Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | €13.120,00 | €16.730,00 |
| Rendement annuel moyen en | 31,18% | 10,84% |

Il n'y a pas de rendement minimum garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2022 - 2023.

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2016 - 2021.

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2014 - 2019.

Que se passe-t-il si M&G Luxembourg S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les actifs du Fonds sont conservés par le Dépositaire indiqué dans le prospectus. En cas d'insolvabilité du Gestionnaire, les actifs du Fonds conservés par le Dépositaire ne seront pas affectés. Toutefois, en cas d'insolvabilité du Dépositaire ou d'une personne agissant en son nom, le Fonds peut subir une perte financière. Néanmoins, ce risque est atténué dans une certaine mesure par le fait que le Dépositaire est tenu par la loi de séparer ses propres actifs des actifs du Fonds. Le Dépositaire sera également responsable envers le Fonds et les investisseurs de toute perte découlant, entre autres, de sa négligence, d'une fraude ou d'un manquement intentionnel à ses obligations (sous réserve de certaines limitations). Le Fonds n'est pas couvert par un système d'indemnisation des investisseurs.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Pour l'autre période de détention, nous avons supposé que le fonds évoluera de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire et que l'investissement est de € 10.000,00.

Tableau 1: Coûts au fil du temps (Sur la base d'un investissement de € 10.000,00)

| Scénarios | si vous sortez après : 1 an | Si vous sortez après : 5 ans* |
|--------------------------------------|-----------------------------|-------------------------------|
| Coûts totaux | €643,00 | €1.617,00 |
| Impact sur le rendement (RIY) annuel | 6,50% | 3,60% |

(*)Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 12,60 % avant déduction des coûts et de 9,00 % après cette déduction. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (4,00% du montant investi). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Tableau 2: Composition des coûts

| Coûts ponctuels | si vous sortez après : 1 an |
|---|---|
| Coûts d'entrée | 4,00% de la valeur de votre investissement. Il s'agit des frais d'entrée maximum facturés par M&G. |
| Coûts de sortie | Il s'agit des frais de sortie maximum facturés par M&G. |
| Coûts récurrents | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 2,22% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière. |
| Coûts de transaction | 0,21% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. |
| Coûts accessoires | |
| Commissions liées aux résultats et/ou Commission d'intéressement | L'impact des régimes de rémunération liés à la performance payables au personnel de la société et/ou l'incidence des commissions d'intéressement. |

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La période de détention recommandée pour ce Fonds est de 5 ans. La période de détention recommandée a été définie conformément à l'objectif du Fonds. Vous pouvez demander le rachat de vos actions/parts chaque jour de transaction. Le prix de rachat est calculé par référence à la valeur d'actif nette par action/part de la catégorie d'actions concernée au Point d'évaluation du jour de transaction concerné. La demande peut être formulée par écrit à : M&G Luxembourg, Boulevard Royal 16, Luxembourg 2449, ou par téléphone au +352 2605 9944. Si vous en sortez avant la fin de la période de détention recommandée, cela augmentera le risque de rendements inférieurs ou de perte sur votre investissement.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous souhaitez déposer une plainte concernant un aspect quelconque du service que vous avez reçu ou demander un exemplaire de la procédure de traitement des plaintes de M&G Lux, veuillez écrire (i) par e-mail à europeclientservices@mandg.com ou (ii) par courrier recommandé à l'attention de « Complaints Handling of M&G Luxembourg S.A. » à M&G Luxembourg S.A., 16, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Si votre réclamation n'est pas traitée à votre satisfaction, vous pouvez alors déposer votre plainte via le site Internet <https://reclamations.apps.cssf.lu/index.html?language=en>. Les réclamations formulées par des professionnels sont traitées par le service juridique « Protection des consommateurs/criminalité financière » au sein de la CSSF, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, adresse postale : L-2991 Luxembourg, reclamation@cssf.lu

Autres informations pertinentes

Des informations supplémentaires sont disponibles sur le site web de M&G, notamment : • un glossaire fourniissant une explication de certains termes utilisés dans le présent document • le Prospectus incluant l'objectif et la politique d'investissement du Fonds, ainsi que l'annexe précontractuelle • les informations à fournir en matière de durabilité, y compris les Critères ESG • le rapport annuel permettant d'évaluer l'objectif non financier du Fonds, le cas échéant

Vous pouvez également nous contacter au : +352 2605 9944.

Pour consulter notre procédure de réclamation, veuillez cliquer [ici](#)

Pour obtenir des informations sur les performances passées, rendez-vous sur :

www.mandg.com/investments/private-investor/fr-fr/funds/mg-lux-global-listed-infrastructure-fund/lu1665237704

www.mandg.com/investments/professional-investor/fr-fr/funds/mg-lux-global-listed-infrastructure-fund/lu1665237704

Document d'informations clés

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Pictet - Clean Energy Transition - R EUR

ISIN: LU0280435461

(Un compartiment de **Pictet** (le «Fonds»)).

Initiateur

Pictet Asset Management (Europe) S.A., (la «Société de Gestion»), filiale à 100% du groupe Pictet.

Pour de plus amples informations, veuillez appeler le +352 467 171-1 ou consulter la page suivante: assetmanagement.pictet

Autorité compétente

Le Fonds est agréé au Luxembourg, supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier («CSSF») et géré par Pictet Asset Management (Europe) S.A. (la «Société de gestion»). La Société de gestion est agréée au Luxembourg et réglementée par la CSSF.

Révision du DIC

La date de production du présent DIC est le 21-03-2024.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT?

Type

Pictet - Clean Energy Transition est un Compartiment d'une société d'investissement à capital variable ("SICAV") avec ségrégation des passifs entre les Compartiments et est agréé en tant qu'organisme de placement collectif en valeurs mobilières («OPCVM») au Luxembourg.

Durée

Ce produit n'a pas de date d'échéance. Le Compartiment est constitué pour une durée indéterminée. Toutefois, le Conseil d'administration peut décider dans certains cas de clôturer le Compartiment ou proposer à tout moment de clôturer le Compartiment lors d'une Assemblée générale extraordinaire des Actionnaires. Politique de distribution de dividendes: Capitalisé. Vous pouvez demander le remboursement de votre investissement. Fréquence de négociation: Quotidien.

Objectifs

Augmenter la valeur de votre investissement tout en s'efforçant d'avoir un impact environnemental positif.

Indice de référence

MSCI AC World (USD), un indice qui ne prend pas en considération les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Utilisé pour la surveillance des risques, l'objectif de performance et la mesure de la performance.

Actifs en portefeuille

Le Compartiment investit principalement dans les actions d'entreprises qui contribuent à réduire les émissions de carbone, par exemple en privilégiant les énergies propres dans leur processus de production. Le Compartiment peut investir dans le monde entier, y compris sur les marchés émergents et en Chine continentale.

Dérivés et produits structurés

Le Compartiment peut utiliser des produits dérivés pour réduire différents risques (couverture) et à des fins d'optimisation de la gestion du portefeuille. Il peut utiliser des produits structurés pour s'assurer une exposition aux actifs en portefeuille.

Devise du Compartiment

USD

Processus d'investissement

Dans le cadre de la gestion active du Compartiment, le Gestionnaire d'Investissement utilise une combinaison d'analyse de marché et d'analyse fondamentale des sociétés afin de sélectionner les titres dont il estime qu'ils offrent des perspectives de croissance favorables à un prix raisonnable. Le Gestionnaire d'Investissement considère les facteurs ESG comme un élément fondamental de sa stratégie et s'efforce d'investir principalement dans des activités économiques qui contribuent à un objectif environnemental et social tout en évitant les activités ayant une incidence négative sur la société ou l'environnement. Les droits de vote sont exercés de manière méthodique, et un engagement avec les sociétés est possible en vue d'exercer une influence positive sur leurs pratiques en matière d'ESG. Pour de plus amples informations, voir le cadre d'exclusion intégré à la Politique d'Investissement Responsable*, catégorie de produits relevant de l'article 9 du SFDR. La composition du portefeuille n'est pas limitée par rapport à l'indice de référence, de sorte que la similitude des performances du Compartiment avec celles de l'indice de référence peut varier.

Investisseurs particuliers visés

Convient aux investisseurs de tout niveau de connaissance et/ou d'expérience qui souhaitent la croissance de leur capital sur un horizon de placement d'au moins 5 ans. Ce produit n'offre aucune garantie de capital, et la totalité du capital des investisseurs est à risque.

Banque dépositaire

Bank Pictet & Cie (Europe) AG, succursale de Luxembourg, 15A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Informations complémentaires



Le prospectus du Fonds, les rapports annuel ou semestriel les plus récents, le cours actuel ainsi que d'autres informations relatives au Fonds sont disponibles sur demande, sans frais, auprès du siège social du Fonds, 15, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, ou en ligne sur assetmanagement.pictet

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER?

Indicateur de risque

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|



Risque plus faible

Risque plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 an(s).

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la catégorie de risque 5 sur 7, c'est-à-dire moyenne à élevé. Cela signifie que le risque de pertes dues aux performances futures est moyen à élevé et que les mauvaises conditions du marché auront probablement un impact sur notre capacité à vous rembourser.

Attention au risque de change. Il est possible que la devise de votre région soit différente de la devise du produit. Il est possible que vous receviez des paiements dans une devise différente de celle de votre région, et le rendement final que vous obtiendrez pourrait donc dépendre du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Ce produit peut être exposé à d'autres risques qui ne sont pas repris dans l'indicateur synthétique de risques. Des informations plus détaillées sont disponibles dans le prospectus.

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses.

Période de détention recommandée: 5 an(s)

Investissement EUR 10.000

| Scénarios | SI VOUS SORTEZ APRÈS 1 AN | SI VOUS SORTEZ APRÈS 5 ANS |
|-----------------------|---|----------------------------|
| Scénario minimum | Il n'y a pas de rendement minimum garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. | |
| Scénarios de tensions | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen | EUR 2.340 -76,60% |
| Scénario défavorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen | EUR 7.610 -23,90% |
| Scénario modéré | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen | EUR 10.540 5,40% |
| Scénario favorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen | EUR 17.280 72,80% |

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes et ne prend pas en compte la situation où nous ne sommes pas en mesure de vous payer.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2021 et 2024.

Scénario modéré : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2015 et 2020.

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2018 et 2023.

QUE SE PASSE-T-IL SI PICTET ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.A. N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

Pictet Asset Management (Europe) S.A. est une société anonyme. Le Fonds est également une société anonyme et ses actifs sont distincts de ceux de la Société de gestion. Le Fonds a confié à la Banque dépositaire la conservation de ses actifs, qui sont conservés distinctement des actifs de la Banque dépositaire. Une défaillance de Pictet Asset Management (Europe) S.A. n'aura par conséquent pas d'incidence sur la valeur de votre investissement dans le produit. Toutefois, vous pourriez bénéficier d'un système de protection des consommateurs.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et de la durée pendant laquelle vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- que le montant investi est de EUR 10.000.

Investissement EUR 10.000

| Scénarios | SI VOUS SORTEZ APRÈS 1 AN | SI VOUS SORTEZ APRÈS 5 ANS |
|--|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | EUR 277 | EUR 2.146 |
| Incidence des coûts annuels ^(*) | 2,77% | 2,77% |

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 12,92% avant déduction des coûts et de 10,14% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Ces chiffres ne comprennent aucune commission de distribution. Toutefois, la personne qui vous vend le produit peut facturer de telles commissions et vous informera de la commission de distribution effective.

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique:

- l'incidence, chaque année, des différents types de coûts sur le rendement que vous pouvez obtenir de votre investissement à la fin de la période de détention recommandée;
- la signification des différentes catégories de coûts.
- partant d'une hypothèse d'investissement de EUR 10.000.

| COÛTS PONCTUELS À L'ENTRÉE OU À LA SORTIE | | SI VOUS SORTEZ APRÈS 1 AN |
|---|--|---------------------------|
| Coûts d'entrée | Pictet Asset Management (Europe) S.A. ne facture pas de coûts d'entrée, mais la personne qui vous vend le produit peut vous facturer un maximum de 3%. | Jusqu'à EUR 300 |
| Coûts de sortie | Pictet Asset Management (Europe) S.A. ne facture pas de coûts de sortie, mais la personne qui vous vend le produit peut vous facturer un maximum de 1%. | Jusqu'à EUR 100 |
| COÛTS RÉCURRENTS PRÉLEVÉS CHAQUE ANNÉE | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 2,70% prélevés sur cette Classe de Parts sur un an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année dernière. | EUR 270 |
| Coûts de transaction | 0,0758% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel dépendra de ce que nous achetons et vendons. | EUR 8 |
| COÛTS ACCESSOIRES PRÉLEVÉS SOUS CERTAINES CONDITIONS | | |
| Commissions de performance et/ou intérêt à la performance | Aucune commission de performance n'est prévue pour ce produit. Il n'y a pas d'intérêt à la performance | EUR 0 |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE?

Période de détention recommandée: 5 an(s). Nous avons sélectionné cette période de détention recommandée compte tenu de la volatilité de la classe d'actifs. Vous pouvez désinvestir sans pénalité, conformément au prospectus du fonds. Reportez-vous à la section Coûts pour connaître l'incidence des coûts sur le rendement de votre investissement à la sortie.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION?

Toute réclamation relative au comportement des personnes qui prodiguent des conseils concernant le produit ou qui le vendent peut être soumise directement à ces personnes ou à leurs supérieurs hiérarchiques. Toute réclamation relative au produit ou au comportement de l'initiateur du produit peut être adressée par écrit à l'adresse suivante: Pictet Asset Management (Europe) S.A., 6B, rue du Fort Niedergruenewald, L-2226 Luxembourg, ou par courrier électronique à: PAM_Complaint@pictet.com ou en suivant la procédure de résolution des plaintes disponible dans la section « Ressources » en bas de la page du site internet suivant: assetmanagement.pictet

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

La performance passée de ce produit sur les 10 dernières années est disponible en cliquant sur ce [lien](#). En outre, vous pouvez consulter le scénario de performance mensuel précédent en cliquant sur ce [lien](#).

* Vous pouvez consulter la Politique d'investissement responsable en suivant ce [lien](#).

Document d'informations clés

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Pictet - Water - P EUR

ISIN: LU0104884860

(Un compartiment de **Pictet** (le «Fonds»)).

Initiateur

Pictet Asset Management (Europe) S.A., (la «Société de Gestion»), filiale à 100% du groupe Pictet.

Pour de plus amples informations, veuillez appeler le +352 467 171-1 ou consulter la page suivante: assetmanagement.pictet

Autorité compétente

Le Fonds est agréé au Luxembourg, supervisé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier («CSSF») et géré par Pictet Asset Management (Europe) S.A. (la «Société de gestion»). La Société de gestion est agréée au Luxembourg et réglementée par la CSSE.

Révision du DIC

La date de production du présent DIC est le 21-03-2024.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT?

Type

Pictet - Water est un Compartiment d'une société d'investissement à capital variable ("SICAV") avec ségrégation des passifs entre les Compartiments et est agréé en tant qu'organisme de placement collectif en valeurs mobilières ("OPCVM") au Luxembourg.

Durée

Ce produit n'a pas de date d'échéance. Le Compartiment est constitué pour une durée indéterminée. Toutefois, le Conseil d'administration peut décider dans certains cas de clôturer le Compartiment ou proposer à tout moment de clôturer le Compartiment lors d'une Assemblée générale extraordinaire des Actionnaires. Politique de distribution de dividendes: Capitalisé. Vous pouvez demander le remboursement de votre investissement. Fréquence de négociation: Quotidien.

Objectifs

Augmenter la valeur de votre investissement tout en s'efforçant d'avoir un impact environnemental et/ou social positif.

Indice de référence

MSCI AC World (EUR), un indice qui ne prend pas en considération les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Utilisé pour la surveillance des risques, l'objectif de performance et la mesure de la performance.

Actifs en portefeuille

Le Compartiment investit principalement dans les actions d'entreprises qui fournissent des services d'approvisionnement en eau ou de traitement de l'eau, des technologies de traitement d'eau ou des services environnementaux. Le Compartiment peut investir dans le monde entier, y compris sur les marchés émergents et en Chine continentale.

Dérivés et produits structurés

Le Compartiment peut utiliser des produits dérivés pour réduire différents risques (couverture) et à des fins d'optimisation de la gestion du portefeuille. Il peut utiliser des produits structurés pour s'assurer une exposition aux actifs en portefeuille.

Devise du Compartiment

EUR

Processus d'investissement

Dans le cadre de la gestion active du Compartiment, le Gestionnaire d'Investissement utilise une combinaison d'analyse de marché et d'analyse fondamentale des sociétés afin de sélectionner les titres dont il estime qu'ils offrent des perspectives de croissance favorables à un prix raisonnable. Le Gestionnaire d'Investissement considère les facteurs ESG comme un élément fondamental de sa stratégie et s'efforce d'investir principalement dans des activités économiques qui contribuent à un objectif environnemental et social tout en évitant les activités ayant une incidence négative sur la société ou l'environnement. Les droits de vote sont exercés de manière méthodique, et un engagement avec les sociétés est possible en vue d'exercer une influence positive sur leurs pratiques en matière d'ESG. Pour de plus amples informations, voir le cadre d'exclusion intégré à la Politique d'Investissement Responsable*, catégorie de produits relevant de l'article 9 du SFDR. La composition du portefeuille n'est pas limitée par rapport à l'indice de référence, de sorte que la similitude des performances du Compartiment avec celles de l'indice de référence peut varier.

Investisseurs particuliers visés

Convient aux investisseurs de tout niveau de connaissance et/ou d'expérience qui souhaitent la croissance de leur capital sur un horizon de placement d'au moins 5 ans. Ce produit n'offre aucune garantie de capital, et la totalité du capital des investisseurs est à risque.

Banque dépositaire

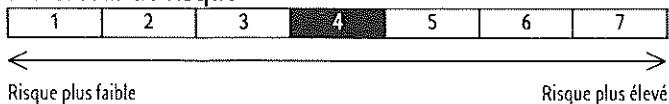
Bank Pictet & Cie (Europe) AG, succursale de Luxembourg, 15A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Informations complémentaires

Le prospectus du Fonds, les rapports annuel ou semestriel les plus récents, le cours actuel ainsi que d'autres informations relatives au Fonds sont disponibles sur demande, sans frais, auprès du siège social du Fonds, 15, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, ou en ligne sur assetmanagement.pictet

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 an(s).
Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la catégorie 4 sur 7, c'est-à-dire une catégorie de risque moyenne. Ce chiffre indique que le risque de pertes dues aux performances futures est moyen et que les mauvaises conditions du marché pourraient avoir un impact sur notre capacité à vous rembourser.

Attention au risque de change. Il est possible que la devise de votre région soit différente de la devise du produit. Il est possible que vous receviez des paiements dans une devise différente de celle de votre région, et le rendement final que vous obtiendrez pourrait donc dépendre du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Ce produit peut être exposé à d'autres risques qui ne sont pas repris dans l'indicateur synthétique de risques. Des informations plus détaillées sont disponibles dans le prospectus.

Ce produit ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses.

Période de détention recommandée: 5 an(s)

Investissement EUR 10.000

| Scénarios | | SI VOUS SORTEZ APRÈS 1 AN | SI VOUS SORTEZ APRÈS 5 ANS |
|-----------------------|---|---------------------------|----------------------------|
| Scénario minimum | Il n'y a pas de rendement minimum garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. | | |
| Scénarios de tensions | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | EUR 2.850 | EUR 2.350 |
| | Rendement annuel moyen | -71,50% | -25,15% |
| Scénario défavorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | EUR 8.150 | EUR 9.140 |
| | Rendement annuel moyen | -18,50% | -1,78% |
| Scénario modéré | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | EUR 10.750 | EUR 15.870 |
| | Rendement annuel moyen | 7,50% | 9,68% |
| Scénario favorable | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts | EUR 13.960 | EUR 19.500 |
| | Rendement annuel moyen | 39,60% | 14,29% |

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes et ne prend pas en compte la situation où nous ne sommes pas en mesure de vous payer.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2021 et 2024.

Scénario modéré: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2018 et 2023.

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2016 et 2021.

QUE SE PASSE-T-IL SI PICTET ASSET MANAGEMENT (EUROPE) S.A. N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

Pictet Asset Management (Europe) S.A. est une société anonyme. Le Fonds est également une société anonyme et ses actifs sont distincts de ceux de la Société de gestion. Le Fonds a confié à la Banque dépositaire la conservation de ses actifs, qui sont conservés distinctement des actifs de la Banque dépositaire. Une défaillance de Pictet Asset Management (Europe) S.A. n'aura par conséquent pas d'incidence sur la valeur de votre investissement dans le produit. Toutefois, vous pourriez bénéficier d'un système de protection des consommateurs.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et de la durée pendant laquelle vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- que le montant investi est de EUR 10.000.



Investissement EUR 10.000

| Scénarios | SI VOUS SORTEZ APRÈS 1 AN | SI VOUS SORTEZ APRÈS 5 ANS |
|--------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | EUR 202 | EUR 1.515 |
| Incidence des coûts annuels(*) | 2,02% | 2,02% |

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 11,70% avant déduction des coûts et de 9,68% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Ces chiffres ne comprennent aucune commission de distribution. Toutefois, la personne qui vous vend le produit peut facturer de telles commissions et vous informera de la commission de distribution effective.

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique:

- l'incidence, chaque année, des différents types de coûts sur le rendement que vous pouvez obtenir de votre investissement à la fin de la période de détention recommandée;
- la signification des différentes catégories de coûts.
- partant d'une hypothèse d'investissement de EUR 10.000.

| COÛTS PONCTUELS À L'ENTRÉE OU À LA SORTIE | | SI VOUS SORTEZ APRÈS 1 AN |
|---|--|---------------------------|
| Coûts d'entrée | Pictet Asset Management (Europe) S.A. ne facture pas de coûts d'entrée, mais la personne qui vous vend le produit peut vous facturer un maximum de 5%. | Jusqu'à EUR 500 |
| Coûts de sortie | Pictet Asset Management (Europe) S.A. ne facture pas de coûts de sortie, mais la personne qui vous vend le produit peut vous facturer un maximum de 1%. | Jusqu'à EUR 100 |
| COÛTS RÉCURRENTS PRÉLEVÉS CHAQUE ANNÉE | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 1,99% prélevés sur cette Classe de Parts sur un an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année dernière. | EUR 199 |
| Coûts de transaction | 0,0275% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel dépendra de ce que nous achetons et vendons. | EUR 3 |
| COÛTS ACCESSOIRES PRÉLEVÉS SOUS CERTAINES CONDITIONS | | |
| Commissions de performance et/ou intérêsement à la performance | Aucune commission de performance n'est prévue pour ce produit. Il n'y a pas d'intérêsement à la performance | EUR 0 |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE?

Période de détention recommandée: 5 an(s). Nous avons sélectionné cette période de détention recommandée compte tenu de la volatilité de la classe d'actifs. Vous pouvez désinvestir sans pénalité, conformément au prospectus du fonds. Reportez-vous à la section Coûts pour connaître l'incidence des coûts sur le rendement de votre investissement à la sortie.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION?

Toute réclamation relative au comportement des personnes qui prodiguent des conseils concernant le produit ou qui le vendent peut être soumise directement à ces personnes ou à leurs supérieurs hiérarchiques. Toute réclamation relative au produit ou au comportement de l'initiateur du produit peut être adressée par écrit à l'adresse suivante: Pictet Asset Management (Europe) S.A., 6B, rue du Fort Niedergruenewald, L-2226 Luxembourg, ou par courrier électronique à: PAM_Complaint@pictet.com ou en suivant la procédure de résolution des plaintes disponible dans la section « Ressources » en bas de la page du site internet suivant: assetmanagement.pictet

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

La performance passée de ce produit sur les 10 dernières années est disponible en cliquant sur ce [lien](#). En outre, vous pouvez consulter le scénario de performance mensuel précédent en cliquant sur ce [lien](#).

* Vous pouvez consulter la Politique d'investissement responsable en suivant ce [lien](#).

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres Produits.

Produit

Thematics AI and Robotics Fund un Compartiment de Natixis International Funds (Lux) I R/A (EUR) (code ISIN : LU1951200481)

Ce Produit est géré par Natixis Investment Managers International, qui fait partie du Groupe BPCE, agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers. Ce Produit est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de surveillance du secteur financier. Pour plus d'informations sur ce Produit, veuillez consulter le site www.im.natixis.com ou appeler le +33 1 78 40 98 40.

Le présent document d'informations clés est exact et à jour au 1er avril 2024.

En quoi consiste ce Produit ?

Type Ce Produit est un Fonds OPCVM. Ce Produit est un Compartiment d'une Société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois. Le Produit est régi par la partie I de la Loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010, telle qu'amendée.

Terme Ce Produit n'a pas de date d'échéance spécifique. Toutefois, ce Produit peut être dissous ou fusionné. Dans ce cas, vous serez informé par tout moyen approprié approuvé par la réglementation.

Objectifs L'objectif d'investissement du Thematics AI and Robotics Fund (ci-après le « Fonds ») est d'obtenir une croissance du capital sur le long terme par le biais d'un processus d'investissement qui inclut systématiquement des considérations d'ordre environnemental, social et de gouvernance. Ce Fonds devrait convenir aux investisseurs qui peuvent se permettre de placer leur capital pendant une durée de 5 ans.

■ Le Fonds n'est pas géré par rapport à un indice spécifique. Toutefois, à titre indicatif uniquement, la performance du Fonds peut être comparée à celle de l'Indice MSCI AC World NR. En pratique, le portefeuille du Fonds est susceptible d'inclure des composants de l'indice, mais le Gestionnaire Financier a toute latitude pour sélectionner les titres composant le portefeuille dans les limites de la politique d'investissement du Fonds.

■ Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement durable. Néanmoins, une partie des sociétés investies visent des objectifs de développement durable.

Le Fonds investit principalement dans des titres de participation de sociétés identifiées comme des sociétés participant ou étant exposées à la croissance potentielle en rapport avec le thème d'investissement portant sur l'intelligence artificielle et la robotique.

Dans le cadre de son approche d'investissement responsable, le Gestionnaire Financier exclut les activités controversées réputées avoir une incidence négative importante sur l'accomplissement des objectifs sociaux et environnementaux du Fonds.

Le Gestionnaire Financier calcule un score de risque ESG interne, exprimé en pourcentage. Le score ESG est ensuite arrondi à 0 ou à 1 et sa pondération est identique (25 %) à celle des autres critères (qualité, risque de négociation et gestion) pris en compte lors de la pondération de chaque valeur. Alors que l'examen des critères ESG couvre en permanence au moins 90 % de l'actif net du Fonds, le score ESG bas d'une valeur n'implique pas son exclusion du portefeuille, mais seulement une prise de position limitée. Ces analyses approfondies permettent de sélectionner les sociétés jugées appliquer de bonnes pratiques en matière de gouvernance et exerçant des activités qui n'entraînent pas le développement durable de manière significative.

Afin de mesurer l'efficacité de l'approche ESG mise en œuvre, le Gestionnaire Financier veille à ce que le Fonds dispose d'une notation ESG supérieure à celle de son Indice de référence après avoir éliminé au moins 20 % des titres les moins bien notés composant ce dernier. Le Gestionnaire Financier s'appuie sur les données de fournisseurs tiers pour contrôler cette approche visant à améliorer cette notation.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la « Politique en matière d'ESG » du Gestionnaire Financier disponible sur son site internet.

Le Fonds n'est soumis à aucune contrainte en termes de secteur, d'indice, de devise, de zone géographique ou de capitalisation.

■ Le Fonds investit au moins deux tiers de son actif total dans des titres de participation d'entreprises situées dans le monde entier. Le Fonds peut également investir jusqu'à 30 % de son actif total dans des titres de participation de marchés émergents (y compris certaines Actions A éligibles). Le Fonds peut investir jusqu'à un tiers de son actif total dans d'autres types de titres que ceux décrits ci-dessus, ainsi que dans des instruments du marché monétaire, des liquidités et assimilés.

■ À titre accessoire, le Fonds peut utiliser des produits dérivés à des fins de couverture et d'investissement.

■ Les revenus perçus par le Produit sont réinvestis.

■ **Les Actionnaires peuvent procéder au rachat des Actions sur simple demande chaque jour ouvrable au Luxembourg coïncidant avec les ouvertures de la Bourse de New York et du NASDAQ, avant 13 h 30.**

■ Veuillez lire la section du Prospectus intitulée « Souscription, transfert, conversion et rachat d'Actions » pour de plus amples renseignements.

Investisseurs de détail visés Le Produit convient aux investisseurs institutionnels et de détail qui recherchent une exposition aux marchés d'actions à l'échelle mondiale, recherchent un portefeuille relativement concentré, peuvent se permettre d'immobiliser du capital pendant 3 à 5 ans (horizon à moyen-long terme), peuvent accepter des pertes temporaires importantes et peuvent tolérer la volatilité.

Informations pratiques

- **Dépositaire du Produit :** Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A
- Des informations complémentaires concernant le Produit (dont la version anglaise du prospectus complet, des rapports et des comptes de la SICAV dans son ensemble), ainsi que la procédure d'échange d'Actions d'un Compartiment à un autre, sont disponibles gratuitement sur demande auprès du siège social de la Société de gestion ou de l'Agent administratif. Le prix par action du Compartiment peut être obtenu au siège social de la Société de gestion ou de l'Agent administratif.
- De plus amples informations relatives à la politique de rémunération sont disponibles sur www.im.natixis.com et des copies papier sont disponibles sans frais et sur demande.
- **Échange d'actions :** Chaque Compartiment de la SICAV est séparé, conformément à la loi. Vous n'avez pas la possibilité d'échanger vos actions contre des actions d'un autre Compartiment du Fonds. Toutefois, vous pourriez avoir la possibilité de demander le rachat de vos actions de ce Compartiment, puis de souscrire des actions d'un autre Compartiment. Pour plus d'informations, veuillez consulter le prospectus du Produit.
- **Fiscalité :** Ce Produit peut être assujetti à des régimes fiscaux spécifiques au Luxembourg. Selon votre pays de résidence, cela peut avoir un impact sur votre investissement. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter votre conseiller.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|



Risque plus faible → Risque plus élevé

L'indicateur de risque suppose que vous conservez le Produit pendant 5 ans.

L'Indicateur synthétique de risque permet d'apprecier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Attention au risque de change. La devise de ce Produit peut être différente de celle de votre pays. Dans la mesure où vous pourriez recevoir des paiements dans la devise de ce Produit et non dans celle de votre pays, votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Autres risques importants pour le Produit non inclus dans l'indicateur synthétique de risque : Risque de liquidité, Risque lié au programme Stock Connect.

Ce Produit n'inclut aucune protection contre les performances futures du marché, vous pourriez donc perdre tout ou une partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués incluent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédictive avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du Produit et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : 5 ans

Exemple d'investissement : 10 000 EUR

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|--|------------------------------|-------------------------------|
|--|------------------------------|-------------------------------|

Scénarios

Minimum Ce Produit n'inclut aucune garantie, vous pourriez donc perdre tout ou partie de votre investissement.

| Tensions | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 1 250 EUR -87,5 % | 1 190 EUR -34,6 % |
|-------------------|--|----------------------|----------------------|
| Défavorable (*) | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 6 990 EUR -30,1 % | 9 570 EUR -0,9 % |
| Intermédiaire (*) | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 10 500 EUR 5,0 % | 16 220 EUR 10,1 % |
| Favorable (*) | Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen | 15 900 EUR 59,0 % | 21 670 EUR 16,7 % |

(*) Le scénario s'est produit pour un investissement (par rapport à l'indice de référence : 100% MSCI ACWI NET TOTAL RETURN USD INDEX) entre décembre 2021 et janvier 2024 dans le cas d'un scénario défavorable, entre février 2018 et février 2023 dans le cas d'un scénario intermédiaire et entre octobre 2016 et octobre 2021 dans le cas d'un scénario favorable.

Que se passe-t-il si Natixis Investment Managers International n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les actifs du Produit sont conservés par Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A., en tant que dépositaire du Produit. En cas d'insolvabilité de Natixis Investment Managers International, les actifs du Produit ne seront pas affectés. Toutefois, en cas d'insolvabilité du Dépositaire, il existe un risque de perte financière. Ce risque est néanmoins atténué dans une certaine mesure par le fait que le Dépositaire est tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs des actifs du Produit.

En cas de défaillance du Dépositaire, il existe un système de compensation ou de garantie pour les investisseurs prévu par la loi.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit et du rendement du Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|---------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 602 EUR | 1 657 EUR |
| Incidence des coûts annuels (*) | 6,1 % | 3,0 % chaque année |

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13,1 % avant déduction des coûts et de 10,1 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le Produit peut vous facturer, soit 132 EUR. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des coûts

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---------------------------|
| Coûts d'entrée | 4,00 % du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le Produit vous informera des coûts réels. | Jusqu'à 400 EUR |
| Coûts de sortie | Nous ne facturons pas de coût de sortie. | Néant |
| Coûts récurrents prélevés chaque année | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 2,05 % Le montant des coûts récurrents se fonde sur les frais de l'exercice clos en décembre 2022. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre. | 197 EUR |
| Coûts de transaction | 0,05 % de la valeur de votre investissement par an. <i>Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.</i> | 5 EUR |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions | | |
| Commissions liées aux résultats | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce Produit. | Néant |

Un investisseur qui s'engage dans des pratiques excessives de négociation ou de « market timing » peut être soumis à un prélèvement pouvant atteindre 2 %.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 ans

Cette durée correspond à la période pendant laquelle vous devez rester investi dans le Produit afin d'obtenir un rendement potentiel tout en minimisant le risque de perte. Cette durée est liée à la combinaison d'actifs, à l'objectif de gestion et à la stratégie d'investissement de votre Produit.

Vous pouvez demander la vente de votre Produit tous les jours. Vous pouvez recevoir moins que prévu si vous en sortez avant la fin de la période de détention recommandée. La période de détention recommandée est une estimation et elle ne doit pas être considérée comme une garantie ou une indication de la performance, du rendement ou des niveaux de risque futurs.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

La responsabilité de Natixis Investment Managers International ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du Produit. Si vous souhaitez formuler une réclamation concernant la personne qui conseille ou vend le Produit ou sur le Produit lui-même, vous pouvez envoyer un e-mail au Service client à l'adresse ClientServicingAM@natixis.com ou écrire à Natixis Investment Managers International, 43 avenue Pierre Mendès France, 75648 Paris Cedex 13.

Autres informations pertinentes

Des informations sur les performances passées du Produit sont disponibles à l'adresse suivante : https://priips.im.natixis.com/past_performance?id=LU1951200481. Des données de performances passées sont présentées sur 4 ans.

Les précédents calculs de scénarios de performance mensuels du Produit sont disponibles à l'adresse suivante : https://priips.im.natixis.com/past_performance_scenario?id=LU1951200481.

Lorsque ce Produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

